

A38A42
A29/P5
Annexe 11
OFF

annexe technique

//

au plan de développement 1967-1972
du bas st-laurent, de la gaspésie
et des îles-de-la-madeleine

10 NOV 1966

(un projet arda)

faits saillants
de l'inventaire

Mlle Louise Duval

bureau d'aménagement de l'est du québec

août 1964

228



Bibliothèque Nationale du Québec

PRÉFACE.

Cette monographie est le fruit d'un travail
collectif des chercheurs de la section sociologique et
s'inscrit au département de Sociologie de l'Université
de Montréal. Elle remercie Louis Duval, Richard Four-
quet, Gilbert Gagnon, Louise Garant, Camille Legrand,

I N V E N T A I R E
M O N O G R A P H I Q U E .
F A I T S S A I L L A N T S .

B.A.E.Q.
Août 1964.

LOUISE DUVAL.





A 38A42

A29/p5

Shure II

OFF



TABLE DES MATIÈRES
INVENTAIRE MONOGRAPHIQUE
PREFACE.

L'inventaire monographique est le fruit d'un travail d'équipe des chercheurs de la section sociologique et d'étudiants du département de Sociologie de l'Université Laval. Nous remercions Louise Duval, Richard Fournier, Gilbert Gagnon, Louise Garant, Camille Legendre, Denise Lemieux, Jean Pronovost, Lawrence Ramsay, Guy Roy, Renaud Santerre, pour l'excellent travail accompli sur le terrain durant l'été 1963. Ils ont à la fois cueilli les données et préparé une première analyse au niveau de chaque municipalité.

Louise Duval a procédé à l'analyse globale et a préparé la collection de textes qui est présentée ici. Les autres chercheurs de la section ont aussi procédé à des analyses secondaires en vue de leurs recherches précises.

Il convient aussi de remercier globalement tous les informateurs de la région qui ont rendu possible le travail des chercheurs.

TABLE DES MATIERES.

INVENTAIRE MONOGRAPHIQUE

Faits Saillants.

Préface	Page 1
Liste des Tableaux.	Page 1-A
Liste de graphiques.	Page 1-B
Introduction par G. Fortin. -	Page 2
CHAPITRE #1	Attitude vis-à-vis le
	changement - - - - - 10
CHAPITRE #2	La Coopérative 18
CHAPITRE #3	Le Leadership 34
CHAPITRE #4	La Famille 48
CHAPITRE #5	La politique et la dépen-
	dance sociale - - - - - 52
Annexes au rapport sur les monographies	63
PAROISSE #1	66
PAROISSE #2	83
PAROISSE #3	86
PAROISSE #4	101
PAROISSE #5	108
PAROISSE #9	121
PAROISSE #10 et 11	127
PAROISSE #12	136
Caractéristiques démographiques des dix municipalités.	139

...1-A/

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU I	Population.
TABEAU II	Fécondité: 1961.
TABEAU III	Population: 1961.
TABEAU IV	Rapport de Dépendance des jeunes.
TABEAU V	Remplacement de la Population active.
TABEAU VI	Les Migrations 1951 - 1956.
TABEAU VII	Les Migrations 1956 - 1961.
TABEAU VIII	Emploi instables ou saisonniers et migrations.

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE I	Procure de Québec.
GRAPHIQUE II	Grande-Vallée.
GRAPHIQUE III	Les Méchins.
GRAPHIQUE IV	Notre-Dame-du-Lac.
GRAPHIQUE 4A	Notre-Dame-du-Lac. (Paroisse).
GRAPHIQUE 4B	Notre-Dame-du-Lac. (Village).
GRAPHIQUE V	Paspébiac.
GRAPHIQUE VI	Paspébiac-Ouest.
GRAPHIQUE VII	Ste-Thérèse de Gaspé.
GRAPHIQUE VIII	St-Arsène.
GRAPHIQUE IX	St-Moise.
GRAPHIQUE X	St-Omer.

Introduction.

Les changements sociaux, qu'ils soient le résultat du jeu spontané des structures et des groupes socio-économiques du milieu où la conséquence d'une planification rationnelle nécessitent une sérieuse et difficile analyse.

Dans le cadre du plan d'aménagement pour la région-pilote de l'Est du Québec, les recherches sociologiques dans la première phase d'opération se sont situées à trois niveaux principaux: 1) cueillette préliminaire de données démographiques, 2) préparation et administration d'un questionnaire-inventaire au niveau de chacune des municipalités du territoire, 3) élaboration d'un inventaire monographique de dix municipalités.

Les recherches démographiques ont cherché d'abord à mettre à jour les études déjà existantes, puis à calculer certains taux ou indices ayant un rapport direct avec l'aménagement (migration, dépendance sociale, maximum démographique). Ces données ont été par la suite précisées au niveau des zones et des municipalités. (1)

Le questionnaire-inventaire a d'abord fourni des indications de base sur la situation économique, l'organisation sociale et le leadership de chacune des municipalités. Ces données ont été utilisées comme point de dé-

(1) Un rapport paraîtra à la fin d'août à ce sujet.

part à la fois par les animateurs et les chercheurs.

Ce questionnaire a fourni de plus deux instruments de travail essentiels à l'aménagement: la carte des zones homogènes et la carte des zones polaires.

En partant des indices de la situation socio-économique et de données du recensement, il a été possible de diviser le territoire en onze zones socio-économiques qui ont des caractéristiques particulières quant à l'utilisation des ressources, le niveau de vie de la population et l'organisation sociale. (1)

Le questionnaire permettrait aussi de faire l'inventaire de l'équipement socio-économique de la région de même que de son utilisation effective par la population. Ces deux séries de données ont permis de déterminer la zone d'influence des principaux pôles de la région, de même que l'importance relative de ces pôles. Cette division du territoire en zones polaires est essentielle au travail ultérieur de l'animation (comités de zones) et à la définition de l'utilisation rationnelle des équipements socio-économiques. (2)

Le questionnaire-inventaire nous a ainsi permis de déterminer certaines hypothèses concernant les grandes structures socio-économiques de la région. L'in-

(1) Cf. Sociologie, Série E: Divisions territoriales, document I, mai 1964.

(2) Un document paraîtra bientôt à ce sujet.

ventaire monographique, par définition était moins extensif, et cherchait à analyser plus en profondeur quelques variables sociologiques et les relations entre ces variables. Cet inventaire était aussi axé sur les problèmes les plus cruciaux tels que perçus par le milieu.

Arrière plan de la recherche.

Idéalement, cet inventaire monographique aurait dû débuté seulement une fois que les grandes structures socio-économiques auraient été dégagées. Le choix de municipalités et de problèmes représentatifs aurait alors pu être plus précis et plus rigoureux. De plus, un certain nombre d'hypothèses générales auraient pu être construites et vérifiées par les monographies. La détermination de ces hypothèses aurait été grandement facilitée par la présence de recherche sociologique ou de monographie antérieure.

Pratiquement, la situation ne permettait pas une telle démarche. Un premier fait à signaler, c'est l'absence presque totale de recherche sociologique portant sur une vie rurale québécoise. Exception faite des monographies de Léon Gérin qui datent de 1890-1900, on compte au plus 5 monographies scientifiques qui s'échelonnent de 1930 à 1960. De ces études, deux couvrent des municipalités de la région-pilote mais il s'agit de cas atypiques de l'ensemble de la région (L'Isle-Verte et une communauté de pêcheurs de la Gaspésie). De plus ces monographies n'ont pas été prépa-

rées en vue de l'action ou en vue d'arriver à déterminer des problèmes. Règle générale, elles s'appuient sur un cadre théorique très statique et sur une description atemporelle des phénomènes (souvent la description est même globalement agéographique). Sauf quelques études démographiques (1) nous étions devant un vacuum presque complet de données d'ordre sociologique concernant la région. De plus la rareté d'analyses dynamiques du milieu rural rendait presque impossible la construction d'hypothèses valables en vue de l'aménagement.

Un des premiers buts sinon le premier des monographies était donc de nous fournir des données dynamiques assez importantes pour nous permettre de formuler des hypothèses valables. Il ne s'agissait donc pas de faire une analyse définitive des problèmes mais simplement de poser ces problèmes. C'était là une tâche urgente qui par définition serait incomplète mais qui ne pouvait être reportée à une phase ultérieure de la recherche.

Même si le choix des municipalités où il y aurait monographie a été en quelque sorte arbitraire nous avons essayé, à partir de connaissances intuitives déjà accumulées sur le milieu, de choisir des municipalités représentant des types de problèmes différents les uns des autres. Contrairement à la méthode monographique normale

(1) Entre autre, les études de M. Y. Martin, P.Y. Pépin et les études de M. G. Boileau commanditées par le Syndicat d'Aménagement rural du Diocèse de Rimouski.

ce qui nous intéressait, avant tout dans cette partie du travail de l'été 1963, c'était non pas une description détaillée des inter-relations au niveau de chacune des municipalités, mais plutôt une première saisie des problèmes et des inter-relations entre les différents niveaux de leur vie sociale à l'échelle globale de la région. L'application rigoureuse de la méthode monographique aurait d'ailleurs supposé que les chercheurs soient sur le terrain pour une période beaucoup plus longue que celle dont ils disposaient.

Sans doute, ces monographies ont pu nous donner sur chacune des municipalités étudiées un certain nombre de détails importants et intéressants au niveau de chacune de ces municipalités, mais le but principal de cet inventaire monographique était de fournir les hypothèses préalables sur chacun des problèmes les plus importants du milieu, hypothèses qui seraient vérifiées dans une phase ultérieure de la recherche soit durant l'été 1964. Malgré l'inexpérience de quelques-uns des chercheurs qui participaient à cet inventaire monographique, nous pouvons affirmer que dans l'ensemble cet inventaire a produit les fruits que nous attendions.

On trouvera dans le présent rapport un résumé des hypothèses principales qui ressortent au niveau de l'attitude vis-à-vis de changement, vis-à-vis des coopératives, le leadership, l'assistance et la politique. On trouvera aussi en appendice un certain nombre de problèmes et d'hypothèses.

pothèses plus particulières touchant l'émigration, la mentalité des cultivateurs, les loisirs, l'assistance sociale, l'école régionale, etc... Par ailleurs, le texte que nous présentons aujourd'hui, n'est qu'une première esquisse des résultats réels de l'inventaire monographique. Ce que nous publions est davantage empirique et concret.

L'utilisation réelle des monographies a été la réflexion que chacun des chercheurs et que le groupe sociologique comme tel a fait à partir de ces résultats concrets. S'il fallait publier ici le résultat définitif de l'inventaire monographique, ce sont les plans de travail élaborés à partir de décembre à mai qu'il faudrait publier.

En effet, ces plans de recherche comprennent des hypothèses qui découlent en grande partie de l'inventaire monographique. Ceci est vrai aussi bien des recherches sur les coopératives agricoles, forestières et de pêcheurs, que des recherches sur la mentalité ouvrière, la mentalité des travailleurs forestiers et la mentalité des cultivateurs que des études sur la famille, les écoles régionales et structure du pouvoir.

Il faudrait aussi publier dans le même cahier les thèses de Gilbert Gagnon sur le rôle et les effets de l'assistance sociale et celle de Jean Pronovost qui essaie de construire un modèle théorique de l'innovation à partir de ses observations sur une paroisse agricole prospère. Il faudrait aussi publier (ce qui sera fait bientôt) le

schéma théorique global qui préside à l'ensemble des recherches sociologiques. Ce schéma global est le fruit direct de la réflexion du groupe sociologique sur l'ensemble des résultats de l'inventaire monographique.

Partant de l'idée que sur le plan social, l'aménagement doit permettre le passage d'une société à caractère surtout traditionnel à une société qui puissent fonctionner efficacement dans une société globale plus grande qui est de type industrialisé et commercialisé, le modèle utilisé cherche à préciser quelles sont les variables essentielles à un changement global à la fois de mentalité et d'organisation d'une population. Ce modèle qui déjà est vérifié "grosso modo" par l'inventaire monographique permet d'intégrer et de donner un cadre commun à toutes les recherches de la section après avoir été spécifié et qualifié au niveau de chacune des recherches particulières qui sont entreprises durant la troisième phase. Il est important d'insister peut-être encore une fois sur le rôle très considérable qu'a eu l'inventaire monographique dans la préparation et l'élaboration, à la fois, de ce modèle général et des hypothèses particulières à chacune des recherches en cours.

Comme le questionnaire-inventaire, les monographies ont été très utiles aux animateurs, aux techniciens de l'O.N.F. et en général à toutes les personnes in-

téressées à prendre un premier contact avec la réalité sociale de la région-pilote. Ils y ont trouvé une source presque inépuisable de données et d'hypothèses aptes à guider leur travail ou leur action.

Il est important de noter enfin que le texte que nous publions aujourd'hui ne rend pas compte de toutes ces démarches ultérieures du groupe sociologique et de chacun des responsables de recherche mais simplement du premier niveau de l'analyse et de l'inventaire monographique c'est-à-dire une première vue globale mais encore très concrète des problèmes qui se posent soit dans l'ensemble du territoire soit dans certains types précis de municipalité. Cette collection des passages les plus significatifs des monographies n'est en fait qu'un très faible reflet du contenu très considérable de chacune et de leur importance dans la suite du travail de la section sociologique.

Le B.A.E.Q.

CHAPITRE I

ATTITUDES VIS-À-VIS LE CHANGEMENT

Le réaménagement d'une région sous-développée implique une reconversion économique, qu'elle soit totale ou partielle, révolutionnaire ou en continuité avec l'économie existante. Cette reconversion ne sera pleinement efficace qu'en autant que l'on pourra compter sur une forte propension au changement, de la part des individus et celle-ci sera d'autant plus nécessaire qu'il s'agira de la modernisation de sociétés rurales plutôt qu'urbaines.

C'est dans le secteur agricole que se manifeste le plus nettement les attitudes vis-à-vis le changement. Si les systèmes de culture existant n'ont pas changé depuis longtemps et peut-être depuis le début de la colonisation au XIXe siècle, certains éléments de modernisation plus ou moins fonctionnels par rapport au système de culture existant sont venus s'y intégrer, permettant parfois l'adaptation des ruraux à un genre de vie qui de soi ne semblait plus répondre à leurs aspirations actuelles. Par exemple, on constate qu'une grande partie de la machinerie agricole n'est pas fonctionnelle dans le système de culture de la région mais qu'elle a par contre une signification de prestige social pour l'individu.

Dans cette première partie, nous décrirons les

attitudes des cultivateurs vis-à-vis le changement, lesquelles semblent liées à la perception qu'a le cultivateur de son travail agricole et en définitive à l'organisation "communautaire" de l'agriculture dont nous distinguons ici quatre niveaux:

- 1- Le niveau paroissial.
- 2- Le niveau de la classe agricole.
- 3- Le niveau individuel.
- 4- Le niveau de l'abandon de l'agriculture.

1- Le niveau paroissial.

Dans la paroisse No.3, la Société Coopérative Agricole groupe presque tous les cultivateurs de la paroisse et elle constitue le centre de sa Vie économique. Cette Société est affiliée à la Coopérative fédérée et lui vend une bonne partie des produits agricoles dont elle dispose chaque année. Il ne nous paraît pas nécessaire d'entrer ici dans les détails techniques du Système agricole mais disons simplement que le lait constitue la production la plus importante avec ses sous-produits: le veau et le porc. Le prix de soutien du beurre assure un revenu stable. C'est probablement la raison pour laquelle le cultivateur en fait son principal produit. Presque toute la surface cultivable de la ferme produit bien les provendes nécessaires aux animaux et le reste sert à la culture de la pomme de terre. La plupart des cultivateurs avoue que celle-ci

n'est pas payante. Cependant presque tous la cultivent. C'est une culture marginale, car avec ce produit les cultivateurs entrent sur un marché où il y a compétition. Lorsque le prix est favorable, cette culture constitue pour lui un surplus de revenu et lorsque le prix est bas, il perd peu car l'investissement requis pour cette culture est peu coûteux. Partant de ces indices il semblerait que le cultivateur de cette paroisse s'est donné un système de culture qui permet de s'adapter aux conditions du marché en profitant des hausses et en ressentant au minimum les baisses de prix.

Ce cultivateur se définit comme un homme progressif et moderne ce qui l'incite à imiter sous certains aspects le style de vie de la ville notamment en ce qui concerne certains comportements de consommation, tels que l'achat de machines agricoles et d'appareils électriques dans les foyers. De plus cette machinerie agricole ne serait pas acquise en vue d'accroître la rentabilité de la ferme car le cultivateur ne semble pas faire de distinction entre un investissement rentable et non rentable économiquement mais il semble se laisser guider plutôt par des normes d'économie de temps et de confort.

2- Niveau d'un groupe social

Dans la paroisse No. 8 il semble y avoir une lutte entre les cultivateurs, et la coopérative (1) en serait le principal instrument. Dans ce contexte voyons quelles sont les attitudes vis-à-vis le changement.

Il y a trois catégories de cultivateurs. Les cultivateurs prospères sont évidemment les plus influents et leur conception du progrès est répandue parmi les leaders de la municipalité. A ce sujet voici les commentaires de L.R. tirés de sa monographie: (Les cultivateurs prospères ne sont pas des conservateurs. Ils parlent de progrès et n'hésitent pas à innover s'ils y voient quelques intérêts économiques certains. Mais leur idée du progrès se limite à leur propre classe... et ils voient l'évolution future de la paroisse dans le sens d'un retour à une vocation exclusivement agricole, à une société où ils auraient à nouveau le pouvoir. Ce sont ces conceptions qu'ils mettent de l'avant en particulier dans les deux organisations socio-politiques qu'ils dominent: le Conseil de la paroisse et la Société Coopérative Agricole de Beurrerie... (Un leader) pousse à l'extrême cette position de la classe supérieure. Il faut dit-il couper le crédit agricole, les différentes formes de sécurité sociale, le crédit bancaire etc, il faut que chacun vive selon ses moyens et retourne, s'il ne peut faire autrement

(1) Nous décrirons brièvement le type d'organisation de cette coopérative dans la deuxième section.

aux formes anciennes de culture: le cheval, la charrue et l'engrais naturel. Il est évident continue L. R. que ceci équivaut à réduire tous les petits fermiers à la mendicité et d'une façon plus subtile à éliminer cette compétition pour les grands propriétaires. Devant un plan de réforme proposé, tel celui qui nous occupe, on observe à peu près la même réaction; il ne faut rien bousculer, surtout ne pas accorder de crédits qui favorisent la paresse. Par contre, il (faudrait) généraliser disent-ils les prix de soutien sur le beurre, le porc et les autres produits qui les touchent de près.)

3- Niveau individuel.

Cette catégorie comprend des cultivateurs qui ne s'adonnent qu'à la culture, vont rarement travailler à l'extérieur et vivent du maigre revenu que leur rapportent les produits de la ferme, pour lesquels ils doivent eux-mêmes trouver des débouchés, ce qui signifie souvent faire du porte en porte.

Ces individus sont ouverts au changement non en vue d'améliorer un rendement qui existe à peine mais parce qu'ils voient dans toute innovation un moyen possible de se faire un revenu convenable. Ainsi note encore L.R. "l'on atteint un moment où poussé par le désespoir, l'on essaye tout ce qui passe, peu importe les

conditions matérielles où l'on se trouve." Et ce sont généralement ces individus qui après avoir étiré le crédit au maximum, une fois que les instruments sont saisis, partent à l'aveuglette sans aucune préparation en se disant qu'au moins en ville, on a des chances de se trouver du travail puisque le voisin en a déjà trouvé.

4- Niveau de l'abandon de l'Agriculture

Là où les cultivateurs ont abandonné la culture de la terre, il y a quelques années, pour un travail en forêt ou pour occuper un poste de manoeuvre quelconque, la plupart seraient prêts à la reprendre à la condition qu'elle se fasse sur une grande échelle, avec les techniques très modernes qui en assureraient la rentabilité et à la condition aussi qu'on fusionne les terres afin qu'il soit rentable d'utiliser la machinerie agricole moderne. Pour notre part, nous avons entendu très fréquemment ces arguments dans une municipalité où près de 90% des individus qui se disent encore cultivateurs, ne cultivent plus.

On peut résumer ainsi ces observations sur le changement:

1- Il semble y avoir un lien entre le niveau de vie, le degré d'intégration sociale et la résistance au changement. Ceci semble dû au fait que dans les com-

munautés rurales du moins celles qui nous occupent, l'intégration sociale se fait autour de l'organisation du travail ou ne se fait pas.

2- Dans une municipalité où les individus sont groupés en coopérative pour l'achat des instruments de travail et la vente des produits, on remarque en même temps que ce groupement économique sert aussi de moyen d'intégration à la vie sociale. De plus dans ce milieu l'homme moderne se définit surtout par l'imitation des comportements de consommation urbains lesquels se superposent à un genre de vie rurale sans nécessairement provoquer de changement sauf à très long terme. Ces modèles de comportement sont généralement intégrés au genre de vie traditionnel.

3- Là où il y a une lutte entre les cultivateurs prospères et les cultivateurs pauvres, les premiers font valoir des idées réactionnaires comme le retour aux anciennes méthodes de culture et ceci dans le but de faire échec à la concurrence éventuelle des cultivateurs pauvres, ce qui favorise le maintien de leurs privilèges économiques actuels.

4- Le cultivateur pauvre qui n'a pas d'organisme derrière lui pour entretenir de vains espoirs est probablement le plus apte au changement. La tendance à "tout essayer" de ce type de cultivateur manifeste sa disponibilité au changement. Et s'il n'arrive pas à améliorer sa

situation actuelle c'est parce qu'il manque de connaissances et des instruments nécessaires.

5- Quant à celui qui a abandonné l'agriculture et qui se dit prêt à recommencer si on lui fournit des techniques modernes, on peut se demander jusqu'à quel point ses propos sont fondés? Ne manifestent-ils pas une rêverie sur un âge d'or de l'agriculture plutôt qu'une volonté de recommencer vraiment, le travail agricole.

CHAPITRE II

LA COOPERATIVE.

Un plan d'Aménagement régional est basé avant tout sur le développement communautaire des ressources locales et la coopération des collectivités est une des premières conditions pour en assurer une meilleure utilisation. Le mouvement coopératif pour être pleinement efficace doit travailler dans tous les domaines en même temps: éducation aux valeurs coopératives, amélioration des techniques, financement, crédit, etc... Malheureusement dans la région qui nous occupe, les coopératives, sauf quelques exceptions, ont perdu de vue ces objectifs premiers et elles sont devenues la plupart du temps de simples associations financières qui très souvent n'avantagent qu'un groupe restreint d'individus seulement.

Sous ce thème général: la coopération, nous décrirons ici le rôle joué par quelques coopératives dans leur milieu et différentes attitudes des individus vis-à-vis la coopération.

1- COOPERATIVES AGRICOLES

Si nous classons les coopératives agricoles étudiées selon leur fonction principale dans la municipalité, fonction déterminée à partir de la motivation des membres, nous avons les trois types suivants:

- a) Une coopérative, pivot de la vie socio-économique de la municipalité.
- b) Une coopérative, instrument de la lutte des classes.
- c) Une coopérative, source de revenus. Dans ce dernier cas, notons qu'il s'agit de l'unique fonction de la coopérative alors que dans les autres cas le gain est un but important parmi d'autres.

a) Une coopérative, pivot de la vie socio-économique.

C'est dans la paroisse No. 3 que nous avons rencontré ce type de coopérative. Fondée en 1929, la Société Coopérative agricole réussit à peine à survivre jusqu'en 1939, année où l'on engagea un nouveau gérant qui par diverses politiques financières réorganisa la coopération sur des bases solides. Actuellement elle englobe presque tous les cultivateurs de la paroisse. Entre autres services elle leur achète toute leur production de crème, une partie de leur récolte de céréales etc... Par son intermédiaire, les cultivateurs peuvent aussi se procurer tout ce dont ils ont besoin en fait de machinerie agricole, matériaux de construction, engrais, semences, nourriture pour animaux, etc... On peut même acheter dans le prix du gros, certains items courants de consommation domestique, tels que la farine, le sucre et les conserves.

Les cultivateurs de la paroisse sont relativement prospères comparativement aux autres cultivateurs de la région. Est-ce dû à la bonne organisation de la coopérative

et surtout à l'influence de son gérant. Nous serions portés à le croire, car celui-ci cumule plusieurs postes de commande dans la paroisse. Ce qui explique en partie le fait que la marche de la coopérative est pensée en fonction des intérêts de la paroisse et non seulement en fonction de ses membres. En retour, les gens de St. X. sont soucieux de ne pas nuire à la bonne marche de la coopérative et celui qui le ferait serait socialement rejeté. Nous illustrerons ce dernier phénomène dans la section sur la leadership.

b) Une coopérative, instrument de la lutte des classes.

Dans la paroisse No. 8, la coopérative groupe des cultivateurs de dix paroisses. Selon l'agronome du lieu, elle sert d'intermédiaire entre le grossiste et les grands marchés. Ce sont surtout les cultivateurs prospères qui bénéficient de ses avantages, et parfois aux dépens des autres catégories de cultivateurs avec lesquels ils entrent en concurrence. Ces catégories sont au nombre de trois.

1- Les cultivateurs prospères, ils sont généralement les directeurs de la Société Agricole et ils pensent celle-ci en fonction des besoins de leur groupe.

2- Les cultivateurs-bûcherons c'est-à-dire ceux qui ne font qu'un minimum de culture, ils ne font pas

d'élevage diversifié, comme les précédents: ils sont liés à l'industrie laitière et reçoivent un revenu de base de \$1,500.00 à \$3,000.00 de la Société Coopérative. Ils complètent leur salaire en allant bûcher dans le Maine pendant six ou neuf mois, l'hiver ils vivent de l'assistance sociale et au printemps ils empruntent à la coopérative pour défrayer le coût des semailles, des engrais, etc... On leur enlève ensuite une partie de leur "chèque de laiterie" pour se rembourser. Cette dépense supplémentaire les amène à chercher un revenu de plus en plus grand en forêt, pour arriver à boucler le budget tandis que les femmes et les enfants vont à l'automne, travailler à la récolte des pommes de terre au Nouveau-Brunswick.

3- Quant à la troisième catégorie: les cultivateurs les moins favorisés, ils ne pratiquent pas l'élevage, par conséquent ils ne reçoivent aucun revenu de la coopérative. Ils ne vont pas bûcher, et par le fait, même, ils ne sont pas éligibles à l'assurance-chômage. Ils font un peu de culture, mais ils ne peuvent entrer en compétition avec les cultivateurs plus favorisés car ils n'ont pas les moyens d'utiliser les techniques les plus rentables.

La coopérative existe donc pour les cultivateurs "riches" et les petits cultivateurs n'y ont pas leur place. Bien plus, on tente de les éliminer par le recours à des arguments économiques et idéologiques tels que couper le

crédit bancaire, retourner à la charrue, à l'engrais naturel etc... La lutte est d'autant plus forte qu'elle a l'appui du clergé.

c) Une coopérative, source de revenu

Dans la paroisse No. 4, la coopérative ne semble pas avoir d'autre fonction sociale que de procurer un faible revenu à ses membres. Tous les cultivateurs de la paroisse sont membres de la coopérative de la municipalité voisine, mais un seul s'en occupe activement: le président. Celui-ci se plaint que les cultivateurs n'assistent aux réunions que lorsque la situation de la coopérative est mauvaise. En d'autre temps, dit-il seul le chèque les intéresse. De leur côté, les cultivateurs interrogés à ce sujet, avouent sans grand enthousiasme, qu'ils seraient prêts à se réunir pour discuter de leurs problèmes. Pourquoi ne le font-ils pas? D'une part il y a sûrement une grande passivité du côté des cultivateurs, mais probablement aussi l'absence d'un leader qui pourrait canaliser ces bonnes dispositions à l'intérieur de la coopérative. L'anecdote suivante montre comment la seule bonne volonté ne suffit pas pour assurer un minimum de vie coopérative. Un informateur raconte ainsi: "un instrument pour la coupe du trèfle a été acheté par dix cultivateurs et il est maintenant hors d'usage. Quand l'instrument était défectueux c'était toujours le même qui devait y voir et naturellement tous voulaient s'en

servir la même journée. En voyant la façon dont les choses allaient, quelqu'un a voulu racheter l'instrument; il n'a jamais pu parce qu'il n'a pas recueilli les neuf signatures nécessaires, certains étant morts, d'autres voulant récupérer le montant complet qu'ils avaient investi sans tenir compte de la dépréciation. L'instrument est maintenant abandonné dans un clos. Et l'informateur de conclure, ce qui appartient à plusieurs n'appartient à personne."

Notons qu'à St. X, douze cultivateurs seulement travaillent encore sur leur ferme. Plusieurs ont cessé de cultiver il y a quelques années et le mouvement d'abandon semble aller en s'accroissant. Un faible revenu provenant d'une terre trop petite est le principal motif évoqué comme cause de l'abandon de l'agriculture. Les cultivateurs actuels vivent de l'industrie laitière et du commerce des animaux. Ils font un peu de culture mais ils se plaignent de l'absence de marché pour écouler leurs produits. Selon le président de la coopérative, cette situation serait due à la qualité secondaire des produits locaux. De plus les cultivateurs de St. X. dit-il pourraient produire au moins deux fois plus qu'ils ne produisent actuellement, compte tenu de la qualité du sol, des instruments agricoles qui existent sur les fermes et des terres de la paroisse qui ne sont pas cultivées.

2- LES COOPERATIVES DE PECHEURS

C'est dans la région de la paroisse No. 10 qu'on a recueilli le plus de renseignements à ce sujet. Les coopératives de pêcheurs y sont nombreuses et une mentalité de coopération au niveau financier semble s'y être particulièrement développée.

De l'avis de presque tous les dirigeants, la coopérative est vue uniquement d'un point de vue économique par ses membres et peu de gens participent aux assemblées. Les trois entreprises privées qui achètent le poisson donnent de meilleurs prix pour s'attacher des pêcheurs. Les homarderies et fumoirs de la coopérative sont munis d'un équipement assez désuet. On a un projet de concentration des usines pour pouvoir couper les dépenses de transport et d'administration. Il semble que ce soit la concurrence des compagnies qui force les coopératives à se moderniser. Par ailleurs, il existe dans certains endroits, des coopératives si petites qu'on se demande comment elles font pour subsister.

Si le mouvement coopératif rencontre de nombreux obstacles financiers, sur le plan social il fut du moins dans cette région, un mouvement d'envergure, surtout parce qu'il a fait surgir de nouvelles élites.

Les clercs ont souvent été les initiateurs du mouvement coopératif. C'est peut-être ce qui explique en partie l'infiltration de l'idéologie religieuse dans ce mouvement. "C'est par le chemin de la coopérative que l'on doit vivre son chemin de catholique" déclarait le président d'une assemblée. On voit comment la religion fut souvent le support des coopératives. L'Education populaire a joué un rôle important dans le développement de la mentalité de coopération et son influence fut d'autant plus forte que ses méthodes faisaient appel à l'émotivité des gens en même temps qu'elles transmettaient l'information. Un informateur nous raconte quelques faits saillants qui illustrent ces méthodes:

Quand on a commencé les caisses populaires en 38, on a fait des cercles d'étude. Pour commencer, on allait dans les maisons où il y avait des veillées. Sans faire semblant de rien, on amenait la discussion. Quelquefois ils nous disaient: "Ça nous intéresse, mais nous, nous n'y connaissons rien" alors, on les invitait; d'ailleurs, c'est ça qu'on attendait, ou bien ils nous invitaient. D'habitude, les cercles d'étude c'étaient les veillées de canton. Il y avait une discussion entre deux ou trois, qui s'y connaissaient. Puis, un sketch qui aidait les gens à comprendre. Dans un sketch, il y avait toujours deux ou trois personnages qui étaient en faveur de la coopération et il arrivait un étranger qui ne connaissait pas ça. Il posait des questions, des objections et les autres finissaient par le convaincre. Le sketch et la discussion duraient une heure et après les hommes jouaient aux cartes. Comme ça, les gens étaient intéressés. Des fois, on allait dans d'autres cantons et comme ça, les idées s'échangeaient.¹⁷ La vivacité de l'idéologie coopérative semble être la principale caractéristique de la coopération. Un phénomène commun avec les coopératives des autres régions apparaît cependant, c'est le manque de participation des membres aux assemblées dont se plaignent plusieurs leaders. Ce phénomène cependant semble faire partie du processus d'évolution des sociétés coopératives. D'un organisme à

grand support idéologique au début, la coopérative devient une entreprise à caractère plutôt administratif et en même temps la participation des membres diminue. Préoccupés qu'ils étaient à surveiller leurs intérêts, les membres deviennent plus soumis aux leaders lorsque ceux-ci ont prouvé qu'ils pouvaient administrer efficacement la coopérative. Et d'ailleurs encore aujourd'hui, lorsque les affaires vont mal, la participation est plus forte.

3- LES SYNDICATS FORESTIERS.

Le syndicat forestier de la paroisse No. 5 fonctionne sur une base coopérative. Pour en être membre il suffit de payer un capital social minimum de \$10.00. Tous ont droit d'y travailler sans discrimination. La sélection des travailleurs se fait selon trois critères: le métier, le capital social et ceux qui bûchent l'hiver ont la préférence.

Selon les informateurs, le financement serait le principal problème auquel le syndicat doit faire face. Les emprunts sont garantis par l'unique acheteur. Pour sortir de cette situation, le gérant du syndicat et quelques citoyens ont imaginé la création d'un fond industriel municipal qui leur permettrait d'être indépendant de l'acheteur et d'obtenir le capital voulu à meilleur compte. Le projet est entre les mains du Conseil municipal.

Ce syndicat malgré son nom est-il véritablement un syndicat? N'est-il pas plutôt une coopérative ou une compagnie? Le gérant avoue pour sa part que s'il marche sous ce nom, le syndicat fonctionne comme une compagnie. Les membres n'ont pas l'esprit coopératif et ceci se manifeste souvent dans la façon dont les membres sont élus. "Chacun a trop le sentiment que le syndicat lui appartient, note le gérant; Les relations de parenté et de politique sont utilisées pour obtenir du travail ou une meilleure place".

Malgré quelques mésententes, la population de cette paroisse tient à son syndicat et veut le garder car il a de nombreux avantages qu'une simple compagnie n'aurait pas. A ce sujet C.L. note: "Le syndicat les a rendue maîtres chez eux: Ils en sont les propriétaires, ce qui leur permet d'engager des hommes de la place et de se donner les salaires qu'ils veulent." Enfin il donne plus d'ambition au travail. Les relations entre le syndicat, le reste de la population et le gouvernement sont meilleures que si c'était une compagnie: Le syndicat a fait vivre et se développer la paroisse en gardant les gens sur place. Et selon nos informateurs, il va continuer à vivre si d'abord la question des droits de coupe et des limites est réglée. Le syndicat se voit obligé de payer les droits de \$9.00 à \$10.00 à la DOMTAR alors qu'il ne paye que \$4.50 à \$5.00 à la Couronne quand il coupe

sur les limites de cette dernière. Comme les autres dépenses sont déjà pratiquement incompressibles, la seule façon pour le syndicat de baisser son coût de revient et d'augmenter les salaires, est de diminuer les dépenses occasionnées par les droits de coupe. Pour cela il faudrait que la couronne reprenne les limites concédées à la DOMTAR. (Comme elle l'a déjà fait en 1938 avec la Brown Corporation) et qu'elle les concède au syndicat ou lui loue des permis d'exploitation.

Les habitants de cette paroisse comptent beaucoup sur l'U.C.C. pour résoudre une partie de leurs problèmes. Quelques-uns cependant se souviennent de l'ancienne fédération qui a fait faillite. Ils craignent une expérience semblable. Ils ne veulent surtout pas que le syndicat engage des capitaux dans la fédération. Ils ont peur que cela serve à payer pour la mauvaise administration qui pourrait se faire dans d'autres syndicats membres. En effet dans l'ancienne fédération on demanda aux syndicats en bonne position financière d'aider les syndicats en difficulté. Cette paroisse refusa toujours (que je sache) et s'en félicita."

Pour résumer, disons que la concurrence sur le marché et le financement sont les principaux problèmes que doivent résoudre les administrateurs de ce syndicat forestier. En quoi ici le mouvement coopératif peut-il

apporter une réponse particulière à ces questions vitales, c'est ce que nous essayerons de voir dans la conclusion de cette deuxième section.

4- COOPERATIVE DE SERVICE

Dans la région No. 10, il existe une coopérative d'un type bien particulier puisqu'elle est en même temps une compagnie. C'est en 1944 qu'elle fut fondée. Devant les difficultés causées par le transport, quelques leaders décidèrent une fois de plus de recourir au mouvement coopératif. En l'espace de peu de temps \$32,000. en action de \$50.00 furent souscrits. Le capital provenait de trois sources: Les parts des sociétaires, les subsides du gouvernement et un emprunt des caisses populaires. Le but de la coopérative était d'aider le pêcheur et l'industrie de la pêche. La coopérative ne donne pas de ristourne, ce qui rend difficile l'augmentation ou le maintien du capital individuel. De plus, celui-ci est une source d'instabilité: les gens viennent le retirer à tout propos, et on ne peut l'éliminer car il faudrait avoir plus de membres. Sur ce dernier point tous ne sont pas du même avis. On semble craindre qu'un public trop nombreux cause de l'ingérence dans les affaires. Sur ce sujet voici quelques réflexions extraites d'un journal local: "Devrait-on chercher à faire de la Compagnie

un organisme appartenant à quelques individus et à quelques coopératives ou la maintenir telle qu'elle est maintenant, la propriété de tous ceux qui y détiennent des parts?

C'est vrai que ceux qui font vivre la coopérative sont ceux qui payent du fret, comme ceux qui font vivre les magasins coopératifs sont ceux qui y achètent tout ce dont ils ont besoin. Selon les apparences, on croirait bien que ce sont les marchands et les coopératives de consommation et de production qui sont les gros clients de la Compagnie mais en réalité les clients sont nous tous, qui payons, en définitive, le fret sur tout ce qui vient ou s'expédie sur les bateaux."

Au cours de l'été la Compagnie a reçu une nouvelle constitution. Une clause consistait à éliminer les actions de 50.00 partant à 200.00 le coût minimum. Un pêcheur protesta: "Quand il s'est agit de fonder la Compagnie on est venu nous trouver dit-il. C'était risqué mais nous nous sommes serrés la ceinture. Maintenant que ça va bien, ce n'est pas le moment d'éliminer ceux qui se sont forcés pour souscrire 50.00 en 44. "La clause fut soustraite de la constitution."

L'ambiguïté du statut de la Compagnie, coopérative sans ristourne et entreprise maritime dont le but est le service et non le profit et dont les "propriétaires" sont nombreux, ne va pas sans entraîner des difficultés:

problèmes de législation: lois des coopératives versus lois des transports, et en termes plus partiques, problèmes d'octrois.

Si cette compagnie a réussi à faire face à la concurrence de d'autres compagnies maritimes c'est dû à la fierté de la population, au travail des leaders et notamment aux clercs qui ont souvent confondu l'idéologie coopérative et l'idéologie religieuse.

De toutes ces observations sur le fonctionnement des coopératives, un problème majeur semble ressortir. D'une part la coopérative est-elle une solution de dernier recours dans le sens que les individus ne s'organiseraient en coopératives que dans les périodes de crises économiques comme si elles étaient un moindre mal et d'autre part leur évolution est-elle de nature à leur faire perdre leur statut c'est-à-dire que dans les périodes de prospérité, la coopérative semble devenir une entreprise financière semblable à n'importe quelle compagnie. Ce problème se pose d'autant plus fortement qu'il s'agit de coopératives de consommation qui englobent parfois des milliers de membres, qui sont dirigés par un appareil administratif central et dont la majorité ont peu d'influence sur la gestion d'une coopérative. A ce moment là on peut se demander si la coopérative moderne est fidèle aux principes du mouvement coopératif.

Ceci pose le problème de la participation des membres aux décisions et il dépasse le cercle des coopératives. C'est à notre avis l'un des problèmes centraux que pose la société moderne aux consommateurs de toute sorte: qu'il s'agisse de produits, d'argent ou de culture.

Une fois ce problème de la participation résolu, nous pouvons penser qu'il se produira peut-être une renaissance du mouvement coopératif, sur des bases nouvelles, adaptées à la société moderne.

Nous ne pouvons nous permettre d'aborder cette question ici car elle est trop vaste mais mentionnons que plusieurs des recherches sociologiques qui s'entreprendront en juin 64, étudieront le problème de la participation dans divers secteurs de la vie sociale.

CHAPITRE III

LE LEADERSHIP

Point n'est besoin d'insister sur l'importance du leadership pour le succès de toute politique de réaménagement. Les plus beaux plans ne sauraient être efficaces s'ils ne sont pas acceptés par la population et assumés par la suite. Ce n'est qu'en autant que les leaders naturels auront substitué les intérêts de la région à leurs intérêts personnels et qu'ils seront convertis eux-mêmes au changement que la population acceptera ensuite de changer certaines de ses habitudes devenues un obstacle à la poursuite d'un niveau de vie plus élevé.

Dans cette troisième partie, nous décrirons les différents modes de participation des groupes à la vie sociale: participation positive ou négative, les différents types de leadership exercés sur ces groupes, de même que les conditions favorables ou les obstacles à leur pleine efficacité,

Si nous mettons en parallèle les caractéristiques dominantes de la population et celles du leadership de la paroisse, nous avons les relations suivantes:

	<u>Population</u>	<u>Leadership</u>
1-	Dépendante	basée sur les statuts traditionnels
2-	Socialement intégrée	personnel
3-	Apathique	presque inexistant
4-	Chicanière	instable
5-	Sociable	jeune
6-	Instruite	dynamique

Notons qu'il ne s'agit pas ici de relations de cause à effet. De plus ces caractéristiques sont difficilement comparables entre elles, puisque les monographies n'ont pas utilisé de critères communs pour poser leur jugement. Néanmoins ce tableau nous donne un aperçu des situations rencontrées que nous allons considérer plus en détails maintenant.

1- Population dépendante. Leadership traditionnel.

Il y a peu de leaders dans la paroisse No.2 c'est-à-dire d'individus qui rallieraient une grande partie de la population autour de leurs idées ou de leur association. Certains postes cependant jouissent d'un prestige social plus grand. C'est ainsi que G.G. note dans sa monographie: "Le curé est généralement placé au-dessus de l'échelle sociale. Il est respecté et bien considéré de la population à cause de l'appui qu'il lui donne. Il solutionne certains problèmes, encourage les uns et fait la charité aux autres..."

L'infirmière occupe une place importante en raison de son instruction et des services qu'elle rend à la population. Le secrétaire-trésorier vient en troisième lieu parce qu'il est en étroite relation avec les gens...L'expérience qu'il a acquise depuis 16 ans, comme secrétaire de la commission scolaire et de l'UCC, et comme gérant de la caisse populaire, lui donne un certain prestige auprès de la population. Les professeurs ont un statut social important à cause de leur instruction et de leur salaire, etc.

Quant aux caractéristiques de la population on note un pourcentage élevé de dépendance sociale: 95% de la population serait assisté financièrement en hiver. De plus une forte contrainte sociale marque la population. L'insécurité de l'emploi et de la politisation excessive des organismes municipaux en seraient surtout responsables. C'est cette idée qu'explique le paragraphe suivant tiré de la monographie:

"La politique s'infiltré dans tous les travaux qui relèvent de près ou de loin du gouvernement. Il en résulte une inquiétude constante pour le colon qui craint de perdre son emploi obtenu après multiples démarches. D'une part, le colon est refermé sur lui-même, dans une tension continuelle. D'autre part, il critique et s'efforce de nuire à celui qui a été avantagé. Certains critiqueront avec leurs

amis, mais n'iront pas aux réunions de l'U.C.C. de peur de prendre position car "ils se feraient découvrir et perdraient leurs petites faveurs."

Donc si l'on veut résumer la situation en deux mots, on a du côté de la population, une dépendance et une contrainte sociale forte; du côté des leaders, du chantage politique et une certaine influence exercée par ceux qui savent "rendre service" à la population.

2- Population intégrée. Leadership traditionnel

La population de la paroisse No. 3 est socialement intégrée, c'est-à-dire que toute la vie de la paroisse est pensée en fonction de l'harmonie et de la bonne entente entre les citoyens. Contrairement à de nombreuses municipalités de la région on y déteste la chicane et on fait tout pour l'éviter. A cette fin on évite même les élections, considérées comme une occasion de chicane. Dans ce contexte on n'accepte pas facilement un poste où il y a beaucoup de responsabilités car cela engendre des critiques et la perte de ses amis. C'est pourquoi le terme fini, on fera tout en son possible pour se trouver un remplaçant qui sera élu par acclamation la plupart du temps.

Cette répugnance aux élections constitue-t-elle un abandon des droits civiques de la part du citoyen de cette paroisse? Ceci pourrait être favorable à l'avènement de lea-

ders "dictateurs" dans la paroisse. Il n'en est pas ainsi du moins si l'on réfère à l'examen de la situation que tente J.P. dans sa monographie:

"Dans cette paroisse, les hommes en place consultent toujours les contribuables avant de prendre une décision importante. Et la forme que prendra cette décision dépend très étroitement des réactions de la population. Il ne semble pas y avoir de groupes de pression organisés. Ces groupes se forment spontanément au hasard des intérêts mis en jeu. On remarque cependant que le rang leur sert souvent de principe d'unité. Le lieu à choisir pour la réalisation d'un nouveau projet, qu'il s'agisse de l'emplacement d'une école, d'une citerne ou d'un nouvel entrepôt, qu'il s'agisse de route à réparer ou des travaux à faire sur un cours d'eau, soulève presque toujours des controverses et mobilise l'opinion publique. Ceux qui sont intéressés par le projet se rassemblent spontanément pour former un groupe de pression. Un leader émerge qui parle ensuite pour le groupe et défend ses intérêts. Ces groupes vont se former et se dissoudre au hasard des intérêts. Ils seront plus ou moins nombreux, plus ou moins puissants, et leur porte-parole est souvent celui d'entre ses membres dont les intérêts sont les plus menacés par le projet et aussi celui qui a le plus à récolter du succès du groupe. Les décisions prises par les administrateurs du village et de la pa-

roisse suivront assez fidèlement les lignes de la majorité. On attend d'ailleurs pour les prendre qu'une majorité se forme, et elles changent ensuite assez souvent avec cette majorité.

Nous avons dit qu'il n'existait pas dans la paroisse de groupe de pression organisé, permanent. Ce n'est pas tout à fait exact. Par la voix de son gérant, la société coopérative agricole peut avoir une influence considérable sur la vie de la communauté. Mais cette influence repose avant tout sur la personnalité du gérant et sur la façon dont il définit son rôle. A cause de sa situation privilégiée, et parce qu'il possède la confiance et l'admiration de tous, le gérant de la coopérative a une influence considérable sur les affaires de la communauté. A la fois prudent et audacieux, rusé et bon enfant, il a déjà fait ses preuves comme homme d'affaires et on respecte son opinion. Dirigeant une entreprise qui représente à elle seule une bonne partie de la vie économique de la paroisse, il est souvent plus au fait de la situation financière d'un cultivateur que le cultivateur en question lui-même.

3- Population apathique. Leadership absent.

La paroisse No. 4 est caractérisée par une absence presque totale de leaders influents. Lorsqu'on parle du pouvoir on ne sait même pas à qui se référer; on em-

ploie un impersonnel: "Ils" pour désigner le gouvernement fédéral, provincial ou municipal: "ils devraient faire ceci, ils devraient faire cela" entend-on très souvent. Il n'y a personne qui puisse rallier une partie de la population autour d'un projet note L.G. Aucun nom ne revient fréquemment dans un domaine ou dans l'autre. La seule explication qui a été donnée venait d'un jeune qui disait: "ici, vous comprenez, on est tous des gens pareils, personne n'a plus d'instruction que l'autre, même ceux qui ont de l'argent. Il n'y a pas de médecin, ni de notaire." Quelques individus font partie des associations de la municipalité voisine qui étend aussi son influence sur le commerce et les loisirs de la paroisse. Il y a bien un cercle de fermières mais les activités se réduisent à quelques réunions mensuelles. Quant au Club Sportif, la façon dont il fonctionne nous montre bien la mentalité démissionnaire des gens de cette paroisse. Voici les observations de L.G. sur ce sujet.

"Le Club Sportif est en opération depuis le printemps 1962. Le président est assisté d'un comité directeur composé de 10 hommes...et dix femmes. Aux réunions, la moitié des directeurs sont présents... Quelques jeunes sont parfois allés donner leur suggestion. A date il y a eu peu de réalisations de ce comité... Il y a bien eu l'achat d'équipement de hockey, mais personne ne semble intéressé à organiser des équipes; on a aussi acheté un filet de baseball,

mais personne ne l'a posé et le terrain n'a pas été déblayé. Des danses sont organisées le samedi soir, mais peu de gens de la paroisse y vont... D'un côté, les gens qui sont en tête de cette organisation se plaignent du manque de collaboration de la population et de ce qu'ils ne font rien, mais sont toujours prêts à critiquer. De leur côté, les gens de la paroisse ne sont pas satisfaits de ce qui existe en fait de loisirs, se plaignent du fait qu'on collecte souvent, qu'on fait des tirages dont ils n'ont pas souvent les résultats et qu'avec cet argent il n'y a rien de réalisé...

Ce qui manque ici c'est un lien entre le Comité des Loisirs et la population, une personne qui aurait assez d'initiative pour mettre sur pied les loisirs et assez de dynamisme pour informer et mouvoir la population. On ne trouve pas de tel leader dit L.G. Cependant plusieurs individus font partie des associations de la paroisse voisine. Peut-être y-a-t-il des leaders parmi eux. Ils auraient trouvé dans la municipalité voisine, l'ambiance et le milieu plus favorable à leur activité.

4- Population chicanière. Leadership instable.

Les gens de la paroisse No.9 reconnaissent avoir une mentalité chicanière qu'ils considèrent comme le principal obstacle au développement de leur municipalité. Partisanerie politique, rivalités entre familles étendues, entre

les anciens et les nouveaux arrivés, entre entrepreneurs et salariés, entre les détenteurs du pouvoir et les collaborateurs immédiats. Bref, le ressentiment et l'agressivité se manifestent particulièrement dans les comportements politiques et contribuent à l'instabilité du leadership dans tous les domaines. Les membres du Conseil municipal et de la Commission scolaire changent souvent. Personnellement, cet été il nous a fallu plusieurs semaines d'entrevues avant de connaître les principaux membres. Les individus se réfèrent à l'avant-dernier conseil municipal et il en fut de même pour connaître les noms des présidents d'associations. Ceci peut être un indice de l'insouciance de la population vis-à-vis les affaires de la paroisse et d'autant plus si l'on songe au faible taux de participation aux associations volontaires. Il y a foule aux assemblées municipales uniquement lorsqu'on annonce de la chicane entre les membres ou lors des assemblées contradictoires en période électorale. On ne va pas à ces assemblées pour se renseigner, mais pour se distraire.

Le vrai chef pour les gens de cette municipalité c'est l'individu neutre ou celui capable de se choquer pour faire valoir ses idées. C'est celui qui ne se laissera pas influencer par un clan et saura parler assez fort au gouvernement pour obtenir des subventions. Et comme ceux qui en bénéficient sont aux yeux des délaissés, des

amis des leaders, on s'organise pour faire démissionner ces derniers, en leur tendant des pièges et sur ce point ils sont des spécialistes du code municipal.

Il résulte de cette mentalité, une grande mobilité au niveau des postes de direction de la municipalité et d'autant plus que la population refuse de se laisser diriger par des individus entreprenants, qui ont déjà réussi dans leur entreprise personnelle car "ce serait leur donner une autre occasion de faire de l'argent à nos dépends" disent les gens.

Population sociable. Leadership jeune.

C'est à partir de deux indices que nous avons qualifié la population de la paroisse No. 7 de sociable. D'abord la bonne entente règne entre les deux groupes ethniques qui composent la population et ceci semble influencer sur la vie de toute la communauté. En deuxième lieu, les individus semblent très attachés à leur milieu tant familial que social. Voici plus explicitement comment se manifestent ces attitudes dans la vie de tous les jours. Nous empruntons ces textes à la monographie de Y.G.R.

"Les familles anglaises travaillent pour une compagnie qui leur assure de bons revenus. Ces (gens) entretiennent de bonnes relations avec la classe supérieure, mais les occasions de contact en dehors des heures de tra-

vail sont rares. On dit à leur sujet qu'ils sont travailleurs, sobres et honnêtes; que c'est du bon monde. De leur côté, les Anglais disent des Français qu'ils sont intelligents et habiles au travail... Dans les municipalités voisines, les attitudes sont beaucoup plus amicales entre groupes ethniques, car il y a un plus grand nombre de familles anglaises et les contacts entre Anglais et Français se produisent au niveau d'une même classe sociale. Un père de famille... âgé d'une soixantaine d'années dit ceci: "Anglais, Français, tous pareils. C'est comme des frères et des soeurs car tous sont allés aux mêmes écoles. Aujourd'hui, les jeunes sont séparés mais ils sont bons amis quand même.

Dans ces familles, le père possède beaucoup d'autorité, en tant que conseiller, auprès de ses enfants. Les liens qui unissent parents et enfants sont assez forts. Les membres de la famille qui sont partis travailler à l'extérieur, écrivent souvent. D'ailleurs on remarque qu'ils sont très attachés à leur milieu; ils ne craindront pas de faire un voyage de 600 à 700 milles pour venir passer une fin de semaine chez eux."

Cet attachement au milieu se manifeste encore par le faible taux d'émigration de cette paroisse compara-

tivement au taux élevé de la région. De plus les jeunes qui partent étudier à l'extérieur manifestent le désir de revenir travailler dans la municipalité et ceci parce que depuis quelques années, ils entrevoient des chances de réussir et surtout d'exercer une certaine influence sur leur milieu. Voyons comment se fait cette infiltration des jeunes dans les affaires de la paroisse:

"Depuis longtemps les contribuables élisaient, à la mairie et à l'échevinage, des individus qui avaient connu la misère comme eux, qui les connaissaient bien et n'iraient pas augmenter les taxes à tout propos. On ne faisait pas confiance aux "transportés" du village i.e. à ces gens dont les familles n'étaient ici que depuis une génération ou deux. Les relations entre le conseil municipal et la Chambre de Commerce étaient tendues. Or, depuis deux ans, on a décidé d'élire des gens qui étaient instruits de préférence à ceux qui ne l'étaient pas. Le conseil municipal s'en est trouvé transformé, et d'autant plus que des jeunes qui étaient allés parfaire leur instruction à Gaspé ou dans d'autres institutions se retrouvaient ici pendant l'été et contribuaient à l'organisation de nombreuses activités... Ils occupent maintenant la plupart des postes clefs et sont presque tous membres de la Chambre de Commerce".

Contrairement à ce qu'on a observé dans les autres municipalités de la région, ces gens ne semblent pas s'ennuyer. Et phénomène rare, ils émigrent peu, non par crainte ou par peur de l'inconnu mais parce qu'ils semblent aimer le milieu. Qu'est-ce qui rend cette paroisse plus attrayante? Serait-ce un niveau de vie plus élevé? Il y a partout un bon nombre de chômeurs et le montant versé en assistance financière n'est pas le moindre de la région. A notre avis, c'est l'adaptation des gens à leur milieu, la sociabilité qui s'en dégage et par la suite, le complexe de relations primaires nouées, qui constituent les points attrayants de la vie de la paroisse en même temps qu'ils agissent comme facteur de freinage à l'émigration des jeunes.

Ici nous allons risquer une hypothèse: Puisque la mentalité de ces gens diffère de celle que nous avons rencontrée dans les municipalités des autres régions (du moins celles étudiées ici) ne peut-on pas penser qu'il y a eu phénomène d'acculturation entre les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais, au niveau de la socialisation des enfants, ce qui expliquerait la différence de mentalité par le recours à des méthodes d'éducation différentes, c'est-à-dire de nature à procurer plus de sécurité aux individus laquelle se manifesterait par une plus grande sociabilité?

Population instruite. Leadership dynamique.

La paroisse No.10 est de l'avis de plusieurs, la paroisse la plus dynamique de la région. "C'est de là qu'est parti le mouvement coopératif des caisses populaires et plusieurs leaders y sont nés. Certains attribuent ce dynamisme à l'éducation. En effet, vers 1880, les religieuses de Congrégation y ont fondé un couvent qui a depuis, fourni plusieurs institutrices. Les femmes de cette paroisse avaient plus de facilités pour s'instruire et ceci influença les générations qui ont suivi. Encore aujourd'hui, il y a plus de filles de cette paroisse dans les écoles normales." Un informateur mentionne: "Dans ma vie j'en ai vu des gens et je ne me souviens pas d'avoir fait affaire avec un gars de la paroisse de X qui ne savait pas écrire."

Le lien semble donc net ici entre l'instruction et le dynamisme de la municipalité.

Pour conclure cette section, mentionnons que trois de ces types de leadership nous paraissent efficaces: ce sont le leadership jeune, le leadership personnel et le leadership dynamique. Le leadership basé sur les statuts traditionnels est un leadership conservateur. On peut le dire efficace en autant que les individus exécutent fidèlement les tâches attribuées à leur occupation sans recourir à leur initiative ou aux ressources de leur personnalité. Quant aux deux autres types, ils sont nettement inefficaces.

CHAPITRE IV

L A F A M I L L E

La famille rurale canadienne-française demeure encore l'unité fondamentale de l'organisation sociale. Cependant, elle n'est plus une communauté indépendante autonome et fonctionnelle. Les sociologues Léon Gérin, Horace Miner et Everett C. Hughes écrivaient vers les années 1937-1943 que "la campagne canadienne-française se présentait comme une simple juxtaposition de familles qui sont à peu près toutes engagées dans la culture et qui presque toutes se suffisent à elles-mêmes." (1) L'évolution socio-économique moderne ne nous permet plus de faire les mêmes observations. En effet nous ne pouvons parler d'une ferme familiale, d'auto-consommation pour l'habitant de la paroisse No. 2.

C'est une paroisse très affectée par une évolution rapide et brusque de ses structures. En conséquence, la famille se trouve dans un constant déséquilibre. Les colons dépendent entièrement des contingences et des mesures socio-économiques pour leur subsistance. La surpopulation afflige cette paroisse où l'accroissement du nombre des enfants ne s'accompagne pas d'un développement adéquat des moyens de subsistance. Un niveau de vie déjà insuffisant s'y abaisse constamment.

(1) Léon Gérin: Le type économique et social des canadiens-français.

L'action canadienne française 1937, P.84

Everett C. Hughes: French Canada in transition 1943. P.4

Horace Miner: St-Denis a french canadian parish 1939, P.63

De plus, l'auteur affirme: les coutumes traditionnelles apportées par les chefs de famille n'ont pu résister aux changements rapides du siècle. Certains parents dit-il cherchent un point de repère pour établir leurs normes familiales. Il semble que nous ayons là la clef des conflits familiaux: la vie familiale a perdu sa signification. Unis autrefois à travers la coopération économique, ces familles n'ont pas encore découvert un autre motif de coopération qui resserrerait les liens familiaux de façon nouvelle. Cette situation n'est pas imputable uniquement à la persistance d'idéologies traditionnelles mais surtout à la situation socio-économique de la région qui favorise l'existence d'éléments désintégrateurs de la famille comme de la société globale. Un de ces principaux facteurs serait l'abandon presque total du leadership à la femme et l'état d'insécurité qui s'en suit.

Le faible pourcentage d'emplois disponibles en Gaspésie et dans la région du Bas St-Laurent, oblige les individus à se chercher du travail en dehors de la région, souvent sur la côte nord, à Montréal ou en Abitibi. Il en résulte pour la famille, une absence prolongée du père qui parfois ne revient au foyer qu'après six mois de travail. Le revenu insuffisant, le coût élevé des transports, des conditions de travail pour célibataires endurcis, sont des obstacles aux visites fréquentes du foyer et ceci vaut surtout pour les travailleurs en forêt.

Dans ces conditions la femme prend presque totalement les responsabilités de la famille: elle élève seule les enfants, administre le budget, parfois elle suggère au mari de changer d'emploi ou de se mettre sur l'assurance-chômage plutôt que de travailler. De son côté, le mari se plaint d'être considéré comme un étranger dans la maison et de ne pas être reconnu par les enfants lorsqu'il revient.

Ce sont les femmes ayant des enfants d'âge scolaire qui semblent le plus atteintes par cette situation. En effet, pour la plupart des informatrices, il est plus difficile d'élever les enfants lorsque le père n'y est pas, car c'est lui qui finalement a autorité sur eux. De plus, elles prétendent qu'un père longtemps absent du foyer en vient à se désintéresser de ses enfants comme il se désintéresse de l'administration de la maison. "Ils sont même violents avec leurs enfants, c'est comme s'ils ne les comprenaient pas" avoue une informatrice.

Chez les jeunes couples, la femme semble mieux s'adapter à la situation. L'été elle va rejoindre son mari avec les enfants; l'hiver elle s'organise un genre de vie. Lectures, rencontres d'amies, éducation des enfants semblent bien les occuper et d'autant plus qu'elles affirment que l'éducation revient à la femme et que le mari n'a rien à y voir. Notons que les enfants de ces informatrices étaient encore au ber. Peut-être changeront-elles d'avis lorsqu'ils seront plus vieux.

Ces différentes considérations sur la famille, nous amènent à faire la remarque suivante. Puisque la femme est responsable de la plupart des décisions prises au niveau de la famille, et que celles-ci ont des répercussions sociales, n'est-il pas convenable qu'elle soit intégrée directement à la vie de la paroisse afin de pouvoir exercer une influence qui soit favorable à l'évolution de la vie communautaire et non pas une entrave. Dans la société moderne, la seule participation à la vie familiale ne suffit plus comme moyen d'intégration à la communauté car la vie sociale n'est plus comme autrefois le prolongement de la vie familiale. L'organisation sociale complexe de la société moderne a provoqué une scission entre la vie privée et la vie publique, et ce n'est que par une participation directe à cette dernière que la femme pourra efficacement jouer son rôle. Par participation directe nous entendons ici non seulement l'exécution passive des politiques mais aussi la participation à leur élaboration.

CHAPITRE V

LA POLITIQUE ET LA DEPENDANCE SOCIALE

La politisation de presque toutes les associations volontaires, le caractère de fête collective revêtu par les assemblées politiques, la patronage devenu une institution municipale, et la dépendance socio-économique qui en découle, sont autant de problèmes politiques observés dans la région.

La description de la vie politique de la paroisse No. 1 est un bel exemple de cette politisation des milieux ruraux. R.S. dans sa monographie en examine les conséquences:

"Les affaires municipales dit-il sont en effet ce qu'il y a de plus politisées. La politique de dire un informateur, c'est le "show" de la paroisse...La lutte électorale au municipal..ne manque pas de chaleur et apparait aussi animée que l'élection provinciale à laquelle elle se trouve en fait rattachée.

"Le maire remplit en fait deux fonctions essentiellement distinctes qui, même si elles le sont la plupart du temps, pourraient ne pas être cumulées par la même personne. Il est le représentant officiel de la Municipalité. Habileté à présider le conseil municipal, à signer les actes officiels et à parler publiquement au nom de la municipalité. Mais il est aussi, (c'est sa fonction officieuse, parfois plus importante

que la première), le leader politique local du parti au pouvoir, le "patronneux" chargé des rapports entre la municipalité et le gouvernement par l'intermédiaire du député, et de ce fait il est habilité à obtenir et à distribuer des faveurs dans la municipalité.

Le pouvoir politique local se scinde donc en deux juridictions de nature essentiellement différentes. L'une s'exerçant démocratiquement en vertu d'un mandat reçu de la base, sur des questions "officielles" dans le cadre prévu par le code municipal. L'autre s'exerçant arbitrairement, en vertu d'un mandat conféré par l'activisme personnel et, suivant bon plaisir, par les instances supérieures du parti, en l'occurrence le député ou le patronneux du comté, sur les affaires "officieuses". Les faveurs que la parti au pouvoir consent à dispenser. Les groupes détenteurs de chacun de ces deux éléments du pouvoir politique local diffèrent: l'un, habituellement homogène, se forme par cooptation et inféodation commune au parti, l'autre, de nature plutôt hétérogène dépend de l'électorat local pour se constituer. C'est ce qui confère habituellement au maire, membre et représentant principal des deux groupes, une allure à la fois de démocrate et d'autocrate.

Dans cette municipalité le patronage est à l'honneur et le conseil municipal n'est pas au service de la population, mais au service du ou des partis. Un autre exemple de politisation, plus discret cette fois, nous est fourni dans la pa-

roisse No. 2. Là, l'influence de la structure informelle du pouvoir: Les organisateurs politiques, sur la structure formelle: les représentants élus, se fait dans le sens d'une forte contrainte sociale qui, inhibe les individus dans leurs revendications. Voici un extrait de la monographie sur ce point:

"...Il reste donc un petit groupe de colons qui administrent la paroisse sous l'influence d'un groupe non désigné à cette fin. Ce groupe constitue précisément la structure informelle, dont les membres agissent par l'intermédiaire de ceux qui forment l'autorité officielle de la paroisse. Le groupe informel est composé d'organiseurs du parti politique au pouvoir. Ceux-ci agissent pour leurs intérêts personnels. L'administration de la communauté se fait ainsi sous l'influence politique. Les organisateurs s'occupent des travaux de voirie, des travaux de colonisation, des problèmes scolaires et de l'assistance-chômage. Les emplois sont donnés à la suite d'influence politique et les problèmes sont solutionnés par intérêts particuliers. On nommera des commissaires qui ne savent pas écrire leur nom et qui sont incapables de prendre position sur tel ou tel point, afin de mieux faire passer ses projets dans les assemblées. Il arrive parfois, qu'un commissaire reçoive l'ordre de ne pas se présenter aux réunions, afin de faciliter l'adoption de certaines mesures. Le groupe informel profite ainsi des divers avantages qui se présentent dans la paroisse. En conséquence, la struc-

ture informelle diminue l'efficacité de la structure formelle, et affecte toute la communauté parce qu'elle ne lui rend pas justice.

Cette situation révolte un groupe de colons qui se sentent impuissants, parce qu'ils ne reçoivent pas l'appui de la population. Les colons sont généralement insatisfaits, mais ils n'osent pas présenter leurs griefs aux assemblées. Ils craignent de perdre leur faveur, ou encore leur chèque d'assistance-chômage. Il existe donc une sorte de conscience collective imprégnée d'un contrôle social assez fort."

La politique ne s'étend pas seulement au pouvoir municipal mais aussi à la plupart des associations volontaires et même celles aussi neutres que la Société St-Jean-Baptiste et les associations de loisir. Ces associations ambitionnent toutes de devenir des groupes de pression forts qui pourront obtenir des octrois pour la paroisse. Et selon leurs dirigeants c'est le nombre élevé de membres dans une association qui leur permettra de jouer ce rôle.

On le voit il y a une forte mentalité de dépendance dans la région et les politiciens l'exploitent; en effet, les structures officielles des partis prévoient des mécanismes d'infiltration du patronage au niveau des municipalités. Voici sur ce point quelques informations recueillies par un monographe.

"La victoire libérale de 1960 résulte en partie de l'efficacité travail de noyautage effectué entre 1956 et 1960 dans toutes les municipalités du comté et de la mise sur pied pour le comté d'une fédération "d'associations de paroisses", dont les dirigeants étaient élus à la base par les militants. Depuis juin 1960, cette fédération de comté, qui fait d'ailleurs partie de la Fédération libérale des cinq comtés de la Gaspésie, joue un rôle politique considérable même si ce n'est pas elle directement, mais le député, qui détermine l'attribution des contrats. De l'avis d'un de ses vice-présidents, son rôle consiste principalement à "faire des pressions". C'est elle en particulier qui est intervenue auprès du "comité ministériel spécial des grosses affaires" (1) pour faire engager, en passant par dessus la Commission du service civil, le fils de Monsieur X.

Ce comité existe-t-il vraiment? A-t-il un autre nom? Une autre fonction? Est-il officieux? Officiel? Peu importe. Pour les individus de cette paroisse, il est une réalité bien vivante et ils en ont gardé l'image qu'on leur a donnée: "un gros comité de patronage".

(1) Ce comité spécial est formé, d'après un vice-président de la Fédération, de MM. Lesage, Arsenault, Pinard, René Lévesque et Courcy. Les décisions de ce comité lient, d'après lui, la Commission du service civil qui n'a rien à dire en l'affaire. L'engagement de 7 inspecteurs de pension, tous anciens libéraux actifs et dépassant l'âge limite de 45 ans, aurait été décidé en dehors de la Commission du service civil par le comité ministériel spécial des grosses affaires.

La population s'attache à la politique comme à sa dernière chance de survie. Le patronage est une réalité quotidienne, on ne s'en cache pas. On déteste la politique: c'est une occasion de chicane. Mais on voit la nécessité d'en faire et on aime se vanter des faveurs obtenues: c'est un signe de débrouillardise et de succès. Ces comportements furent aussi observés dans la paroisse No. 1 dont voici un extrait du rapport:

"Au plan politique, la mentalité de la population se caractérise par la dépendance et le cynisme. Déclinant tout effort personnel, on attend tout du pouvoir, de ses combines politiques et l'on est souvent prêt à marchander son vote ou son influence pour une faveur. Le fatalisme règne en maître: "au plus fort la poche." Telle est la loi commune que chacun admet sans récriminer comme si elle allait de soi. Facilement les profiteurs sont justifiés de leurs exactions et si on les combat, ce n'est pas au nom des principes de l'honnêteté publique ou d'un souci de justice distributive, mais pour essayer suivant le principe "ôte-toi que je m'y mette", de les éliminer à son avantage. Ainsi s'expliquent le changement de personnel que tout le monde trouve normal et juste au lendemain d'un changement de gouvernement et la permanence, non seulement acceptée mais souhaitée, de patronage.

Si étonnant que cela paraisse, tout le monde affirme détester personnellement la politique partisane et la rend responsable de tous les maux, mais chacun ne peut s'empêcher d'en

faire. De même personne n'ignore qu'on se ruine dans la politique et chacun le sait, le dit et le constate de ses propres yeux, mais cette constatation évidente ne réussit pas à éteindre la soif de s'en mêler quand même.

En fin de compte on réussit à mettre de la politique partout et à politiser tous les secteurs de la vie sociale. L'animosité entre groupes de population qui en résulte dégénère en chicanes personnelles et aboutit à des procès. C'est probablement ce goût de la politicaillerie qui entretient dans la population ce tempérament chicanier, souligné par des observateurs. Ainsi, à la suite de la défaite de son candidat à la mairie cet été, une femme rompit ses relations avec toutes ses amies qui ne l'avaient pas appuyée.

Toutes ces chicanes et ces rivalités résultent d'une activité qu'on aime à la folie et pour laquelle certains développent une habilité remarquable.

Si parfois on peut parler de corruption politique, ce n'est pas toujours le cas ici. Il faut tenir compte du contexte global dans lequel la politique a évolué. Nous sommes ici en face de sociétés rurales traditionnelles et dans ces sociétés les relations politiques comme toutes les relations sociales ont un caractère beaucoup plus personnel, ce qui favorise le patronage sur une haute échelle et d'autant plus qu'on distingue mal l'individu de sa fonction; le vote est

souvent une occasion "personnelle" de remercier un candidat de ses faveurs (quand ce n'est pas un moyen d'en obtenir d'autres). Cependant, des indices de transformation apparaissent dans le comportement politique traditionnel. C'est du moins ce qu'à observé R.S. dans la paroisse No. 1.

"La campagne créditiste de 1962 a permis de déceler des changements politiques importants dans le vote familial et indique une certaine destructuration familiale au plan politique, dit-il.

Alors qu'auparavant, les organisateurs pouvaient tabler sur le vote par familles - la femme s'abstenait plutôt que d'annuler le vote de son mari, et prêtaient une attention spéciale aux "contrôleurs", i.e. ceux, qui par suite de la structure des familles, exercent beaucoup d'influence sur plusieurs voteurs, surtout le père. Un observateur bien au courant de la situation politique fait remarquer qu'il n'était pas rare en 1962, ce qui a dérouté les organisateurs des partis traditionnels, d'entrer dans une maison où le père restait fidèle à l'un ou l'autre des vieux partis, tandis que la mère, souvent à la suite d'un fils, ne cessait de gloser sur l'un ou l'autre des thèmes créditistes.

De même au plan municipal, on peut se demander, à la suite de l'élection de cet été, s'il n'y a pas évolution vers un mode de comportement électoral plus abstrait. Contrairement

à son adversaire, Monsieur X a eu recours, en l'absence d'assemblées à l'influence d'éléments extérieurs à St. X. De plus la différence dans le mode de célébration au soir de l'élection semble très significative. Alors que le vaincu fêtait avec une centaine de supporters dans une maison privée à St.X. et qu'il payait de sa poche la bière aux participants et fournissait lui-même un orchestre, les vainqueurs célébraient dans un hôtel extérieur à St. X., réservé pour la circonstance, et chacun des participants devait défrayer lui-même le coût de ses consommations et une partie des frais de l'orchestre. N'est-on pas là en face d'une soirée post-électorale plutôt traditionnelle chez les vaincus contrairement à la fête des vainqueurs, qui revêtait un caractère beaucoup plus impersonnel?

Que pareil comportement soit possible malgré la préférence avouée des gens pour un système personnel, voir paternaliste, fait sentir la difficulté du passage à l'étape d'impersonnalisation, mais manifeste clairement l'évolution réelle qui est actuellement en cours."

Quant à la sécurité sociale, notons que l'assistance financière du gouvernement, en général, n'est pas considérée comme une aide mais comme un dû dont l'obtention exige beaucoup de ruse. On se plaint des injustices commises dans ce domaine et on se fait un "devoir" de les dénoncer auprès des représentants du Ministère du Bien-Etre qui avouent recevoir un nombre consi-

dérable de lettres de ce genre.

Il est de l'avis de plusieurs leaders que le système actuel d'assistance, favorise la paresse: les individus se mettent sur l'assistance-chômage et refusent de travailler disent-ils. Ce phénomène est courant, mais il s'agit d'une attitude très rationnelle. En effet, les individus reçoivent plus de l'assistance-chômage qu'ils ne gagneraient à travailler. Et comme à ce bas niveau de revenu, chaque dollar est vital, les individus s'organisent pour obtenir le plus haut revenu possible.

Il y a aussi une loi qui défend aux assistés de travailler sous peine de perdre leur pension. Ce règlement demanderait à être révisé et comme le suggèrent souvent les cultivateurs, la première condition pour obtenir certaine pension ne devrait-elle pas consister dans la production d'un travail quelconque, même si le montant reçu dépasse de loin la valeur du travail accompli. Ceci supposerait que l'on repense tout le système de sécurité sociale et aussi toutes les structures du pouvoir municipal qui actuellement ne sont pas pensées en fonction de l'administration d'une paroisse au plein sens du mot. Le conseil municipal n'est pas un échelon de la hiérarchie du pouvoir ou même de la hiérarchie du gouvernement mais un échelon de la hiérarchie du parti comme on l'a vu.

En définitive, ce n'est pas la mentalité de dépendance des individus qu'il faut tellement blâmer, mais il faut plutôt

dénoncer les intérêts trop particuliers qui se sont cristallisés dans des structures sociales informelles d'abord, et qui sont assumés par les structures formelles maintenant. C'est ce fait que nous avons voulu mettre en évidence dans cette section sur la politique et ceci sans aucune intention accusatrice.

Annexes du rapport sur les monographies

Nous publions ici, en annexe au rapport sur les monographies, le rapport sur les caractéristiques démographiques des municipalités concernées par les monographies et quelques extraits de celles-ci, parmi les plus typiques. Le rapport n'était pas un résumé des monographies mais il consistait dans l'examen de quelques thèmes précis, reliés directement à celui du réaménagement régional. C'est pourquoi d'autres questions, non moins importantes pour le sociologue qui cherche à avoir une vision globale de la société dans laquelle il travaille, mais considérées comme secondaires dans la perspective d'une politique immédiate de réaménagement, n'ont pas été soulevées. C'est cette lacune que nous voulons combler en publiant ces quelques textes.

* * * * *

Le 12.12.1911, à 10 heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie.

Le conseil a examiné le rapport du maire sur l'administration pendant l'année 1911. Le rapport a été adopté à l'unanimité. Le conseil a également examiné le budget de l'année 1912. Le budget a été adopté à l'unanimité. Le conseil a enfin examiné le rapport du maire sur la situation de la commune. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

Le conseil a décidé de voter une somme de 100 francs pour l'entretien de la mairie.

Le conseil a également décidé de voter une somme de 50 francs pour l'entretien de la bibliothèque. Le conseil a enfin décidé de voter une somme de 25 francs pour l'entretien de la salle de la mairie. Le conseil a décidé de voter une somme de 10 francs pour l'entretien de la salle de la mairie. Le conseil a décidé de voter une somme de 5 francs pour l'entretien de la salle de la mairie. Le conseil a décidé de voter une somme de 2 francs pour l'entretien de la salle de la mairie. Le conseil a décidé de voter une somme de 1 franc pour l'entretien de la salle de la mairie.

PAROISSE NO. 1

Le conseil a examiné le rapport du maire sur la situation de la paroisse. Le rapport a été adopté à l'unanimité. Le conseil a également examiné le budget de la paroisse. Le budget a été adopté à l'unanimité. Le conseil a enfin examiné le rapport du maire sur la situation de la paroisse. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

Le conseil a décidé de voter une somme de 100 francs pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a également décidé de voter une somme de 50 francs pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a enfin décidé de voter une somme de 25 francs pour l'entretien de la paroisse.

Le conseil a décidé de voter une somme de 10 francs pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a également décidé de voter une somme de 5 francs pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a enfin décidé de voter une somme de 2 francs pour l'entretien de la paroisse.

Le conseil a décidé de voter une somme de 1 franc pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a également décidé de voter une somme de 0,50 franc pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a enfin décidé de voter une somme de 0,25 franc pour l'entretien de la paroisse.

Le conseil a décidé de voter une somme de 0,10 franc pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a également décidé de voter une somme de 0,05 franc pour l'entretien de la paroisse. Le conseil a enfin décidé de voter une somme de 0,02 franc pour l'entretien de la paroisse.

(1) Le conseil a examiné le rapport du maire sur la situation de la paroisse. Le rapport a été adopté à l'unanimité. Le conseil a également examiné le budget de la paroisse. Le budget a été adopté à l'unanimité. Le conseil a enfin examiné le rapport du maire sur la situation de la paroisse. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

1- LE CELIBAT

S'il est un phénomène qui saute aux yeux dans cette paroisse, c'est bien le célibat. Cette paroisse compte 80 célibataires de 25 ans (1) et plus, soit 17.4% des 461 personnes qui entrent dans ce groupe.

Les gens de la place le reconnaissent d'emblée et soulignent le fait comme s'il s'agissait d'une tradition. Trois grandes familles se sont acquises une réputation en ce domaine. C'est à peine une exagération; on passe pour être célibataire de pères en fils. Sur quarante-deux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, dans la famille X on compte 20 célibataires; plusieurs d'entre eux sont déjà morts. Il en est de même dans deux autres familles qui sont en train de disparaître.

On soupçonne dès lors la présence dans ces familles de phénomènes psychologiques que seul un psychanalyste serait en mesure de bien analyser. C'est un fait de notoriété publique que les mères de ces familles déconseillaient le mariage à leurs enfants. On m'a signalé des cas où des jeunes filles se sont presque ma-

(1) Faute d'avoir pu trouver la moyenne d'âge exacte au mariage dans la province de Québec, j'ai choisi, sur les conseils de M. Yves Martin, de considérer comme célibataires ceux qui sans être mariés, ont déjà atteint ou dépassent l'âge de 25 ans.

riées de force. Cette attitude des mères d'ailleurs, m'a-t-on dit, s'observe, quoique à un degré moindre, dans d'autres familles. Et chose curieuse, ce sont les fils, plus que les filles qui semblent en avoir subi le contre-coup.

A cette attitude négative, il faut ajouter l'opposition systématique de certains curés, surtout celui de 1930 à 1940, à toute forme de divertissements ou d'activité sociale impliquant la danse. Au dire de certains informateurs, qui déplorent le fait, cette condamnation radicale de la danse privait les jeunes d'alors de la seule possibilité de se rencontrer et de vaincre la gêne qui les empêchait d'entreprendre une cour assidue auprès d'une jeune fille de la place. Les temps ont changé depuis: les curés adoptent une position moins négative, à moins qu'ils ne ferment les yeux par suite de leur impuissance à contenir le mouvement. De plus les moyens de communication permettent maintenant aux jeunes d'établir plus facilement des contacts. N'empêche que chez les célibataires d'un certain âge la rareté des rencontres, liée à l'opposition maternelle et religieuse, peut constituer un élément d'explication de la situation maritale.

Encore chez les célibataires, la disparité numérique entre les sexes est nettement favorable aux hommes: 61 "vieux garçons" contre 19 "vieilles filles" soit un pourcentage de 24% et 9.2% dans chaque catégorie respectivement.

La disparité numérique, normale en milieu rural, demeure même lorsque, tenant compte de la différence d'âge au mariage, on calcule le nombre de célibataires masculins à partir de 30 ans: on obtient alors le total de 36, soit presque le double du nombre de célibataires de 25 ans et plus du côté des femmes.

Pareil écart provient en grande partie de la situation occupationnelle différente des deux sexes. Alors que très tôt la jeune fille trouve un emploi à l'année dans les centres urbains avoisinants, où les chances de rencontrer un prétendant sont relativement grandes et se matérialisent par un mariage hâtif et un départ définitif de la paroisse, les "jeunesses" doivent, pour s'employer, gagner les chantiers de la Côte Nord, s'éloigner en d'autres termes de leur "milieu civilisé" pour travailler dans une atmosphère difficile dont les épouses et les femmes "bonnes à marier" sont par définition exclues. Ce n'est qu'en de rares visites rapides et pendant la longue période hivernale de

chômage et d'inactivité qu'ils regagnent leur village déjà dépeuplé de filles au profit des centres urbains environnants.

L'insécurité psychologique consécutive à la dureté et à l'instabilité de leur emploi les pousse (leurs gains immédiats engloutis dans l'automobile et la boisson) à retarder leur mariage jusqu'au jour où, âgés et sans le sous comme au départ, ils cherchent à se caser à tout prix avec la première fille qui voudra d'eux ou décident de rester célibataires, préférant "vivre plutôt que d'exister". "Des gens comme nous, c'est pas mariables" de me confier l'un d'entre eux.

Ceci vaut pour les bûcherons. Pour d'autres célibataires, leur état marital est déterminé par le déclin actuel de l'agriculture et la conception qu'on se fait dans le milieu de la femme idéale du cultivateur.

Sur 40 propriétaires de fermes au revenu agricole supérieur à 50% du revenu total, 10, soit le quart, sont célibataires. Les statistiques sont encore plus révélatrices lorsqu'on ne considère que le groupe des 22 qui tirent de leur terre 75% et plus de leur revenu total: 7 sur 22 ne sont pas mariés. On est bien près du tiers et il s'agit des cultivateurs les plus authentiques de la place. D'ailleurs les trois grandes familles réputées pour leur propension au célibat sont ou é-

taient agricoles. Il y a donc une relation entre le célibat et l'agriculture. Comment l'expliquer?

Toute hypothèse explicative doit tenir compte de la place centrale qu'occupait traditionnellement la femme dans l'exploitation agricole. Les responsabilités y étaient partagées, la femme s'occupant du ménage et de la nourriture, du soin et de l'éducation des enfants, de l'entretien du potager et de la basse-cour; parfois même elle se chargeait de la traite des vaches, faisait équipe avec l'homme pour certaines tâches comme les foins et allait jusqu'à le remplacer temporairement quand il s'absentait. L'homme, lui, se chargeait des gros travaux de la ferme et complétait l'hiver, par son travail dans les chantiers ce qui manquait au budget familial.

Une telle répartition des tâches pouvait s'avérer adéquate alors que l'agriculture, visant à une certaine autarcie, prospérait grâce à l'appui complémentaire de la forêt et qu'il était on ne peut plus honorable pour une femme d'épouser un "habitant". A cette dernière on ne demandait ni la grâce, ni la beauté, ni une belle mise, mais qu'elle fût forte, adroite de ses mains, vaillante et en assez bonne santé pour vaquer à ses occupations multiples et mettre au monde beaucoup d'enfants vigoureux.

Mais aujourd'hui que le contexte économique-social a changé, surtout depuis la dernière guerre, pareille répartition des tâches ne peut plus tenir et c'est pour ce motif que la petite entreprise agricole de type familial à tendance autarcique se trouve remise en question et tend à disparaître.

La complémentarité traditionnelle de la forêt et de l'agriculture ayant vécu par suite du changement de la période de coupe du bois, l'homme doit ou se condamner à aucun autre revenu monétaire que celui que peut lui procurer la vente de produits agricoles ou s'éloigner de chez lui au moment de la plus intense activité agricole et laisser à sa femme la responsabilité écrasante de conduire seule l'exploitation familiale. C'est trop exiger d'elle, d'autant plus que maintenant, grâce aux moyens de communication, elle est en mesure de comparer sa situation à celle de la femme du journalier au village ou en ville, de découvrir combien plus qu'elle d'autres femmes jouissent de loisirs et de confort et peuvent consacrer de temps et d'argent à leur toilette.

Dès lors ce n'est plus un honneur d'épouser un "habitant". On s'y refuse carrément ou, si l'amour fait un moment oublier ce handicap et accepter le mariage

c'est avec l'arrière-pensée plus ou moins explicite de hâter l'abandon éventuel de la terre. Nombreux sont ainsi les couples jeunes, ou même plus âgés, qui, dans le but d'aller travailler à l'extérieur, ont vendu leur ferme à cause de la femme. "Ce n'était pas une vraie femme de cultivateur", disent les vieux.

Le jeune homme qui, sous l'influence de la tradition familiale et dans la perspective d'hériter d'une bonne exploitation agricole, s'oriente vers l'agriculture ne trouve pour aspirer à sa cour que les filles de faible santé ou dont personne ne veut, ce que les conditions actuelles de l'agriculture ne lui permettent pas d'accepter (1). Il n'a d'autre ressource que de demeurer célibataire.

C'est en ce sens qu'on peut poser la question: LE CELIBAT SERAIT-IL LE DERNIER MOYEN DE RESTER FIDELE A LA TERRE?

-
- (1) A ma question pourquoi il demeurerait célibataire, un cultivateur de 39 ans m'a répondu: "Je sors avec une fille depuis 14 ans. Au début je voulais l'épouser, mais sa mère ne voulait pas. Maintenant qu'elle est malade, sa mère veut, mais c'est moi qui n'ose plus. Dans la situation actuelle, on ne peut vraiment pas prendre de chance". A noter les considérations sur la conjoncture économique et l'influence de la mère.

Dans toutes les entreprises de type familial d'ailleurs, même celles qui n'ont pas de caractère agricole, la femme, de par son mariage même, agit comme un élément désintégrant pour la coopération économique entre membres d'une même famille. Les seules entreprises familiales qui aient prospéré dans la paroisse, nous a-t-on fait remarquer, ne comptaient parmi leurs promoteurs que des consanguins et nul parent par alliance.

Tout se passe comme si, à la suite du mariage de l'un de ses membres, le groupe familial s'avérait incapable d'intégrer "l'étrangère" comme une des siens et comme si cette dernière ne pouvait faire autrement qu'attiser les jalousies et introduire la chicane entre son époux et les autres membres de sa famille.⁽¹⁾

S'il faut en croire un informateur assez au courant, semble-t-il, du caractère chicanier des femmes, une fois qu'elles sont mariées, l'un de ces groupes familiaux de frères et soeurs, qui ont mis sur

(1) Le même phénomène joue dans le cas d'une bru qui reste chez ses beaux-parents. L'explication tient probablement à la différence essentielle entre le clantype de la société traditionnelle et ces groupes familiaux qui n'ont du clan que l'apparence. Dans le clan, la femme, autant que par l'époux, est choisie par le chef du groupe à la convenance des membres de ce dernier, tandis que dans les groupes familiaux de la paroisse, les frères, soeurs ou parents de l'époux ont peu d'influence sur son choix et restent étrangers à la nouvelle venue.

pied et font progresser le magasin local au plus haut chiffre d'affaires, serait menacé d'éclatement à brève échéance par suite du mariage des deux principaux promoteurs. "Entre frères et soeurs, on peut facilement, dit-il, se chicaner du matin au soir et malgré tout aimer vivre ensemble. Ce n'est plus possible après qu'on est marié".

3- L'ENNUI

C'est en tenant compte de ce facteur: l'émigration qu'il est possible d'avancer une explication du très intrigant phénomène de l'ennuyance qu'il m'a été donné d'observer cet été. "Tu t'ennuies pas trop?" me demandaient mes informateurs chaque fois qu'ils me rencontraient, que ce soit au début, au milieu, à la fin de notre séjour. Comme si s'ennuyer de ses pa-

rents, de son patelin, pour eux, c'était le problème no.1, la difficulté la plus considérable à surmonter quand on quitte son village natal.

D'autres indices m'ont confirmé que l'insistance sur cette question n'est pas chez eux une particularité anodine: l'ennuyance représente vraiment un danger qu'ils redoutent. Parce qu'il s'ennuyait à Baie-Comeau, m'a-t-on raconté, un jeune bûcheron de 20 ans l'an dernier téléphonait régulièrement à sa mère et tous deux passaient de longs moments au téléphone pleurant à chaudes larmes. D'autres quittent de bons emplois sur la Côte Nord pour venir chômer ici parce que, disent-ils, ils n'en peuvent plus de travailler si loin de chez eux.

Le même phénomène se retrouve accentué chez les enfants d'âge scolaire. Rien ne sert de les laisser partir de l'école dix minutes plus tôt, me confiait la supérieure du couvent, ils rentreront toujours chez eux à la fine course. "Prenez votre temps, il n'y a pourtant rien de si extraordinaire chez vous," leur répètent sans succès les institutrices. Devant une menace de tempête l'hiver dernier, les religieuses voulurent

garder à coucher au village quelques jeunes filles des rangs. Malgré les objurgations des institutrices ("Qu'y a-t-il de si remarquable chez vous? leur demandaient-elles. Vous restez dans des cabanes de bois rond!"), ces jeunes filles préférèrent manquer la classe pendant trois jours plutôt que de ne pas entrer chez elles le soir. Au dire de la Supérieure du Couvent qui a enseigné ailleurs dans la région, ce phénomène de l'ennuyance serait propre à cette paroisse.

De quoi exactement ces gens, en particulier ces "jeunesses", s'ennuient-ils? De rien de précis, semble-t-il, puisqu'ils admettent volontiers avec vous que c'est "plate" ici, et qu'il n'y a absolument rien d'autre à y faire que de se bercer sur le perron.⁽¹⁾

(1) Faire la sociologie de la chaise berçante ne serait pas une vaine entreprise. La "berçante" joue un rôle très important puisqu'elle constitue le principal loisir autochtone et fait également fonction, détail amusant, d'une sorte de baromètre à rebours ou de point de repère pour se rappeler avec exactitude l'état de la température. "A-t-il fait beau l'été dernier? ai-je demandé à quelqu'un. Voyons, me dit-elle en y réfléchissant, je me suis bercée au plus une couple de semaines sur la galerie... Non, ça n'a pas été formidable. Trop frais et trop de pluie."

S'ils paraissent si attachés à leur paroisse, ce n'est pas tellement par amour de leur village natal, mais c'est plutôt par crainte de la ville et de tout ce qui, de près ou de loin, rappelle le mode de vie urbain. (1)

Le phénomène de l'ennuyance trouverait ainsi son explication profonde dans l'opposition de la ville et de la campagne et dans le mouvement d'urbanisation rapide de la province qui dépeuple les campagnes de leurs éléments les plus dynamiques et les plus aventureux au profit de la ville à l'avenir économique nettement plus prometteur. La population qui reste dans les villages comme celui dont il est question ici est en général une population plutôt timorée, soumise à un écrémage continu, qui, par crainte de cet univers impersonnel, distant et froid de la ville, préfère la condition désavantagée que lui réserve l'univers restreint de son village de campagne, mais où tout lui est familier et proche.

(1) Les chantiers aujourd'hui, par exemple, ne se font plus, on le verra plus loin, sur le mode campagnard qu'autrefois, mais ont définitivement adopté le style urbain de l'exploitation industrielle. C'est pour ce motif que bien des bûcherons, perdus dans l'anonymat et privés de leur encadrement familial, s'y sentent de plus en plus mal à l'aise. Les tirer de leur milieu naturel restreint, c'est au sens propre les déraciner, puisque leur conscience personnelle, relativement peu différenciée et individualisée, n'a de réalité pour eux qu'enracinée dans la conscience collective du patelin.

La distance qui sépare le mode de vie rural de celui de la ville apparaît à certains tellement considérable qu'ils se sentent incapables de la franchir.

D'où leur ennui dès qu'ils quittent, ne fût-ce que temporairement, leur milieu restreint et l'incapacité psychologique où ils se trouvent alors d'exercer longtemps une occupation utile.

On aurait tort de sous-estimer l'importance de ce phénomène de nature essentiellement sociologique.

4- L'ECOLE REGIONALE

L'attitude de la population face aux nouvelles politiques en éducation est plutôt réticente. Déjà 4 élèves de la paroisse en 63-64 iront suivre leurs cours dans des écoles de commissions scolaires voisines et 9 de l'extérieur viennent ici. Mais la régionalisation des écoles, telle que préconisent les spécialistes du Ministère de la Jeunesse, est loin de se réaliser.

On se dispute ferme encore entre les principaux centres pour savoir où sera située l'école secondaire régionale.

Outre que l'état des routes l'hiver (1) et la distance (2) semblent s'opposer à la création d'une seule école secondaire régionale pour tout le comté. Même si techniquement ce devenait possible, la fatigue engendrée chez les élèves réduisant considérablement leur efficacité.

Une solution envisagée par certains leaders locaux consisterait à en arriver à une entente entre commissions scolaires voisines pour que chacune se spécialise dans l'une ou l'autre des années du cours secondaire et reçoive les élèves des autres commissions. Les élèves parcourraient ainsi des distances moindres. Solution réaliste s'il en est une, mais qui se bute aux fâcheuses rivalités entre paroisses, à l'esprit de clocher qui rend extrêmement aléatoire une entente durable entre commissions scolaires voisines. C'est ainsi que les paroisses X, Y, X, qui auraient pu s'entendre pour faire une seule 11e année dans la paroisse X, soit dans des conditions de distance optimum, n'ont pu arriver à un accord à cause des exigences de la paroisse Y et c'est pour ce motif que les élèves de 11e année, trop

(1) Les chemins des rangs restent fermés l'hiver et même la route nationale No.6 se trouve bloquée pendant deux ou trois jours après chaque tempête de neige.

(2) On se demande à quelle heure du matin devrait partir un enfant qui actuellement quitte la maison paternelle dans certains rangs à 7h.15 a.m.

peu nombreux pour une classe sur place, doivent faire 5 milles de plus matin et soir.

Quels sont les aboutissements probables de la situation actuelle? Ou bien on en arrivera sous peu à l'idée d'une scission de l'école secondaire régionale unique pour le comté en multiples unités séparées, solution que souhaitent les leaders locaux, mais à laquelle s'oppose le Ministère pour maintenir à un niveau élevé les standards académiques de cette école. Ou bien on adjoindra à l'école secondaire unique un pensionnat pour héberger les élèves pendant la semaine. Pour s'imposer, cette dernière solution devra vaincre une opiniâtre résistance de la part des parents.

Dans son état actuel, le système d'écoles centralisées soulève déjà de fortes critiques. Le transport en commun sur de longues distances pose des problèmes surtout pour les élèves les plus jeunes. On déplore le manque de surveillance. Les parents se plaignent des dépenses supplémentaires de nourriture, pour le lunch du midi, et de vêtements depuis que leurs enfants vont à l'école du village. Enfin on trouve le coût des nouvelles écoles excessivement élevé, malgré les subventions gouvernementales.

IMAGE DE LA VILLE

Avoir un métier, avons-nous dit, va naturellement de pair avec "vivre en ville".

La ville, c'est l'endroit où on vit "tassés les uns sur les autres". C'est l'endroit où l'éducation des enfants est plus difficile. C'est l'endroit où même les femmes travaillent à l'usine.

L'épouse d'un cultivateur: "En campagne, on est plus capable d'élever nos enfants à notre manière, à notre méthode. Les enfants restent ici toute la journée. Les voisins sont plus loin. On peut élever les enfants à notre manière."

Un cultivateur: " J'suis allé à Manchester y a pas longtemps. J'suis passé proche d'une grosse manufacture. Y faisait chaud c'est épouvantable et les fenêtres étaient ouvertes à grandeur. Y avait une centaine de femmes qui travaillaient là. C'était déshabillé jusqu'à la ceinture et ça suait à grosses gouttes. Ça part le matin avec un p'tit lunch et ça revient le soir quand y fait noir. C'est pas épouvantable, ça ?"

La ville, c'est aussi l'endroit où les enfants ne connaissent pas la nature, son mystère, sa beauté. C'est l'endroit où on manque d'eau. C'est l'endroit où on ne voudrait pas vivre.

Quelques fois, l'informateur devient sentimental: "Icitte on a de l'air et puis c'est beau. J'aime ça la terre! Dans le sud, là-bas, y a une rivière. Quand on fait les foins par là, j'te dis que c'est beau et puis qu'ça sent bon. C'est plein de foin d'odeur par là. De temps en temps, v a des gens qui viennent de la ville pour voir faire les foins. On s'installe au bord de l'eau et puis on s'fait un p'tit pique-nique. Pense pas que c'est pas beau! (Emu et montrant sa poitrine): ça me poigne là ! "

La ville, c'est aussi le monde extérieur, le lieu où habitent tous ces "ils" anonymes et mystérieux qui ont une si vaste influence sur le futur et qui déjà ont dicté à la ferme et au milieu rural tellement de changements.

La ville, pour le cultivateur de St. X, c'est un peu tout ça.

On lui trouve toutes sortes de désavantages et pourtant elle attire et fascine un peu. On ne fait pas trop de reproches à ceux qui partent pour y aller vivre: "La vie est courte et ils font bien d'en profiter".

PAROISSE No. 3

1.- L'ORGANISATION SCOLAIRE

Les nouvelles mesures gouvernementales concernant l'organisation scolaire, et la publicité données à l'instruction ont pénétré nos campagnes depuis quelques années. St. X. ne fait pas exception à cela, puisque le système d'éducation est bien organisé et la fréquentation scolaire augmente progressivement. Pour l'année scolaire se terminant en juin 1963, nous comptons 15 classes dont 7 écoles dans les rangs et 2 écoles de 4 classes chacune dans le village. 13 institutrices et 2 instituteurs enseignaient à 174 garçons et à 191 filles de la lière à la 10ième année inclusivement.

Tableau XI

Etat de la fréquentation scolaire en 1952 et en 1962

Années	No. de classes	No. d'élèves	Cours élémentaires		Cours secondaires		Cours à l'extérieur	
			M	F	M	F	M	F
1952	8	246	135	111	0	0	3	0
1962	15	365	154	154	20	37	6	10

En 1962, l'enseignement était donné à 174 garçons et à 191 filles comparativement à 135 garçons et à 111 filles en 1952. Le nombre de classes a presque doublé en 10 années

et le nombre d'élèves est passé de 246 à 365. Cette évolution est comparable à celle des autres paroisses rurales, où le nombre de filles fréquentant l'école est plus élevé que celui des garçons. Ce phénomène est sans doute attribué aux facteurs tels que la multiplication des emplois pour la femme, son émancipation rapide, sa plus grande facilité d'adaptation au nouveau style de vie, etc... Notons que 37 élèves poursuivent leur cours secondaire alors qu'il n'y en avait pas dans la paroisse en 1952.

33% de la population totale fréquente l'école. Cette évolution rapide de la fréquentation affecte pour le moment l'économie de la paroisse, puisqu'une faible portion de la population active doit dépenser en investissements. Bien que l'Etat fournisse des octrois substantiels pour le financement des dépenses de salaires, de construction et d'aménagement, les contribuables se sentent incapables de supporter les paiements d'autant plus qu'ils doivent payer pour ceux qui ne paient pas ou qui retardent de payer leurs taxes. Ils n'ont pas terminé le remboursement de la dette de leur église construite en 1956. La population est généralement désireuse de donner une instruction adéquate aux enfants. Cependant, elle aurait préféré attendre quelque temps avant d'apporter les changements actuels.

La commission scolaire fermera 2 écoles dans les

rangs en septembre prochain. De plus, les élèves de 10ième année iront à St. X situé à 12 milles de la paroisse. La majorité des gens sont contre le transport des élèves à une telle distance. On apporte plusieurs arguments pour justifier son insatisfaction. Cette décision provoque des critiques, des mécontentes et des conflits dans la paroisse. Le président de la commission scolaire démissionna parce qu'il n'acceptait pas la décision. Il semble qu'on ait agi trop vite et que la population n'ait pas très bien saisi les avantages de cela. Certains parents ont donc décidé de placer leurs enfants à l'extérieur. On objecte que le trajet de 12 milles est trop long, que les routes sont mauvaises en hiver, que les enfants perdront plusieurs jours de classe, que leur moral est en danger, etc...

a) Attitudes des Parents.

Les parents envoient généralement leurs enfants à l'école et désirent qu'ils poursuivent leurs études. Ils connaissent les périodes de chômage et les difficultés de se procurer un emploi, parce qu'ils n'ont pas d'instruction. Ils espèrent pour leurs enfants, une situation plus humaine et plus rémunératrice que la leur. Cette année, les parents ont été satisfaits des professeurs. Ceux-ci ont organisé des réunions de parents-maîtres pour établir des relations plus étroites avec les parents. 2 bons professeurs quitte-

ront la paroisse en septembre et les parents regrettent de les perdre, parce qu'ils ont eu du succès avec leurs enfants. Ils n'apprécient pas la conduite des dirigeants pour ne pas avoir donné satisfaction à ces professeurs. Il est difficile de trouver des professeurs diplômés pour enseigner dans la paroisse. Notons qu'à la fin d'août, la commission scolaire manquait de professeurs diplômés.

b) Attitude des jeunes.

Ceux-ci préfèrent la centralisation des écoles parce qu'ils ont des professeurs plus qualifiés. Ces jeunes ont l'impression d'être mieux compris et d'être punis moins sévèrement. Ils apprennent plus vite et obtiennent plus de succès que dans les écoles du rang. Depuis quelques années, les études se poursuivent après la 7^{ème} année, sauf, pour un petit nombre. Présentement, environ 90% des garçons poursuivent après la 7^{ème} et 50% après la 9^{ème} année, tandis que chez les filles, 95% poursuivent leurs études après la 7^{ème} année, et 75% après la 9^{ème} année. Les garçons s'orientent généralement vers le cours technique, tandis que pour les filles, ce sont les cours d'infirmière et d'école normale qui les intéressent. Plusieurs jeunes de 16 à 20 ans aimeraient retourner aux études, devant la difficulté de se procurer un emploi, mais ils n'en ont pas le courage. Ils craignent, disent-ils, d'être ridiculisés, parce qu'ils seront plus âgés que leurs

camarades du même degré qu'eux. Nous comptons ainsi une soixantaine de jeunes qui auront à choisir entre ces deux alternatives, à savoir, la culture de la terre et le travail en forêt.

2.- L'assistance-chômage et ses effets:

La législation d'assistance-chômage avec ses règlements amendés a eu des effets néfastes sur la population rurale agricole. Les corrections ont été faites sans avoir suffisamment étudié la situation du cultivateur et surtout du colon. Plusieurs catégories de personnes dans un besoin relatif devenaient éligibles à l'assistance. C'était un droit pour elles, qui exigeaient avec raison, cette assistance-chômage. Ainsi, les jeunes gens, les jeunes filles et les cultivateurs, pour ne nommer que ceux-ci, jouissaient de ce privilège. On a corrigé certains abus, mais on n'a pu éliminer tous les effets néfastes. Considérons de plus près le système dans la paroisse de St. X.

Présentement, 61 familles et 5 célibataires sont assistés. Ainsi 43% des pères de familles ne travaillent pas. Cependant 50 familles, soit 34.7% du total, sont aidées régulièrement. La plupart de ces familles reçoivent moins de \$135. A l'été et à l'automne on ne reçoit à peu près pas d'assurance-chômage; mais

à l'hiver 45% des 144 familles de la paroisse en reçoivent. En ajoutant 16% des familles aidées en allocations aux vieillards, aux invalides et aux mères nécessiteuses, le résultat sera le suivant:

- Familles assistées régulièrement.....	34.7%
- Allocations de vieillesse et mères nécessiteuses.....	16 %
- Assistance-chômage en hiver.....	45 %
TOTAL:	95.7%

Il y aurait donc 4.3% des familles qui vivraient par elles-mêmes pendant l'hiver. Cela implique une situation économique très précaire et une dépendance presque complète de l'Etat. Par contre, la situation s'améliore de beaucoup pendant la saison active avec 50% des familles qui vivent sans être assistées. Cependant, le nombre de familles bénéficiant de l'assistance-chômage varie très peu. En mars dernier, chaque famille a reçu en moyenne, \$54.00 pour un montant global de \$7,800. C'est une somme assez considérable pour une population de 1068 habitants. L'Etat verse actuellement à la paroisse \$80,000.00 annuellement en assistance-chômage. Ajoutons à cela les allocations familiales, les allocations aux vieillards, aux mères nécessiteuses: nous aurons une somme totale d'environ \$175,000. versée par le gouvernement aux familles de la paroisse. L'Etat verse donc \$153. en moyenne par personne et \$1,215. en moyenne par famille. Nous ne comptons pas ici, les sommes d'argent

données par l'agence du service social pour les enfants placés en institutions et les octrois donnés aux colons pour le défrichement et la culture des lots. 25% des familles jouissent d'un certain bien-être et 75% ne vivent pas par elles-mêmes. Il faut admettre qu'un certain nombre de familles ne veulent pas vivre par elles-mêmes, en raison du recours possible à l'assistance publique. Les gens se fient ainsi à l'Etat. Une explication plausible à cet état de chose, serait l'exploitation d'une certaine catégorie de personnes par le patronage. Le système de distribution de vêtements, de nourriture et de faveurs à l'approche d'élections, a rendu ces personnes revendicatrices.

Cette mesure de sécurité a, sans doute, ses bons effets puisqu'elle améliore la situation familiale de plusieurs colons. Elle contribue à l'encouragement de certaines familles dans l'accomplissement de leurs responsabilités familiales et sociales. Elle permet à d'autres de développer leur exploitation familiale et de la faire progresser. Elle permet aussi une vie plus humaine et plus conforme aux conditions d'existence actuelle. Néanmoins, ces avantages procurés à la population sont dissimulés dans l'ombre. Ils sont cachés sous la vague de protestations contre le système d'assistance chômage. Il faut donner raison à ceux qui déplorent les mauvais effets du système, parce que celui-ci est inadéquat et mal adapté à

la situation du colon. Bien que l'on exploite la publicité faite contre les abus de l'assistance chômage dans la région, il reste vrai qu'il y a des abus dans la paroisse dans au moins 20% des familles de la paroisse, soit une trentaine de familles. Ce pourcentage est évidemment trop fort surtout dans une paroisse où le contrôle social est bien senti. Il en résultera donc une désorganisation économique et sociale par suite de la contagion entre les colons. Ceux-ci comme l'homme de la rue, sont portés à généraliser sans considérer attentivement la réalité. Il s'en suit que l'ambiance sociale prépare la désintégration.

Jadis, les mesures de sécurité sociale étaient à peu près inexistantes, ce à quoi on ne pouvait se fier. Le coût de la vie était moins élevé, et l'on travaillait pour gagner sa vie et pour épargner. Aujourd'hui, le coût de la vie est plus élevé et les dépenses se font démesurément même chez le pauvre colon. L'Etat va au secours de celui qui a tout dépensé. Le travail n'est pas nécessaire puisque l'Etat est là pour secourir le pauvre. Voilà en quelques mots, la pensée d'au moins 30% des familles de la paroisse.

Le colon qui avait 6 vaches il y a 5 ans, n'en a qu'une ou deux maintenant pour lui permettre de recevoir l'assistance-chômage. En 1962, il y avait 45 vaches de moins qu'en 1958. Les prévisions de cette année nous laissent croire à une diminution de

15 vaches en regard de l'année dernière. Nous constatons à ce fait, une mauvaise conséquence de l'application du système chez les colons. C'est non seulement un retard, mais aussi un recul dans la culture et le défrichement des lots.

Le système d'assistance chômage ne rend pas justice à chacun. L'application stricte des directives ne tient pas suffisamment compte de la situation propre des colons. Ainsi, un colon réellement en état de vivre par lui-même, sera parfois éligible contrairement à un autre colon qui aurait plus besoin de secours direct. Certains ont une grande facilité pour se faire considérer comme indigents. Le personnel du service de distribution des assistances met tout en oeuvre pour éliminer les abus et les fraudes. Toutefois, un personnel insuffisant ne permet pas une surveillance adéquate. Ainsi, il arrive qu'un travailleur social doit remplir les fonctions de deux personnes, ce qui ne lui facilite pas la tâche.

Les déclarations des colons, concernant telles ou telles familles, sont généralement fausses. Elles sont souvent faites par envie, jalousie ou désir de vengeance. D'autre part, il existe des situations où elles sont vraies. Cet état de chose diminue l'efficacité du système d'assistance chômage et réduit le prestige de l'agence au service de l'indigent. Il en résulte une certaine méfiance à l'endroit de son voisin. L'un a nettement l'impression d'être délaissé, comparativement à l'autre. Ces jalousies, ces envies, ces mécontentes et ces

conflits provoquent un contrôle social assez fort pour affecter la communauté économiquement et socialement.

Le climat de crainte et de peur, explique les nombreux voyages au bureau de l'agence pour s'assurer du prochain chèque d'assistance. Ces voyages coûtent généralement près de \$10.....et sont inutiles dans 50% des cas. Les indigents font ainsi des dépenses démesurées et n'ont pas la vraie valeur de l'argent. Il est intéressant de souligner une observation qui va dans le même sens de cette affirmation. Le cultivateur moyen de la région de Rimouski vivra parfois avec un revenu inférieur à celui du colon et réussira à apporter quelques améliorations à sa ferme. Par contre, le colon de la paroisse dépensera généralement plus que son revenu qui est supérieur dans certains cas, au cultivateur moyen qui ne dépend à peu près pas de l'Etat. Il y a là, une déficience dans l'administration du budget du colon. L'agence administre le budget de 10% des familles assistées. La situation du colon indigent est plus complexe que celle de l'indigent urbain. Ainsi, le colon recevra un montant inférieur, parce qu'il est propriétaire de lot. Le prix du loyer, de la nourriture et du chauffage est enlevé du montant initial. En principe, les proportions sont gardées et les avantages sont à peu près les mêmes. Mais la réalité nous donne un tout autre résultat. Le colon se considère ^{le} défavorisé parce qu'il ne voit que montant d'argent versé.

C'est ainsi qu'il achètera sa nourriture et son chauffage de la même façon que l'indigent de la ville. Il faudrait donc une mesure pour changer cet état de chose. Car, il en résulte une instabilité constante pour le colon. Cela explique en partie le départ des familles pour la ville. Elles sont en effet libres de partir, mais revenir et repartir pour la ville occasionne des dépenses de déplacement que l'on pourrait éviter.

Les colons n'aiment pas le système d'assistance actuel, parce qu'il ne les avantage pas. Même les colons assistés désireraient une autre forme d'assistance. La majorité des gens manifestent le désir d'une assistance qui serait donnée à condition que le colon travaille sur son lot. Nous avons nettement l'impression qu'ils veulent être contrôlés sérieusement, ce qui est très délicat en pays démocratique. En conséquence, ils sont fortement aidés; mais ils demeurent insatisfaits et le nombre de gens égoïstes, oisifs et parasites s'accroît graduellement dans la paroisse.

3.- L'ETAT GENERAL DE SANTE

Il est ainsi difficile d'apporter des statistiques précises sur l'état de santé. Néanmoins, les renseignements obtenus dans les entrevues nous donnent un aperçu global de la situation.

Disons d'abord, que dans 20% des familles, il y a au moins une personne malade, c'est-à-dire une personne ayant un certificat médical, soit d'invalidité, soit d'infirmité. Nous comptons 10 pères de famille de moins de 60 ans inaptes au travail et environ 10 mères de famille vraiment malades. Plusieurs familles ont un enfant malade et quelques-unes ont jusqu'à 3 enfants atteints d'une infirmité quelconque.

Les femmes sont généralement épuisées parce qu'elles ont été souvent seules pour élever leurs enfants. De leur côté, les hommes ne jouissent pas d'une santé florissante. Jadis, ils ont travaillé durement dans les chantiers pour s'établir sur un lot. Il se sont épuisés avec le "sciote" et n'ont plus la capacité physique de donner le même rendement. Une cinquantaine sont inaptes au travail en forêt et ne peuvent être que journaliers. Cet état de santé serait sans doute meilleur, s'il n'y avait pas d'abus de boissons alcooliques. Comme leur situation financière ne leur permet pas de faire de tels abus, ils font souvent distiller leur alcool et fermenter leurs boissons. Certains enfants sont mal nourris et sous-alimentés, en raison d'une trop grande portion du budget réservée à la consommation démesurée des boissons.

4.- LA SANTE MENTALE

La maladie mentale est un autre facteur qui contribue à la

désorganisation de la paroisse. Telle est notre impression faite à la suite des entrevues effectuées au cours de l'été. Le travail déjà fait en ce domaine nous indique que 6 personnes sont présentement visitées par des spécialistes du Ministère de la Santé. Mentionnons aussi, quelques autres cas traités dans les maisons de réhabilitation. Cependant, il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour améliorer la situation. En effet, certaines personnes auraient besoin d'une cure psychiâtrique et d'autres ont des prédispositions à la maladie mentale. Il est assez difficile d'apporter des chiffres qui donneraient une idée plus précise de la situation. Toutefois, il n'est pas exagéré de prévoir un taux de maladie mentale supérieur au taux moyen de la région environnante. A notre avis, il est urgent qu'une équipe de psychiâtres étudient en profondeur l'état de santé mentale de cette paroisse pour le bien présent et futur de l'agglomération concernée.

Plusieurs facteurs provoquent des troubles mentaux et psychologiques. Parmi les facteurs familiaux, la précarité du revenu, la mésentente conjugale, l'éducation déficiente, les mariages de consanguinité et l'hérédité sanguine entraînent des déséquilibres psychologiques. Les facteurs sociaux et religieux, bien que moins importants, occasionnent aussi des troubles mentaux. Qu'il s'agisse de considérer l'inadaptation à l'évolution sociale rapide et le contrôle social assez fort

pour constater les effets de ces facteurs sur certaines gens de la paroisse. Notons pour quelques personnes, les lésions physiques comme facteur de maladie mentale.

De façon générale, les troubles mentaux et les dépressions nerveuses sont causés par la précarité de la situation économique. Cette insécurité financière, malgré les efforts antérieurs, et cette inquiétude constante finissent par éveiller chez certaines personnes les prédispositions à la maladie mentale. Avant de conclure, soulignons qu'une étude détaillée de l'état de santé mentale nous donnerait des résultats plus précis et recommanderait des mesures susceptibles d'éliminer certains problèmes déjà mentionnés dans la présente monographie.



PAROISSE No. 4.



1.- MENTALITE DES CULTIVATEURS

Les cultivateurs rencontrés dans cette paroisse ont deux points en commun qui les distinguent quelque peu du reste de la population: le pessimisme et un sentiment d'infériorité. Bien sûr, on rencontre ces sentiments chez d'autres éléments de la population, mais d'une façon beaucoup plus marquée et unanime chez les cultivateurs. Il y en a un par exemple qui se demande pourquoi on n'a pas anéanti "cette race"; un autre dit que "ce sont les plus intelligents qui ont abandonné leur terre". La plupart n'entrevoient aucun avenir dans l'agriculture en Gaspésie ou du moins dans cette paroisse. Cinq cultivateurs ont affirmé que s'ils étaient plus jeunes ou si c'était à recommencer, jamais ils ne resteraient sur une terre. Les autres, même s'ils comprennent bien ceux qui ont abandonné leur terre, se disent plus en sécurité en étant cultivateur que journalier. Il arrive assez souvent que les cultivateurs se définissent par rapport aux journaliers dont ils comparent la situation à la leur. Ils diront, comme mentionné plus haut, que sur une terre, il y a au moins l'assurance d'avoir toujours quelque chose à manger, que, par contre, les journaliers ont leur salaire à la fin de chaque semaine, qu'ils travaillent seulement dix heures par jour et cinq jours par semaine, tandis qu'eux-mêmes doivent donner un

nombre plus considérable d'heures de travail sans bien souvent en être dédommagés. La question de l'assurance-chômage que reçoivent tous les journaliers de la paroisse revient souvent comme un avantage dont ne bénéficie pas le cultivateur. L'automobile sert souvent de point de référence pour montrer que la situation des journaliers est meilleure que celle des cultivateurs, lesquels vont dire: "Vous n'avez qu'à regarder, tous les gens ici ont leur automobile, sauf les cultivateurs; tout notre argent passe pour le tracteur et les instruments". Le fait d'être taxés sur leur terre, "leur outil de travail", est considéré par eux comme un désavantage par rapport aux journaliers qui ont à payer une somme minime en guise de taxe de travail. Pour un revenu équivalent ou quelquefois moindre, ils paient plus de taxes que les journaliers. Ce sentiment d'infériorité se manifeste un peu par le fait que plusieurs n'encouragent pas tellement les fils à rester sur une ferme et préfèrent qu'ils s'instruisent même s'ils savent qu'ils ne reviendront pas sur la terre et devront pour la plupart quitter la paroisse, ceci pour les cultivateurs plus jeunes (45 à 50 ans). Les vieux au contraire semblent regretter de n'avoir personne pour prendre la relève et pensent qu'un jour ou l'autre, les jeunes seront bien obligés de se rendre à l'évidence et d'avouer qu'ils ont commis une erreur en laissant la terre et qu'ils seront obligés d'y revenir.

Les cultivateurs estiment tous qu'ils ont été délaissés par les gouvernements de quelque couleur qu'ils soient. Dans leur récrimination contre le gouvernement, ils débordent les cadres de St. X et même de l'agriculture. Pour eux, c'est la Gaspésie entière qui n'a jamais été aidée de façon efficace, mais qu'on a toujours exploitée. Pour appuyer ce qu'ils avancent, ils parlent surtout du bois qui a été coupé dans la région, et l'est encore, mais qui va alimenter un moulin du Nouveau-Brunswick où des travailleurs occupent des positions qui pourraient l'être par des Gaspésiens, si le gouvernement s'était occupé de faire installer un moulin à papier dans la région. Ils parlent aussi des rivières qui ont été louées à des "millionnaires américains" et qu'eux les Gaspésiens paient l'amende s'ils sont pris à pêcher dans ce qui est en fait leur propriété. Ils rappellent aussi que la Gaspésie a été la dernière région de la province à être électrifiée et que bien qu'ils aient été les plus pauvres, ils ont dû payer des tarifs beaucoup plus élevés. Ils ajoutent que si quelque autre richesse est exploitée, le pétrole par exemple ou les mines, ils sont persuadés que ce ne sera pas à l'avantage des Gaspésiens, mais de ceux qui ont déjà de l'argent.

2.- INSTRUCTION

Les jeunes mères de famille se montraient peut-être plus enthousiastes vis-à-vis l'éducation. Il faut dire cependant que ce que toutes semblent valoriser n'est pas tant l'instruction en elle-même ou comme formation, mais l'instruction comme moyen de sortir du milieu, de changer de niveau de vie. C'est assez frappant d'entendre toutes les femmes dire: "Nous, on n'a pas eu de chance, ce n'était pas la mode d'étudier dans notre temps et on a de la difficulté aujourd'hui mais nos enfants ne feront pas comme nous". Ce sont des phrases de ce genre qui ont remplacé celles qu'on entendait avant: "J'ai réussi à vivre avec une 5ième année, mes enfants peuvent faire de même", ce que je n'ai pas entendu une seule fois.

La différence d'instruction entre les garçons et les filles est encore visible chez les jeunes de 18 ans et plus, mais tend à s'effacer pour les plus jeunes. Actuellement la différence est assez prononcée entre les hommes qui ont rarement plus d'une septième année et les femmes parmi lesquelles se trouvent un nombre considérable d'anciennes institutrices et ce dans toutes les catégories d'âge. C'est probablement dû aussi à la proximité de l'école normale qui a été longtemps le seul débouché offert aux jeunes filles. L'institutrice semble avoir un statut privilégié. Quand la mère parle des succès scolaires de ses enfants, le mérite lui en revient souvent.

Dans l'ensemble, les femmes sont satisfaites du régime scolaire actuel, mais il y a bien des confusions dans les esprits en rapport avec les diverses options que les enfants ont à prendre; les femmes se sentent absolument impuissantes à aider les enfants dans leur choix et ne peuvent comprendre qu'ils soient eux-mêmes en mesure de prendre des décisions qu'ils ne regretteront pas. Plusieurs ont déploré l'absence d'un service d'orientation. Avant, disent-elles, ce n'était pas compliqué, celles qui voulaient continuer leurs études n'avaient qu'à faire leur cours d'institutrice. Aujourd'hui, les choix sont plus nombreux et encore pourtant on ne parle que d'institutrices et d'infirmières. J'ai aussi entendu des remarques sur les écoles techniques pour les garçons; chacune connaît un jeune qui a terminé son cours dans une de ces écoles et qui ne peut se trouver d'emploi.

Les femmes ne font pas d'opposition à l'école régionale à la condition qu'elle ne soit pas plus loin que la paroisse voisine. Déjà plusieurs plaignent les enfants parce qu'ils doivent partir tôt le matin et manger là-bas. Elles ne voient pas l'ensemble du plan de régionalisation scolaire, mais considèrent plutôt que c'est une nécessité parce que la paroisse est trop petite. Quand elles parlent d'école régionale, c'est plutôt une école centrale qui serait en dehors de la paroisse dont elles veulent

parler. Quelques-unes se demandaient pourquoi on ne faisait pas une 10ième ou une 11ième dans la paroisse même les années où il y avait assez d'élèves pour ne les envoyer dans la paroisse voisine que lorsque leur nombre serait insuffisant pour justifier une classe.

Toutes les femmes qui ont des garçons dans les collèges classiques se sont plaintes du fait que ces derniers ont profité des allocations du gouvernement pour hausser leur prix, soit directement ou indirectement.

Ceci leur faisait dire que les gens de la campagne étaient défavorisés dans ce domaine comme dans les autres; outre que les frais de pension sont plus élevés, les jeunes qui demeurent à la campagne n'ont pas l'opportunité de travailler pendant l'été puisqu'il y a à peine de l'emploi pour leur père. Ceci est revenu souvent dans les conversations, à savoir que ce sont les gens qui ont les moins hauts revenus qui doivent en fait payer plus cher pour l'éducation.

3.- LES JEUNES ET LA CONTRAINTE SOCIALE

J'ai tenté de voir un peu la perception qu'avaient les jeunes de leur milieu et de la ville. La ville pour eux, c'est l'endroit où on ne s'ennuie pas, où on ne peut s'ennuyer.

Ils sont tous allés passer quelques jours ou quelques semaines à Montréal. Au début disent-ils, on se sent un peu perdus, mais on s'y fait vite. Ce qui les attire le plus c'est le choix presque infini des divertissements, clubs, salles de danse et cinéma. Ils comparent cette situation à la leur et se trouvent vraiment défavorisés.

Chacun connaît un parent ou un ami qui est allé demeurer là et qui lui raconte comment ça se passe. La plupart réussissent bien, travaillent toute l'année, se font des bons salaires et font somme toute une vie plus intéressante qu'eux.

D'après eux, tout ce qu'il y a de beau en Gaspésie, c'est le paysage, encore qu'à y demeurer toujours on finit par ne plus le voir. Ceux qui demeurent en ville ont des vacances payées et peuvent venir se promener pendant la belle saison et admirer la nature.

Après les loisirs, il y a d'après eux, un autre avantage dans une ville, c'est l'anonymat. Dans un village, ils ne peuvent absolument rien faire sans que tous les gens soient au courant, passent leurs commentaires et le plus souvent faussent les faits en les rapportant aux autres. Dans une ville chacun fait ce qu'il a à faire, sans s'occuper des voisins et se sent plus libre. Ils reconnaissent que cette mentalité peut avoir ses inconvénients dans des mauvaises situations, mais qu'encore

là il y a moyen de s'en sortir tellement tout est bien organisé. Une jeune fille apportait comme exemple que sa soeur recevait tout son marché de Noël d'une organisation quelconque depuis près de trois ans et pouvait se permettre d'inviter des amis et de fêter. Elle faisait aussi allusion aux genres de réjouissances auxquelles donnaient lieu le temps des Fêtes en ville et faisait remarquer que les Fêtes se passaient entre amis tandis qu'à la campagne elle ne pouvait éviter les réunions de familles, encore une fois, parce que c'était mal vu. On voit ici le changement des valeurs traditionnelles chez ces jeunes d'un milieu rural. Ils se font une image plutôt idéale de la ville, image qui leur est surtout transmise par d'autres jeunes qui demeurent en milieu urbain, peut-être intensifiée par le fait que les jeunes sont insatisfaits du mode de vie qui leur est offert dans leur milieu.

Il ne faut pas généraliser à tous les jeunes du milieu, car il en reste encore qui préféreraient rester ici s'ils pouvaient y trouver de l'emploi et de meilleurs salaires.

PAROISSE NO. 5

1- LOISIRS

Pour une société petite et isolée comme cette paroisse qui fait face à des problèmes de transformation rapide, le problème des loisirs se fait sentir de plus en plus. Dressons un bref tableau de la situation.

Nous croyons utile de rappeler la définition fonctionnelle qu'a fait Dumazedier du loisir:

"ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressées, sa participation sociale volontaire après s'être libéré de ses obligations professionnelles, familiales et sociales."

Pour s'en tenir à cette définition, nous constatons que la population de St. X est passablement dépourvue. L'équipement matériel et les facilités de loisir sont des plus réduites. Un cinéma paroissial, trois restaurants qui servent de lieu de rencontre et de "flânage", une patinoire et le matériel pour jouer à la balle-molle résument la situation sous ce rapport. Il y a une association sportive qui, cet été, n'a pas bougé comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Egalement nous avons vu que rien au plan culturel et éducatif n'a été entrepris.

Les loisirs des jeunes consistent donc à circuler d'un restaurant à l'autre (surtout les deux du village), à y siroter une liqueur tout en faisant jouer les airs connus du Hit-Parade. Heureux est-on quand on réussit à s'organiser avec quelqu'un qui a une automobile pour amener des filles voir un film à la petite ville X ou à Z, aller jouer aux pools à Y ou à faire du "parking". Ceci est surtout vrai des jeunes de quatorze à dix-huit ans. Ceux dans la vingtaine sont déjà munis d'une voiture et habituellement fréquentent de telle sorte que le problème du restaurant ne se pose pas. Il faut ajouter aussi qu'une certaine inactivité héritée des "patterns" traditionnels semble ne pas trop peser.

Les jeunes en général trouvent la situation pitoyable et rêvent des amusements de la ville. A ce propos, ils m'ont souvent parlé de l'ennui que je devais ressentir dans une petite place aussi tranquille. Particulièrement cet été, le cinéma étant en reconstruction et l'organisation sportive ne bougeant pas, le climat était plutôt déprimant. A plusieurs reprises, le problème des loisirs revint sur le tapis devant moi. Même qu'une fois, l'idée de faire la grève fut lancée si le théâtre ne devait pas ouvrir ses portes pour une date donnée.

Mais personne ne prit l'initiative de rompre avec

cet état de chose (1). On parla bien un soir d'utiliser l'équipement de balle-molle, mais au moment de le faire, il commença à pleuvoir et il n'en fut plus question sérieusement par la suite. A la St-Jean-Baptiste, que le Jeune Commerce avait l'habitude de fêter depuis quelques années, il ne se fit rien: personne ne prit l'initiative d'organiser de danses publiques ou d'activités sportives. On se contenta le soir de regarder brûler les quelques feux de grève montés par quelques-uns et de retourner siroter son "coke" ou son "7 up" comme à l'habitude. Ceux qui le purent, à peine quelques-uns, montèrent à la petite ville X pour danser en plein air.

L'initiative est plus difficile à prendre aussi depuis l'arrivée de la télévision. Le petit écran l'hiver joue un rôle irremplaçable et, même l'été, remplit avantageusement les heures creuses. Les gens mariés et les adultes en général qui tiennent à certaines formes de loisirs, sont des amateurs de chasse et pêche ou de balade d'automobile.

En fait, la population en général voit qu'il n'y a pas assez de "désennuis" pour les jeunes, que ceux-ci traînent, qu'ils "sortent" en dehors et qu'ils vont dépenser l'argent

(1) Ma ligne de comportement sous ce rapport fut de parler du problème, mais de ne pas prendre l'initiative moi-même: j'attendais de voir la réaction.

ailleurs(1). Aussi a-t-elle souscrit rapidement (trois semaines) \$18,000. pour la reconstruction de la salle paroissiale qui sert de cinéma. Mais l'effort, pour le moment, reste là car les gens d'âge mur ne connaissent pas les mêmes besoins que les jeunes. En résumé, les formes de loisirs traditionnelles satisfont les besoins du groupe plus âgé de la population en général, mais non les jeunes qui sont sollicités par les formes de loisirs de la société industrielle urbaine dans une petite communauté isolée qui ne peut les leur fournir.

Terminons ce chapitre en énumérant quelques facteurs de la situation.

- 1- Manque d'argent de la part de la population (donc du Conseil Municipal et de toutes organisations privées ou collectives qui voudraient mettre sur pied certaines activités sportives comme les quilles, etc.). Un informateur a suggéré à ce propos de profiter de certains octrois qu'offrirait le Ministère de la Jeunesse pour l'organisation de loisirs scolaires.

(1) Nous devons signaler ici le rôle de la boisson qui constitue un dérivatif très important pour les "jeunesses" et pour la majorité des adultes. Résidant à l'Hôtel où était le seul débit de boisson, nous avons pu assister à chaque fin de semaine à la "parade" de voitures qui venaient chercher leur petit sac ou leur petite caisse.

- 2- Incompréhension du problème dans toute son ampleur par des gens influents et une bonne partie des parents (environ le tiers). Ils minimisent le problème et croient qu'avec le cinéma, les besoins sont comblés.
- 3- Instabilité de la population des "dix-huit-ans à trente ans" par suite du travail à l'extérieur (v.g. les filles en ville, les bûcherons à l'Ile d'Anticosti, etc.) et des études qui se font en dehors. Ceci rend difficile toute organisation stable.
- 4- Manque de population qui rend économiquement impossible l'organisation de plusieurs activités de style urbain, même en comptant sur la population des environs.
- 5- Métiers (pêche, culture et forêt) physiquement durs qui ne laissent pas beaucoup d'énergie et de temps pour des activités sportives par exemple ou des activités quelque peu exigeantes au plan intellectuel.
- 6- Manque d'initiative et d'esprit d'invention propre à permettre de mettre sur pied des activités originales adaptées aux conditions du milieu. Ceci n'est pas particulier à St. X (et comment!) mais est accentué par la pauvreté intellectuelle du milieu, son isolement et les traits de la société traditionnelle.

2. EMIGRATION VERS LA VILLE

Le processus d'émigration se passe un peu différemment selon qu'il s'agit d'une famille ou d'un individu seul. Mais ce qui est commun, c'est le rôle joué par les gaspésiens déjà installés en ville vis-à-vis les émigrants possibles. Les liens de parenté et d'amitié jouent alors un rôle très important. Voyons comment ça se passe généralement.

Dans le cas d'une famille, le père monte en ville sur réception d'une lettre ou d'un appel téléphonique d'un de ses parents ou amis disant qu'il y a une ou des ouvertures de travail. Il part pour une période indéterminée (qui peut aller de deux à six mois) pendant laquelle il va travailler dans l'emploi déjà trouvé par le parent ou ami, loger chez celui-ci ou un autre et constater si les conditions sont suffisamment bonnes pour faire venir la famille. Quelquefois, l'ouverture de travail n'est que prévisible et l'émigrant doit vivre un peu d'expédient en attendant qu'elle se produise.

Si le bilan est positif, le père revient habituellement chercher sa famille pour s'établir en ville définitivement. Si le bilan est négatif, il revient ici et reprend le chemin des chantiers, de la pêche ou du Service Social.

Dans le cas des plus jeunes ou des non-mariés, l'existence d'une ouverture de travail pour partir est moins

importante. Les jeunes partent avec moins de responsabilités et souvent gagnent la ville pour la connaître et pour tenter leur chance. Tout de même les motifs premiers semblent primer: avoir de l'ouvrage et de meilleurs gages. Ils demeurent assez souvent en pension chez un couple parent ou ami. Ils cherchent du travail et, comme ils sont pour la plupart sans métier ou instruction avancée, sont obligés de changer souvent de travail. Leurs départs de la paroisse pour toutes ces raisons sont moins définitifs que dans le cas des gens mariés. Une expression résume bien leur comportement: les gens disent qu'ils "placotent". Citons trois témoignages d'informateurs:

"Les deux tiers (des départs) sont définitifs.

Les autres placotent, les jeunes principalement."

"Généralement (les départs sont) définitifs. Les jeunes ont tendance à revenir. Ils partent gagner de l'argent et connaître la ville."

"Je n'ai pas eu connaissance de retour de la ville. Une famille voisine: cinq "jeunesses" parties qui n'avaient pas de terre et qui se sont mariées en ville."

Une autre caractéristique du processus, c'est son aspect contagieux. Un départ dans une famille va habituellement entraîner d'autres. De même pour les voisins.

"Ca encourage un autre. Le nôtre a encouragé le garçon du voisin."

Dans une autre famille, tous les garçons étaient partis sauf un qui envisageait à son tour de partir.

Dans nos rencontres et observations portant sur ce phénomène, nous avons tenté de vérifier l'hypothèse suivante: le mode de vie et les valeurs de la ville seraient fortement transmis par les parents et les amis qui sont émigrés en ville et qui reviennent périodiquement dans la paroisse.

Nous ne pouvons apporter de réponse après les deux mois vécus ici. Nous n'avons pu déceler jusqu'à quel point l'expansion des modes de vie urbains est due aux émigrants ou bien davantage à la publicité sous toutes ses formes (radio, TV, journaux, catalogues) et au tourisme.

La moitié de nos informateurs ont dit qu'ils n'étaient pas influencés. Les autres par ailleurs ont parlé de l'influence qu'ils subissaient dans un sens ou dans l'autre des nouveaux citadins qui reviennent pendant leurs vacances, le plus souvent en roulant voiture. Écoutons plutôt nos informateurs:

"Ils entendent dire qu'ils vivent bien en ville.

Aussitôt que les enfants sont assez vieux pour donner de l'aide (à cause de la nombreuse famille), ils partent. Le voisin d'en haut doit partir dans deux ans."

"On entend dire: "En ville, ils sont bien, ils vivent bien, ils ne travaillent pas."

Maintenant le témoignage d'un qui pense à gagner la ville:

"Quand les gens reviennent en vacances ici ils disent qu'ils ont de l'ouvrage à l'année alors que les gens ici sont habitués à en manquer quatre ou cinq mois par année..."

Un cultivateur qui faillit partir:

"Oui, une certaine influence. Ce printemps, ça m'a pris 15 jours à me replacer. A les voir vivre comme ça et nous à 5.30 heures du matin."

Mais l'influence n'invite pas toujours les gens à partir.

Il y a le phénomène de l'ennuyance,

"Ce n'est pas quand ils partent, mais quand ils reviennent. Les gens nous conseillent de ne pas nous en aller en ville. Car ensuite, ils s'ennuient."

Et aussi le facteur économique. Un de ceux qui ont tenté la chance en ville en est revenu avec l'opinion suivante sur la présumée facilité de la vie là-bas.

"Le journalier qui part de la campagne en arrache. Moi-même, j'ai passé huit mois en ville. Mais dix en ville (la famille compte huit enfants dont le plus vieux a 15 ou 16 ans) à \$80.00 par semaine, on aurait crevé

J'ai été deux mois débardeur: treize jours d'ouvrage.
Le reste, je les ai passés à la British Petroleum (à
la raffinerie de Montréal-Est où il avait obtenu la "job"
grâce à des influences de connaissances). J'envoyais
mon argent pour me gréer pour la pêche dans le printemps."

Nous croyons en définitive que quelqu'un qui a
décidé de partir trouve les raisons qu'il faut. Il en est
de même de celui qui a décidé de rester ici.

1.- ILOT DE PECHEURS

Ce groupe est considéré comme marginal par les individus de la paroisse. On qualifie ces gens de pêcheurs paresseux pour qui le moindre petit vent serait un prétexte pour ne pas travailler. Ils changent souvent de femmes, ils ont beaucoup d'enfants et ils sont sales, disent dédaigneusement les informateurs. On semble éprouver une certaine gêne à en parler.

Les faits nous apparaissent différents de la perception qu'en avaient les informateurs de la paroisse. D'abord mentionnons qu'il n'y a que trois familles seulement qui ne vivent que de pêche. Les autres pêchent irrégulièrement même s'ils possèdent une barque.

Les conditions matérielles de vie de ces individus sont très élémentaires: ils n'ont pas l'électricité, le gaz s'y substitue pour éclairer, actionner la laveuse et le fer à repasser. On chauffe au bois. Tous ont le téléphone et la radio à batteries. On utilise le taxi pour se rendre au village.

Le nombre d'enfants de ces familles varie entre un et huit. Les jeunes vont au couvent, mais à 16 ans, ils demeurent à la maison et pêchent avec leur père.

Pour mieux caractériser le mode de vie de ces pêcheurs, nous décrirons plus en détails les conditions économiques dans lesquelles vit le pêcheur le plus réputé de l'agglomération.

Il y a huit ans, M. X. travaillait en forêt. Actuellement,

il pêche avec son fils de 17 ans. Cette famille compte cinq enfants dont quatre vont à l'école. Levés à 3 hrs du matin, les pêcheurs partent tôt et reviennent à midi pour repartir vers 1 heure et revenir vers 5 heures. En plus d'avoir une barque de 21 pieds, ces individus aiment braver la mer, c'est pourquoi ils partent presque tous les jours, sauf quand il y a un vent du sud. La barque ne leur appartient pas, et ils doivent partager la moitié de leur revenu avec le propriétaire qui ne pêche pas.

Mme X. fait la couture pour sa famille et elle contribue à augmenter un peu le revenu en vendant parfois des coquillages et du pain aux touristes. M. X travaille à terminer sa maison par temps libres. Il l'acheta il y a deux ans en s'engageant à travailler pour le propriétaire, car il n'avait pas le moyen de la payer en argent.

Les enfants sont très intéressés par le travail du père et l'ambition de toute la famille est de ramasser assez d'argent pour en venir à posséder leur propre barque. On ne voit pas le jour où ils pourront y arriver s'ils demeurent dans ces conditions d'exploitation:

- 1) travail non rémunéré depuis 2 ans pour payer une maison dont la construction n'est même pas assez avancée pour avoir la permission d'y installer l'électricité;

- 2) location de la barque à un prix exagéré. En effet supposons que ce pêcheur prenne un minimum de 300 livres de poisson par semaine. A 3.85 du cent livres, cela lui fait un revenu moyen de \$100. par mois. En payant \$50. par mois, en moins d'un an il a versé en frais de location, la valeur de la barque et du moteur. Il resterait à voir de quelle façon le crédit est possible dans sa situation.

Le mode de vie et les ambitions de cette famille vont à l'encontre des jugements posés par les paroissiens sur ces pêcheurs. La perception défavorable de ces derniers pourrait s'expliquer de deux façons:

- 1) les conditions matérielles et hygiéniques des maisons visitées sont pitoyables. De même il y a un idiot qui demeure dans des conditions indescriptibles, ce qui contribue à diminuer le statut des gens du "quartier";

- 2) il y a quelques années alors que l'agglomération était plus considérable (9) ce milieu aurait été vraiment désorganisé sur le plan de la famille, d'où continue-t-on de percevoir la situation actuelle selon des images fournies par les situations passées.

(9) Il y a deux ans la mer a brisé plusieurs cabanes. Au lieu de reconstruire, quelques individus sont allés au village et d'autres sont partis travailler à l'extérieur.

2- LES ELECTIONS

Le 15 juillet il y eut des élections municipales dans la paroisse. Trois candidats se présentaient à la mairie. Il y eut aussi des élections à quelques postes d'échevins dont l'un fut élu par acclamation pour avoir présenté sa candidature à 5 heures moins cinq. Il sera probablement obligé de se retirer du conseil de même que le secrétaire de la municipalité car ils sont de l'ancienne "gang".

Ces élections se sont faites sans bruit. Il n'y eut pas de campagne électorale ouverte: pas d'assemblées officielles ni officieuses que je sache. La "cabale" s'est surtout faite le jour de l'élection par les supporters des candidats qui allaient chercher les électeurs en auto.

Même s'il n'y a pas eu de manifestations extérieures, on peut dire que la politique demeure un sujet de grand intérêt pour plusieurs. On fait de la politique parce que ça rapporte. Pour les entrepreneurs, c'est souvent nécessaire au fonctionnement de l'entreprise. Quant aux directeurs d'associations, ils s'intègrent dans l'une d'entre elles en vue de relever le niveau de vie de la paroisse et l'aide financière du gouvernement leur paraît le seul moyen d'y arriver. C'est ce qu'explique que toutes les associations sont politisées i.e. qu'elles ambitionnent d'être

représentative de la population par le nombre afin
 d'exercer une influence politique qui s'entend ici ob-
 tenir des octrois pour des travaux généralement minimes
 et des subventions pour des instruments agricoles ou de
 pêche.

représentative de la population par le nombre de

d'arrêter une influence politique qui s'exerce sur la
et dans laquelle les membres du conseil municipal ont
travaillé des efforts pour les travaux généraux de la
ville et à l'extérieur de la ville. Les membres du
et des associations pour les intérêts de la ville et
autres, à l'exception de ceux qui sont membres de la
ville.

et d'autres travaux pour la ville et la ville.

transmission de la ville et la ville.

relations et les autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

PAROISSE No. 10-11

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

et d'autres de la ville et la ville.

I- EMIGRATION

Beaucoup de gens disent que si les salaires étaient les mêmes qu'en ville, ils resteraient. Ceux qui sont en dehors disent qu'ils aimeraient revenir.

Il existe cependant d'autres motivations à ces départs, que la perspective de meilleurs emplois et de salaires plus alléchants. Il nous est difficile de dire jusqu'à quel point jouent ces motivations et si elles jouent pour tous. Disons que ceci semble beaucoup plus marqué chez les jeunes.

Tout d'abord, l'attrait de la ville. Bien que les structures sociales soient encore très traditionnelles ou du moins nous aient parues telles, et bien qu'on soit très éloigné des villes, il y a chez une partie des gens, surtout chez les jeunes, un vaste désir de "faire comme en ville". Ceci se voit à quelques indices. La danse par exemple. Les salles de danse commencent très tard leurs activités, ou plus précisément, les gens s'y rendent tard (10 hrs) et même plus tard que les citadins. Ceci m'a beaucoup surpris, étant donné qu'un règlement municipal les fait fermer à minuit. On m'a expliqué que les gens voulaient "faire comme en ville". Les jeunes qui reviennent l'été apportent les nouvelles danses.

Si ces gens sont éloignés de la zone d'influence d'une ville, ils voyagent beaucoup. Le transport est assez coûteux mais pour le reste, ils vont chez des parents.

Par ailleurs, presque toutes les familles reçoivent des parents au cours de l'été. C'est surtout ce dernier fait qui me semble important dans la diffusion de nouveaux modèles de comportement, par exemple pour ceux qui ne sont pas encore sortis de leur milieu. Celui qui revient de la ville pendant l'été, semble avoir un certain prestige.

En plus de cet attrait de la ville venant du prestige, une autre force peut s'exercer venant du milieu lui-même une fois qu'on en est sorti et même avant: L'insatisfaction, l'ennui. "Ici on n'a rien à faire". C'est une des raisons invoquées surtout par ceux qui ont vécu en ville. Le manque d'organisation des loisirs.

Enfin, certains fuient ce contrôle social très fort qui fait que tous et chacun commentent les allées et venues des gens.

Nous avons montré que d'autres motifs que la nécessité viennent contribuer à provoquer leur émigration. Il nous est cependant impossible de savoir comment agissent ces forces et quelle est leur importance relative.

Un autre facteur qu'il faudrait ajouter et qui n'est pas le moindre, est le fait que constitue l'émigration. Pour un jeune surtout, le fait que ses amis, ou parents émigrent, peut s'avérer déterminant surtout si l'on considère leur esprit d'imitation (nous reviendrons sur ce sujet) et le mode d'émigration. Quant à ce dernier point, il n'est pas besoin d'être longtemps avec eux pour savoir que les gens, quand ils vont à l'extérieur, se rendent chez leurs parents. On a souvent parlé de leur esprit grégaire. "S'il y en a un qui travaille à l'extérieur, il fait venir son frère, son cousin, son voisin." "Autant ils peuvent se déchiqueter quand il s'agit d'une position ici même, autant ils peuvent s'entraider à l'extérieur."

C'est ainsi que se sont constituées de véritables colonies régionales dans la province; la ville de Verdun est une ville de ce genre. Donc, aussitôt qu'un membre de la famille est parti, il y a plus de chances pour les autres d'aller voir la ville ou s'y installer, car ils ont un foyer où s'abriter.

L'émigration est presque une tradition et presque toutes les familles perdent quelques-uns de leurs éléments quand les enfants arrivent à l'âge adulte.

2- OBSTACLES A L'EMIGRATION

Après avoir vu que les individus émigrent par nécessité et aussi pour des motifs d'ordre plus proprement sociologique, attrait de la ville, fuite du contrôle social, etc., nous ne pouvons passer sous silence l'existence de forces contraires qui freinent l'émigration. Comme pour ce qui est des motifs d'émigration, nous nous gardons bien de généraliser.

Nous avons rencontré chez beaucoup de gens un attachement à leur place qui se manifeste par un très fort sentiment d'identification à leur "culture". Le mot "culture" est assez ambigu. Pour le moment, disons que par là, nous voulons signifier qu'ils se sentent "différents" des autres. "On ne parle pas canadien, on parle acadien".

"Nous les gens de St. X", est une expression qui revient souvent et qui semble utilisée par les leaders quand il s'agit d'encourager un mouvement ou de promouvoir une idée.

Etre de St.X, c'est presque être d'un pays. Je reviendrai plus loin sur ce sentiment très fort d'appartenance à la communauté et aussi à la famille.

Enfin, signalons que ce sentiment d'appartenance au milieu peut agir plus ou moins selon les endroits. Comme nous le verrons par la suite, on n'a pas subi partout les transformations des vingt dernières années au même rythme. "Chez les Anglais de St. X, il y a très peu d'émigration et ailleurs, il n'y en a pas car les quelques personnes qui en sont parties sont revenues, incapables de vivre loin de leur milieu.) Même chez les Français, il y a des différences à ce point de vue.

Mais puisque ces gens émigrent en groupes et semblent essayer de recréer leur milieu à l'extérieur, il est certain que ceci leur permet de subir plus facilement une transition qui serait trop forte. Une chose qu'ils ne peuvent recréer et qui est aussi un élément de leur culture, c'est le milieu matériel; certains disent ne pas aimer la ville parce qu'on y manque d'air.

La langue ou l'accent des individus qui arrivent en dehors, doit leur causer une certaine appréhension: on se moque d'eux, on ne les comprend pas. Ils ont des expressions particulières, très pittoresques; mais plusieurs sont convaincus que ce sont eux qui parlent mal.

Enfin, parmi les difficultés rencontrées à l'extérieur, il faut mentionner une différence dans le rythme de vie. Ceci vaut surtout pour les pêcheurs, et je crois

qu'on pourrait trouver un assez grand nombre de gens qui ont vécu à la ville et sont revenus.

En terminant cette section sur l'émigration, nous voudrions indiquer que le ralentissement de l'émigration, ou plus précisément d'une émigration saisonnière sur la Côte Nord, coïncide avec une diminution de la demande de travailleurs non spécialisés. Ont dit: depuis deux ou trois ans, il y a moins d'émigration, car il y a moins d'ouvrage.

Nous faisons l'hypothèse que l'assistance sociale peut contribuer à la diminution de l'émigration en gardant ici une partie des chômeurs.

Par contre, le développement de la pêche hauturière depuis huit ans, contribue à garder ici des jeunes qui s'instruisent et qui semblent très dynamiques.

Beaucoup voient avec raison dans l'éducation, une solution et même la solution aux problèmes actuels. Disons en terminant, que cette "solution" en sera une si l'on voit en même temps à ce que les meilleurs éléments de la population n'émigrent pas comme cela semble se produire actuellement.

3- LA CHASSE AU LOUP-MARIN

Les individus firent successivement la chasse en goélettes, à pied et en avion, c'est-à-dire que les moyens

d'atteindre la banquise sur laquelle se trouve la "mouvée" de loups-marins, sont différents. Actuellement, depuis trois ans, des entreprises nolisent des avions pour localiser les troupes, transporter les chasseurs et ramener les peaux. Des bateaux des compagnies Wusumarak et Carlson, d'Halifax, engagent aussi des chasseurs. Quand les mouvées ne sont pas trop éloignées des îles, des escouades de chasseurs à pied travaillent pour leur propre compte.

La technique pour chasser le loup-marin, semble être toujours la même. On l'assomme avec un bâton, (certains avec leurs poings) et on "l'habille", c'est-à-dire qu'on enlève la peau et le lard. Les bons chasseurs habillent le phoque très rapidement en deux coups de garcette; on fait ensuite un ballot avec les peaux et on les met en balise.

Le transport des peaux est le plus difficile à effectuer. On tue surtout le petit loup-marin blanc, dont la peau est plus belle et, comme la couleur de sa peau change très rapidement, les chasseurs se dépêchent d'en tuer le plus grand nombre avant que la peau ne se transforme. De cette façon, il semble qu'il se fait un véritable massacre et que l'on ne peut récupérer une bonne partie des phoques tués.

Il est difficile de savoir quel profit on retire

de cette chasse et combien s'y adonnent. Actuellement, il y a deux acheteurs de peaux: Les Entreprises Madeleines (Le Dr Arseneau et Y. Danker de N.Y.) les achètent pour leur compte et la coopérative centrale les achète et les revend à Carlson.

Ceci a fait monter le prix des peaux. La chasse aux loups-marins suscite beaucoup d'intérêt. Les résultats de la chasse sont très variables, selon que la température est favorable ou non. C'est d'abord une façon pour certains, de faire beaucoup d'argent en peu de temps, et ensuite, c'est un sport. "On ne couvre pas toujours nos frais, mais pour nous, c'est un sport."

Une usine a été construite à la paroisse X en 1961 pour la fonte du gras de loup-marin. C'est une petite entreprise qui appartient aux Entreprises Madeleines Ltée. Elle fonctionne deux mois et sert à la fabrication d'huile de loup-marin. Elle fournit de l'emploi à une quinzaine de travailleurs.

Il y aurait peut-être des possibilités très grandes dans l'organisation de petites industries qui travailleraient à la transformation des peaux qui, actuellement, sont transportées après un nettoyage rapide. Le coût de transport ne serait pas plus élevé pour un produit fini.

PAROISSE NO. 12

Cette paroisse compte 250 personnes, 51 familles, environ 41 pêcheurs. La population s'accroît rapidement (pas d'émigration).

Au point de vue religieux, c'est une mission qui pendant longtemps a été sans prêtre.

L'isolement complet pendant une partie de l'hiver et l'isolement géographique, font de St. X un endroit très sous-développé. Tous les problèmes rencontrés là ou ailleurs se manifestent plus gravement.

La population forme une communauté très fermée, composée de 5 familles. L'endogamie est la règle générale, car les gens de St. X sont incapables de s'éloigner de leur groupe. Les quelques-uns qui se sont mariés en dehors ont divorcé et sont revenus. Les enfants ne veulent pas aller à l'extérieur pour étudier. Une femme a passé une semaine à l'hôpital et elle a pleuré toute la semaine parce qu'elle s'ennuyait.

Dans une classe d'enfants, tous étaient parents.

On rencontre certaines maladies héréditaires, qui commencent à se généraliser: diabète, troubles visuels, épilepsie. Cela peut devenir très grave dans quelques générations.

On peut parler de schizordie, les gens sont désintéressés de tout.

Ils sont crédules. On peut leur donner n'importe quelle explication et ils l'acceptent sans critiquer. Ensuite, impossible de les faire changer d'avis.

L'éducation est sans intérêt à leurs yeux. Il y a une école de lière à 7ième année. Le problème est de trouver des institutrices. Personne ne veut y aller. Celles qui y vont partent au bout de deux mois. Le ministre voudrait essayer d'organiser une 8ième année.

Il y a beaucoup de rivalités entre les familles car c'est leur seul centre d'intérêt.

La pêche est la seule occupation et elle est moins bonne qu'ailleurs. Il y a trop de pêcheurs.

L'hiver, les deux magasins n'ont pas assez de crédit pour s'approvisionner de façon à suffire aux besoins de la population. Tout est consommé au début et à la fin de l'hiver, la famine règne de façon aigue.

L'alcoolisme est poussé à un point tel que l'on boit tout produit alcoolisé (ex. lotion à barbe).

On y cultive peu la terre. Une chose à signaler est la mise en commun de Pâturages pour les animaux, qui

qui paraît contraire à l'individualisme et au sens de la propriété des gens. L'amélioration la plus urgente est l'établissement de communications avec l'extérieur. Le ministre a acheté un petit avion à cette fin. Il espère rompre l'isolement de la communauté pendant l'hiver et aussi obtenir plus de facilité pour engager des professeurs.

Certains ont la télévision mais le monde de la télévision (ex. les commerciaux de pâte dentifrice) est un monde qui est tellement loin d'eux qu'il ne les rejoint pas.

Le ministre croit que l'éducation haussera le niveau de cette paroisse; mais pour l'avenir d'ici 5 ans, il ne voit que des problèmes.

(5230)

Caractéristiques démographiques

des dix municipalités.

EVOLUTION DE LA POPULATION (I)

La population de ces municipalités s'est accrue de 46.3% en moyenne depuis 1931. Le minimum d'accroissement se trouvant à St-Arsène + 12% et le maximum à St-Moise + 62.1%. Pendant cette même période la population de la province de Québec s'est accrue de 83%. Le taux global de fécondité (enfants de 0-4 ans / femmes de 20-44 ans) étant plus élevé que celui de la province de Québec 75% pour la province et 112% en moyenne pour les municipalités étudiées, la mortalité étant sensiblement au même niveau que celle de la province, l'émigration est le principal facteur qui joue sur la lenteur de cet accroissement. Tableaux I et II.

STRUCTURE DE LA POPULATION

L'émigration qui touche surtout les adultes célibataires entraîne une diminution assez forte du groupe d'âges 20-65 ans. Le groupe jeune, 0-16 ans prend alors une grande importance dans la structure de la population. En moyenne il représente 48% des populations étudiées alors qu'il ne représente que 39% de la population totale de la province de Québec. Tableaux III et III B.

(I) Source des données: Recensements du Canada 1951 - 1956 -- 1961. Lorsque l'année du recensement n'est pas indiquée, il s'agit de celui de 1961.

Le groupe 17 65 ans représente 46% de la population des municipalités étudiées. Dans la province ce groupe représente 55%. Enfin, la proportion des 65 et plus est la même pour les municipalités étudiées et la province, soit 5.8%.

A retenir: l'importance du groupe 0 - 16 ans dans la structure de la population et le rapport de dépendance des jeunes sur la population active (0 - 16/17 - 65). Il est de 109% pour la population étudiée en comparaison de 71/100 pour la province. (Tableau IV)

STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE (20-65 ANS).

L'étude de la population active par groupes d'âges nous fournit des données intéressantes.

En 1951 le groupe d'âge dominant pour toutes les municipalités étudiées est celui de 25-34 ans. Il domine de 7% le groupe suivant.

En 1956 le groupe 25-34 domine de 4 % le groupe 35-44.

En 1961 le groupe 25-34 domine encore mais de 1% seulement le groupe 35-44, Pendant cette même période, 1951, 1961, les groupes 45-54 et 55-64 augmentent respectivement de 3.5% et de 2.1%. Le groupe 20-24 diminue de 2.2%. La tendance indiquée, diminution des groupes 20-34 et augmentation des groupes 35-64 se retrouve dans toutes les municipalités étudiées. L'influence sur la moyenne des 3 populations ayant comme groupe dominant les 35-44 ou 45-54 ne modifie pas cette tendance au niveau de chaque municipalité.

Les variations de 1951 à 1961 dans la répartition des groupes d'âge ne seraient pas très significatives si les populations de ces municipalités recevaient des renforts de l'extérieur. Nous savons qu'en général tel n'est pas le cas. Cette tendance n'est pas contrecarrée par de nouvelles arrivées, au contraire l'émigration tend à l'accentuer. Sur une période plus ou moins longue ces populations auront une population active vieille ce qui entraînera une diminution de la natalité.

Si, de plus, comme le signalent quelques "monographies" les jeunes ménages font une certaine planification familiale,

on peut se demander ce qui restera de ces populations dans 20 ou 30 ans, les conditions actuelles demeurant les mêmes. (Tableaux 5-6-7-8, graphiques I à II.).

Le tableau 9 nous montre le remplacement de la population active vieille (40-60 ans) par la population active jeune 20-40 ans. Un rapport de moins de 1 indique un non remplacement des générations actives âgées, Chez une population qui ne reçoit pas d'immigrants cette balance défavorable est un signe d'affaiblissement du groupe et peut conduire à sa quasi disparition. (2).

Des 9 municipalités étudiées, 3 ont une balance défavorable, 3 autres ont une marge favorable si minime qu'on ne peut considérer le remplacement comme assuré.

La tendance à la domination des groupes âgés de la population active ajoutée à ce rapport de remplacement de la population active vieille nous indique que les personnes actives âgées sont aussi nombreuses ou plus nombreuses que les personnes actives jeunes dans l'ensemble,

Les décisions d'ordre économique et sociale sont prises par la population active. Si les 40 ans et plus y dominent qu'elle sera l'orientation de ces populations.

Une politique de planification ne peut ignorer ce fait qui peut influencer la compréhension et l'acceptation d'innovations. Sur ce plan je pense à la mentalité conservatrice des personnes actives âgées signalées par les "monographes". D'autre part, les travailleurs de 40 ans et plus ont-ils le dynamisme et la capacité physique nécessaires pour réorienter leur travail, apprendre de nouvelles techniques et très probablement changer leur genre de vie.

(2) Ce rapport tient compte des migrations moyennes et de la mortalité des 20-40 ans.

LES MIGRATIONS

Les migrations des groupes d'âge de 15 à 39 ans ont été mesurées en suivant chaque groupe d'âge quinquennal de 1951 à 1956 et de 1956 à 1961. Nous n'avons pas séparé les groupes d'âge par sexe n'ayant pas les données pour le sexe féminin en 1956 et 1961. Nous ne connaissons pas la mortalité pour les populations des municipalités étudiées, et la moyenne provinciale est tellement faible pour ces groupes que la mortalité est à toute fin pratique inexistante statistiquement pour des effectifs aussi réduits que ceux que nous étudions.

Nous nous attachons ici à l'émigration. Il semble y avoir une certaine immigration mais il nous est impossible pour l'instant de savoir si ces immigrants sont de nouveaux arrivants ou d'anciens émigrants.

Tableau d'émigration moyenne par groupe quinquennal d'âge pour les périodes 1951-1956 et 1956-1961. (Pour le détail de chaque municipalité et les chiffres d'immigration voir les tableaux IO et II).

	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	Moy. des gr. 15 - 39
1956	25.4	15	11.6	9.2	6.3	15.4
1961	33.5	23.1	23.2	10.6	14.1	19.4

Durant les deux périodes l'émigration est décroissante du groupe 15 - 19 ans au groupe 35 - 39 ans. Pour la période 1956 - 1961 elle est plus élevée en moyenne et pour chaque groupe d'âge que pour la période 1951 - 1956.

L'ÉMIGRATION ET L'EMPLOI (Tableau I2)

Nous avons étudié le volume d'emplois instables ou

saisonniers en rapport avec l'ensemble des emplois des travailleurs des municipalités étudiées.

Ces emplois instables ou saisonniers sont: la pêche, le bois l'industrie de la construction, l'industrie manufacturière de biens non durables et 50% du transport. La moyenne des emplois instables ou saisonniers est de 33% du volume total d'emplois dans les municipalités étudiées.

En mettant en relation cette catégorie d'emploi que sont les emplois instables et l'émigration nous avons pu établir 3 catégories de municipalités.

1ère catégorie

4 municipalités où le volume d'emploi instable est plus élevé que la moyenne de 33% et en même temps où l'émigration est plus forte que l'émigration moyenne (1956-1961.(I)

2ème catégorie

4 municipalités où l'emploi instable est au-dessous de la moyenne et l'émigration également au-dessous de la moyenne.

3ème catégorie

2 municipalités où l'emploi instable est au-dessus de la moyenne et l'émigration au-dessous de la moyenne.

		+	Emploi	-	
(I)	+	St-Moise Ste-Thérèse St-Arsène Notre-Dame-du-Lac (paroisse)			+
Emigration					
(3)	-	Paspébiac Grande-Vallée	St-Omer Méchins Paspébiac Ouest Notre-Dame-du-Lac (village)		(2) -
		+		-	

L'étude démographique des municipalités étudiées est sommaire et très limitée. Nous avons rassemblé et brièvement analysé quelques données du recensement fédéral de 1961. Cette étude fournit un aperçu de la situation démographique 1961 et quelques tendances de 1951 à 1961.

(I) Les municipalités où le secteur agricole est la principale source d'emploi ont été considérées parmi les fortement instables non que l'agriculture ait un caractère d'instabilité mais à cause de l'émigration inhérente à l'agriculture. A St-Arsène toutes les terres sont cultivées, les autres sources d'emploi sont peu nombreuses. Les enfants d'agriculteurs, sauf ceux qui restent sur la terre doivent émigrer pour travailler.

A Notre-Dame-du-Lac paroisse, la situation est à peu près la même. Les terres abandonnées le sont à cause de leur inproductivité. L'émigration est donc nécessaire là aussi.

TABLEAU I

POPULATION

(2)

Municipalités	1931	1941	1951	1956	1961	Accrois. %
Grande Vallée	928	827	1068	1263	1490	60.5
Les Méchins			2804 ⁽¹⁾	1495	1525	2.
Notre-Dame du Lac	2043	2126	2522	2709	2763	35.2
Paspébiac	1790	2093	2326	2468	2732	52.6
Paspébiac Ouest	604	664	705	721	724	19.8
Ste-Thérèse de Gaspé	1045	1137	1276	1433	1394	33.3
St-Arsène	1167	1190	1237	1283	1311	12.3
St-Moïse	867	1067	1371	1435	1406	62.1
St-Omer	884	1212	1312	1395	1692	94.4

1: 2 colonies ont été détachées de Les Méchins après 1951.

2: accroissement de 1931 à 1961 en %.

Grande-Vallée	162/100
Les Méchins	94/100
Notre-Dame du Lac	92/100
Notre-Dame du Lac, village	69/100
Notre-Dame du Lac, paroisse	150/100
Paspébiac	101/100
Paspébiac Ouest	88/100
Ste-Thérèse de Gaspé	109/100
St-Arsène	116/100
St-Moise	128/100
St-Omer	121/100
Province de Québec	75/100

TABLEAU III

POPULATION 1961

-1- Pop.(0-16) + nombreuse que pop.(17-65)

Municipalités	P. totale	% Pop. (0-16)	% Pop. (17-65)	% Pop. (65 et +)	-1-
Grande Vallée	1490	56.7	39.5	3.9	V
Les Méchins	1525	45.1	49.5	5.3	
Notre-Dame du Lac	2763	47.4	46.1	6.4	V
Notre-Dame du Lac, village	1695	42.3	50.2	8.5	
Notre-Dame du Lac, paroisse	1068	56.5	39.7	3.7	V
Paspébiac	2732	44.1	48.8	7.1	
Paspébiac Ouest	724	39.6	51.5	8.8	
Ste-Thérèse de Gaspé	1394	50	45.7	4.2	V
St-Arsène	1311	48.4	47.6	5.5	V
St-Moise	1406	51	43.7	5.1	V
St-Omer	1692	50.7	43.4	5.8	V
		48%	45.9	5.8	
Province de Québec	5,259,211	39.1	55.	5.8	

TABLEAU IV

Rapport de Dépendance des jeunes

0-16
17-65

Grande Vallée	143/100
Les Méchins	91/100
Notre-Dame du Lac	102/100
Notre-Dame du Lac, village	84/100
Notre-Dame du Lac, paroisse	142/100
Paspébiac	101/100
Paspébiac Ouest	88/100
Ste-Thérèse de Gaspé	109/100
St-Arsène	101/100
St-Moïse	116/100
St-Omer	123/100
Province de Québec	71/100

TABLEAU V

Remplacement de la Population active: rapport $\frac{20-40 \text{ ans}}{40-60}$ ¹

Municipalité	%
Grande Vallée	128
Les Méchins	116
Notre-Dame du Lac	120
Paspébiac	138
Paspébiac Ouest	93
Ste-Thérèse de Gaspé	104
St-Arsène	75
St-Moïse	82
St-Omer	106

1: Les migrations et la mortalité ont été considérées

TABLEAU VI

LES MIGRATIONS 1951 - 1956

Municipalités	% 15-19	% 20-24	% 25-29	% 30-34	% 35-39	% Emigrations moyenne 15-39
Grande Vallée	-16.8	-11.2	- 3.8	- 1.5	+ 1	8.4
Les Méchins						
Notre Dame du Lac	-26	-19	-16.4	- 6.2	- 4.7	16.6
Notre-Dame du Lac, village	-21.6	- 2.5	-15.4	- 8.4	- 7.4	11.6
Notre-Dame du Lac, paroisse	-29.5	-47.5	- 1.3	+ 5.5	-13.4	26.5
Paspébiac	-38.1	-21.5	-23.2	- 3	- 6.8	21.6
Paspébiac Ouest	-17.6	- 2.3	- 9.7		- 5.2	8.3
Ste-Thérèse de Caspé	-15.7	- 3.2	+ 1	+ 7.2	- 4.2	6
St-Arsène	-37.5	- 3.8	-28.2	-22.4	+ 2	21.6
St-Moise	-31.1	-25	-26.2	+ 3	- 2.5	17.6
St-Omer	-31	-16.5	- 6.9	-13.7	+26	16.2
Moyenne l'émigration	26.4	15	11.6	9.2	6.3	15.4

Emigration -

Immigration +

% du groupe d'âge considéré

TABLEAU VII

DES MIGRATIONS 1956 - 1961

Municipalités	% 15-19	% 20-24	% 25-29	% 30-34	% 35-39	% Emigration moyenne du groupe 15-19
Grande Vallée	-27.1	-11.7	-14.9	- 8	- 1.6	14.3
Les Méchins	-20.5	-21.9	-23.8	- 7.8	+ 1	16.5
Notre Dame du Lac	-37.7	-19.5	-26.2	- 4.7	- 5.8	23.1
Notre-Dame du Lac, village	-15	+18	-14	- 7.6	+ 1	8.4
Notre-Dame du Lac, paroisse	-59.2	-54.2	-40.7	-20.7	-18	45.3
Paspébiac	- 0.3	+ 1.5	-13.3	+18	+ 4	2.7
Paspébiac Ouest	-21.2	-17.8	- 7.1	- 2.7	- 8.1	13
Ste-Thérèse De Gaspé	-40.9	-12.1	-32.5	-23	-26.3	27.8
St-Arsène	-47.7	-31.3	-34.6	+12	+ 9	27.2
St-Moise	-34.1	-16.4	-33.3	+ 2	-25.3	24
St-Omer	-34.5	+10	- 5.8	+15	+13	11.1
Moyenne d'émigration	33.5	23.1	23.2	10.6	14.1	19.4

- Emigration

+ Immigration

% du groupe d'âge considéré

TABLEAU VIII

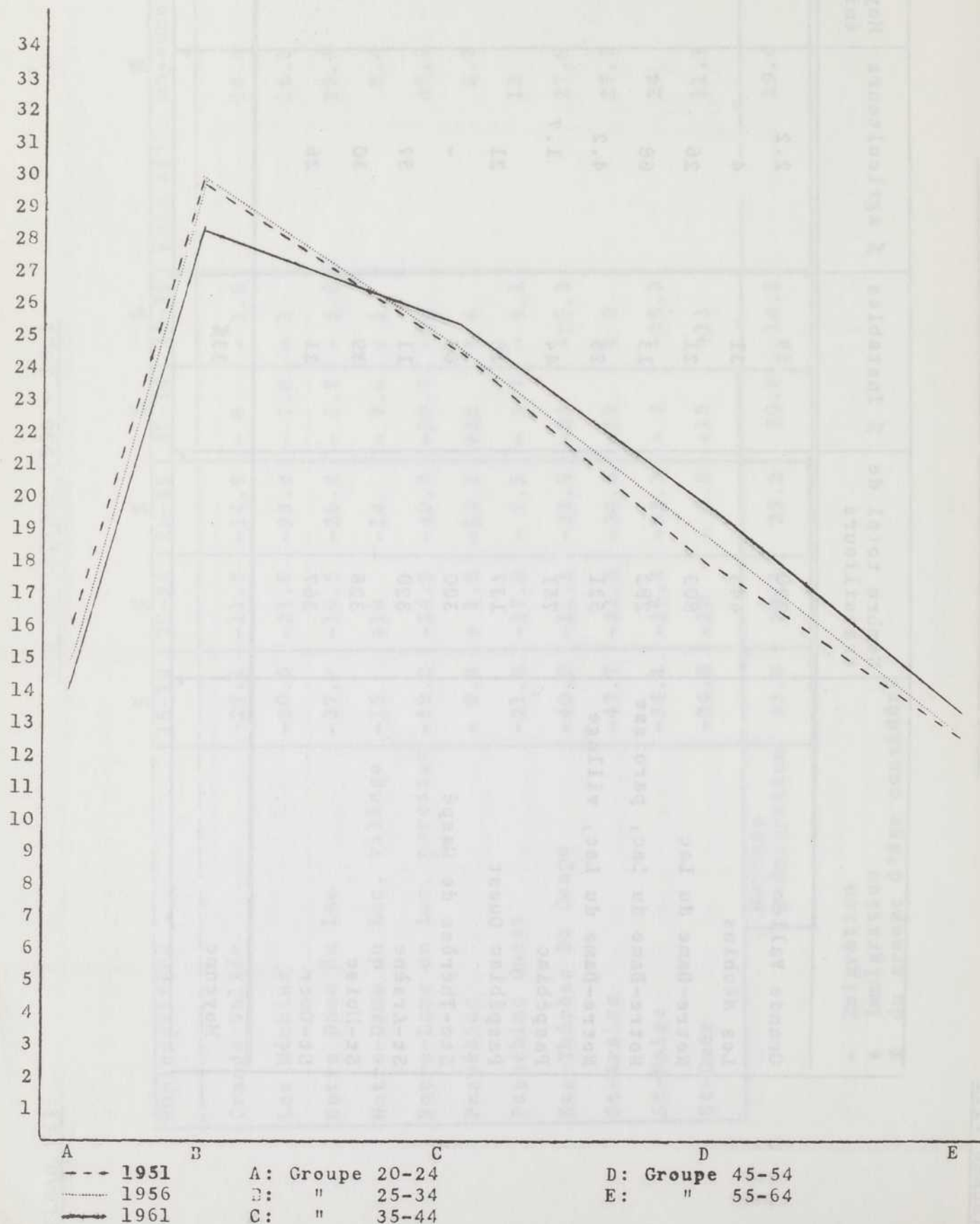
EMPLOI INSTABLES OU SAISONNIERS ET MIGRATIONS

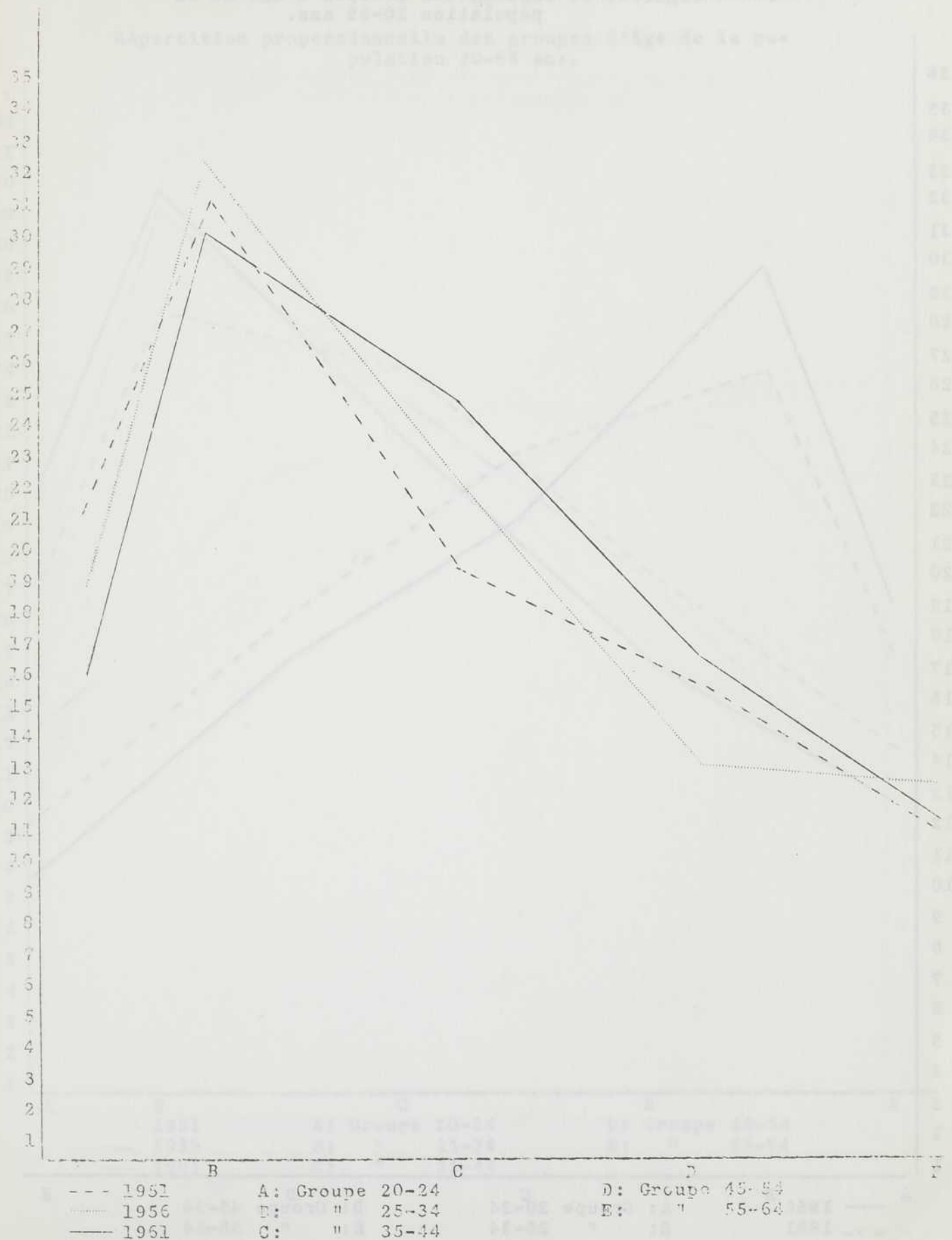
				%
	Nombre total de travailleurs	% Instables	% agriculteurs	Moyenne de émi.1956-61
Grande Vallée	220	59	2.2	14.3
Les Méchins	443	31	4	16.5
Notre-Dame du Lac	803	21	26	23.1
Notre-Dame du Lac, paroisse	282	13	68	45.9
Notre-Dame du Lac, village	521	25	4.2	8.4
Paspébiac	751	44	1.7	2.7
Paspébiac Ouest	137	18	21	13
Ste-Thérèse de Gaspé	300	65	-	27.8
St-Arsène	320	11	57	27.2
St-Moise	326	39	30	24
St-Omer	367	21	26	11.1
Moyenne		33%		19.4

GRAPHIQUE I

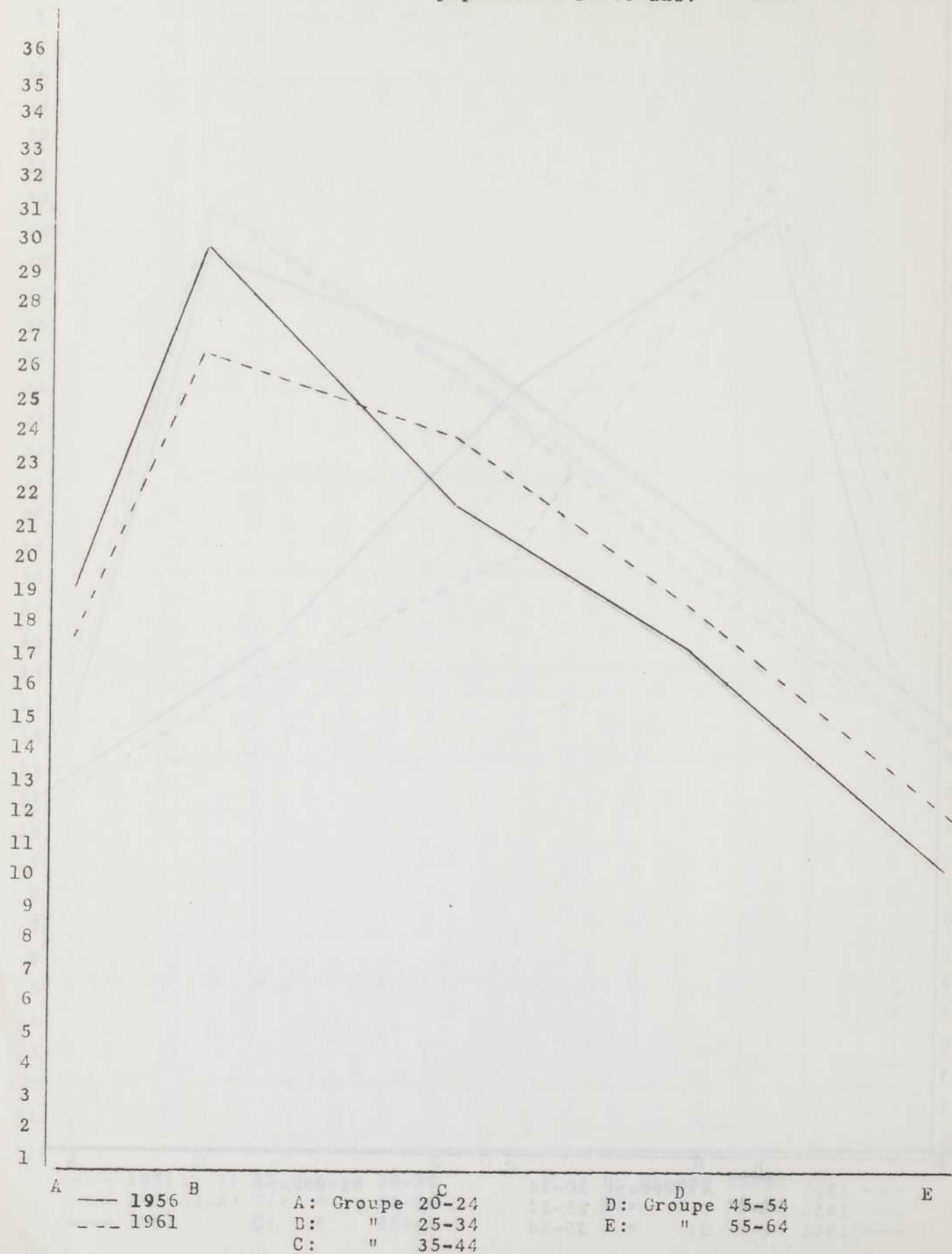
Procure de Québec

Répartition des groupes d'âge de la population
2065





Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population 20-65 ans.

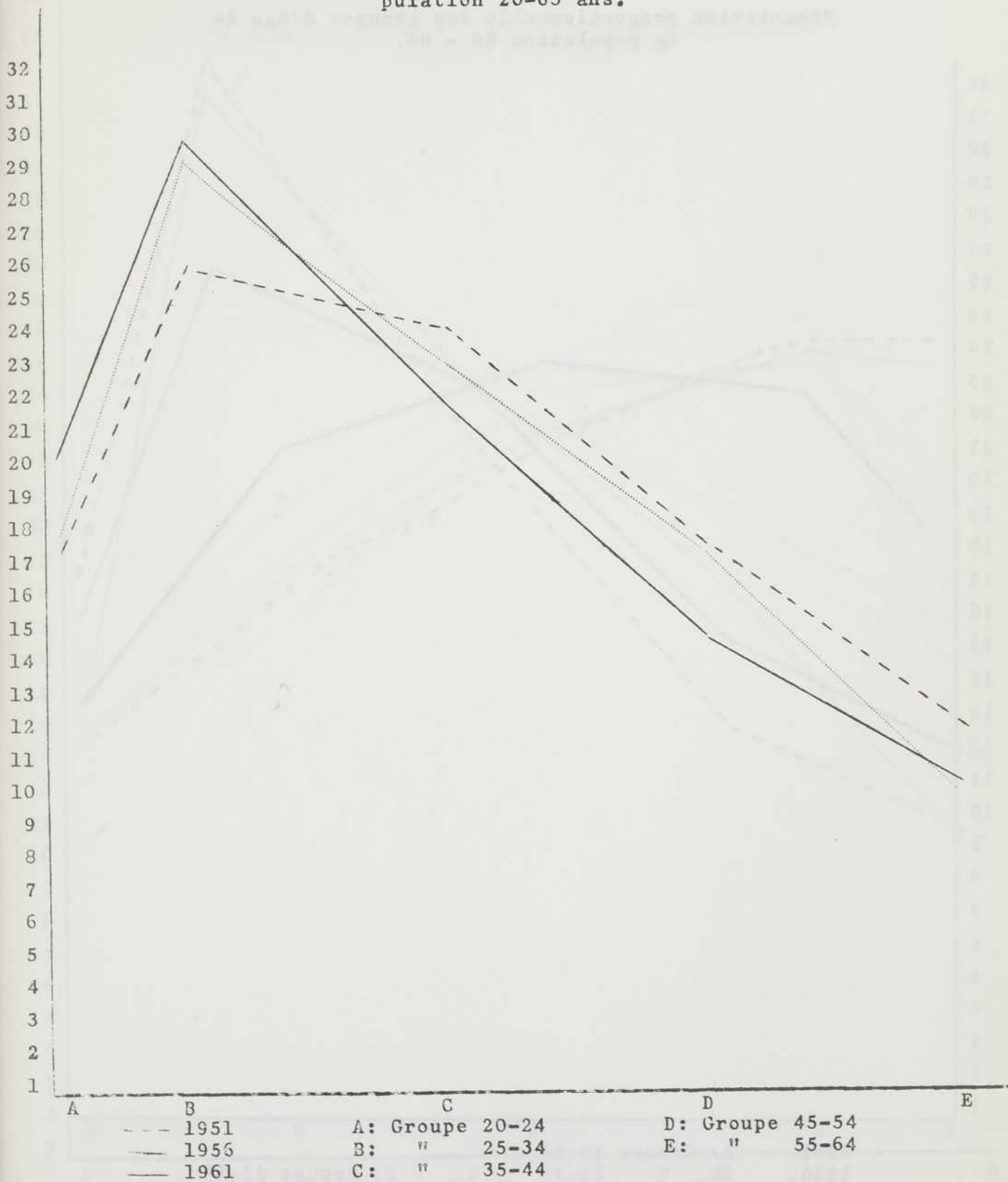


GRAPHIQUE IV

NOTRE DAME DU LAC

Paroisse et village.

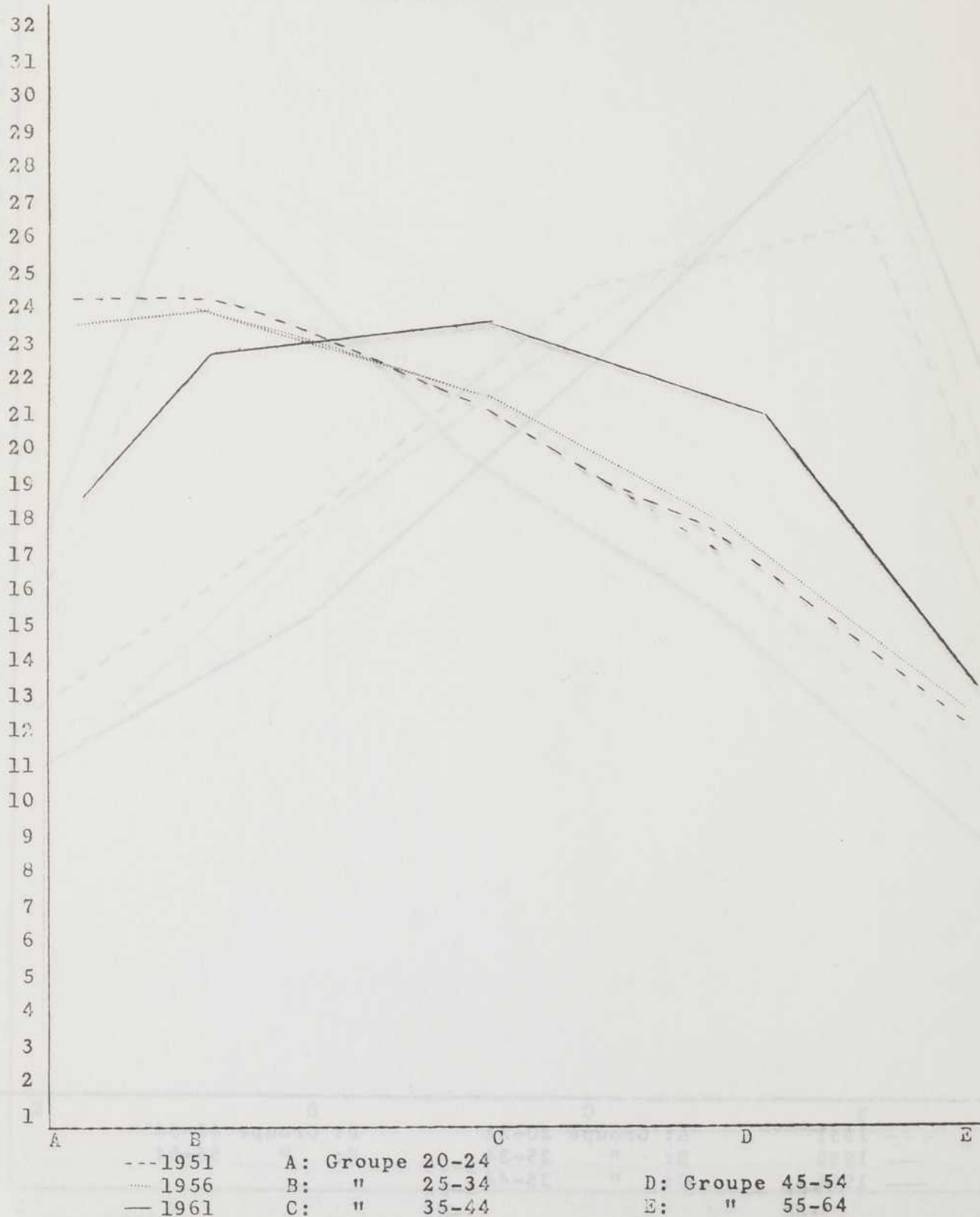
Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population 20-65 ans.



GRAPHIQUE 4A

NOTRE DAME DU LAC (paroisse)

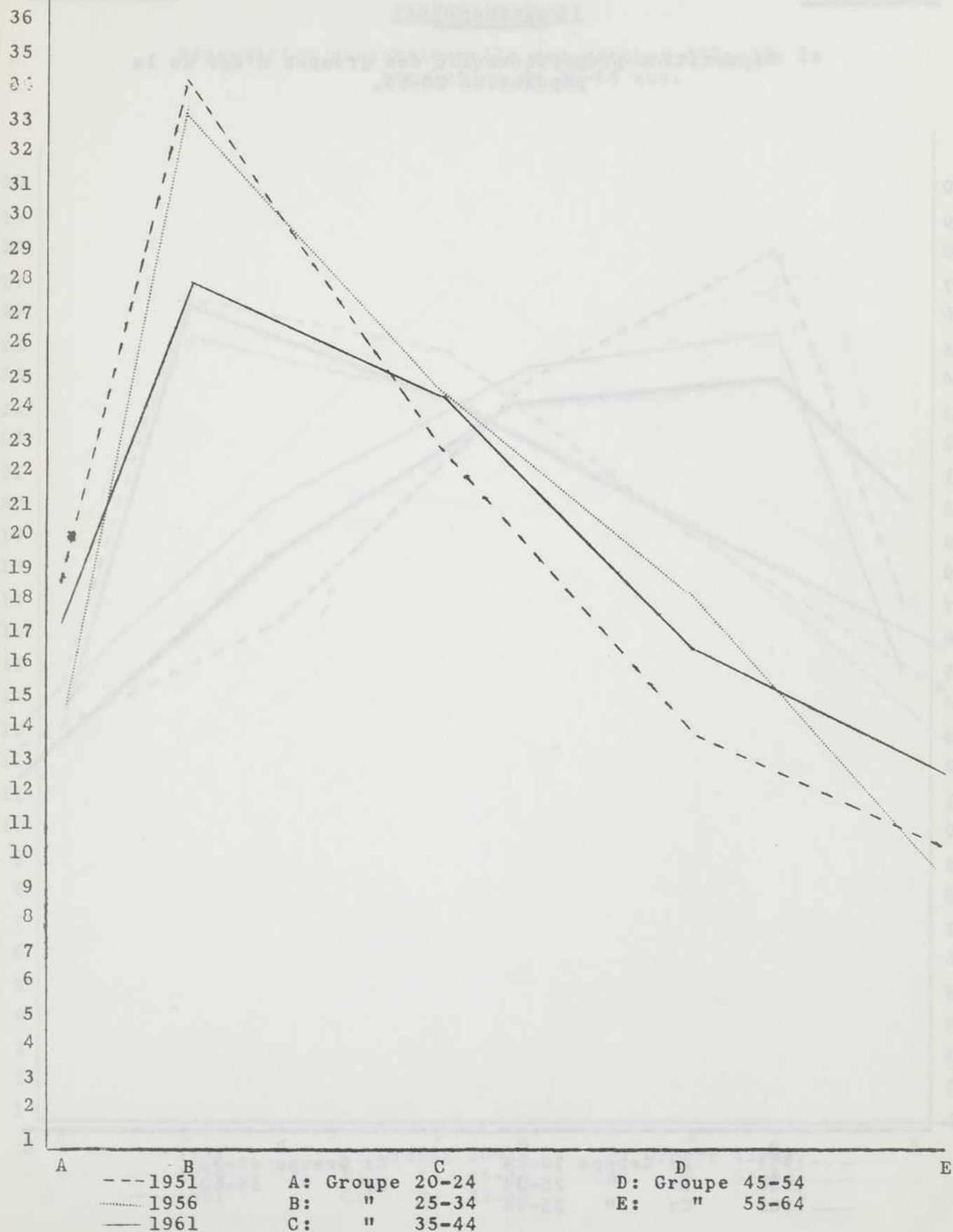
Répartition proportionnelle des groupes d'âge de
la population 20 - 65.



GRAPHIQUE 4B

NOTRE DAME DU LAC (village)

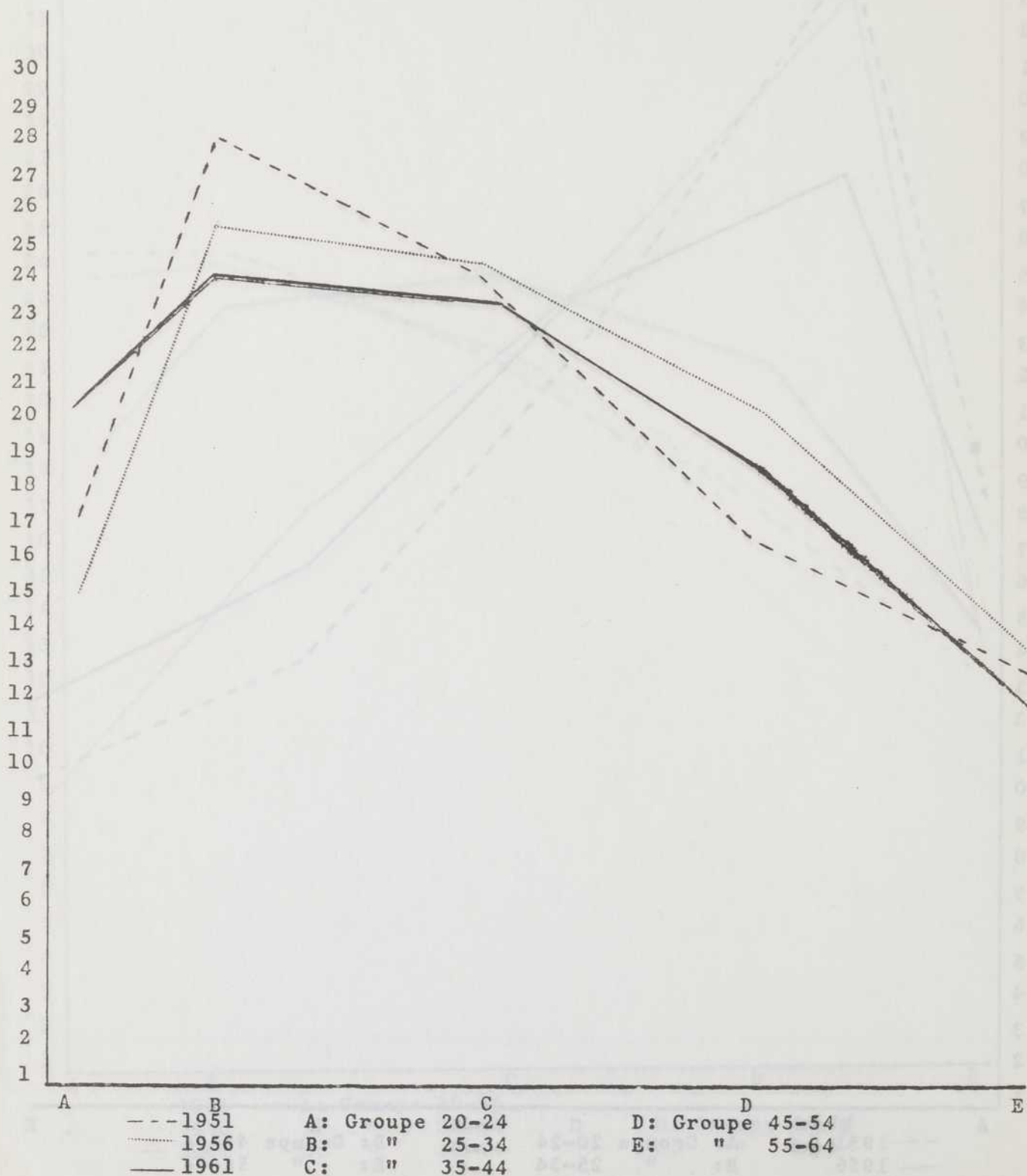
Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population 20-65.



GRAPHIQUE V

PASPEBIAC

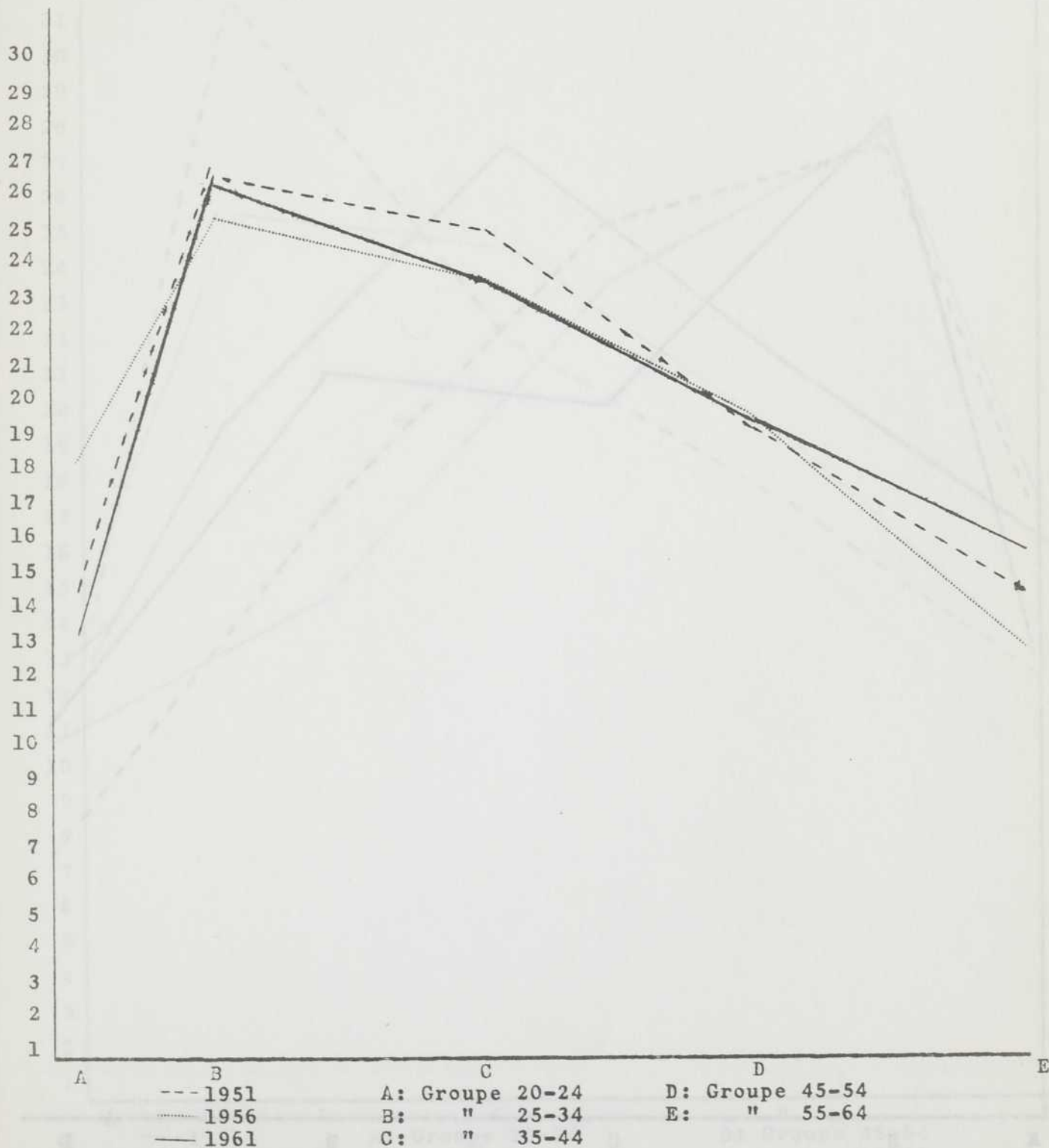
Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population 20-65.



GRAPHIQUE VI

PASPEBIAC OUEST

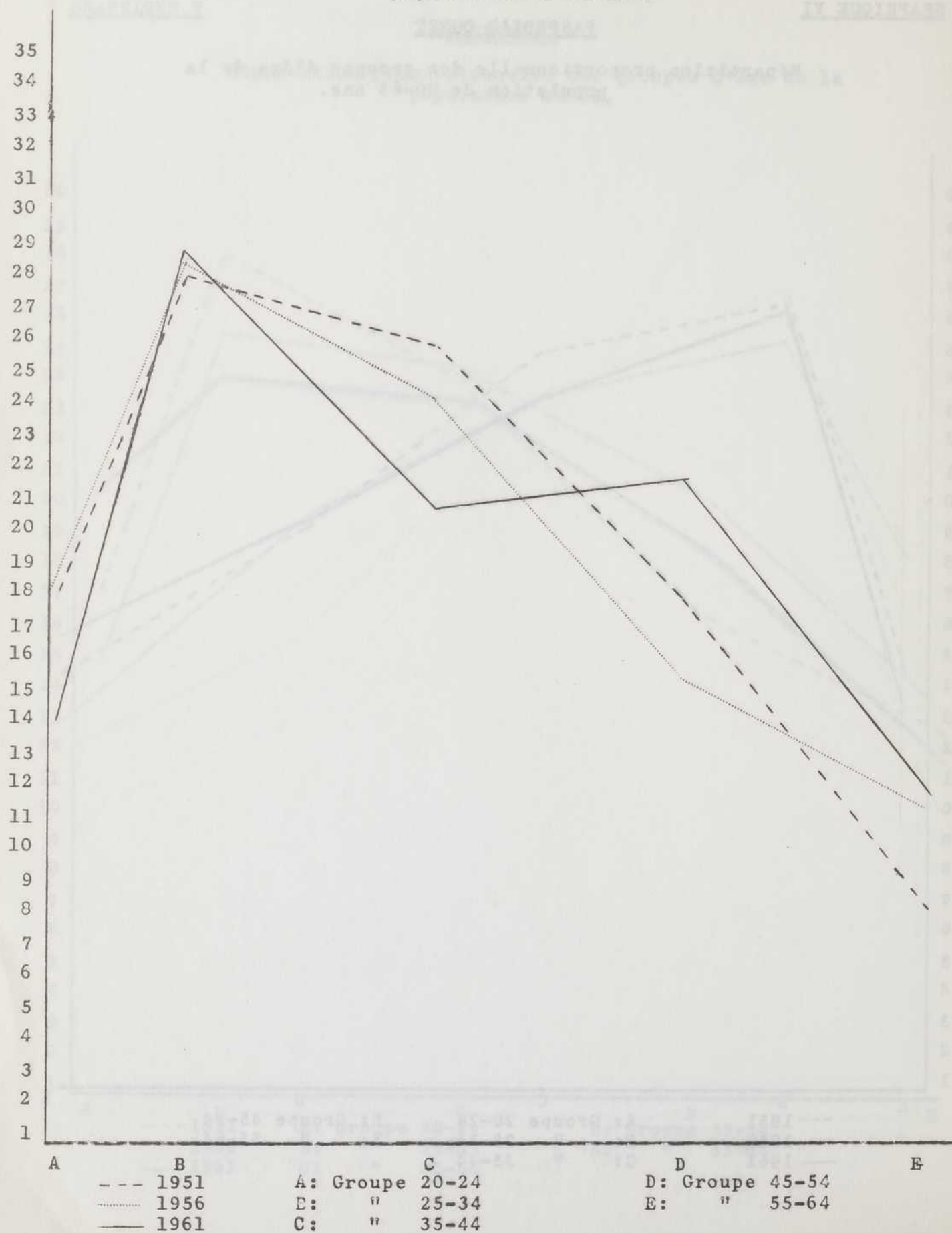
Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population de 20-65 ans.



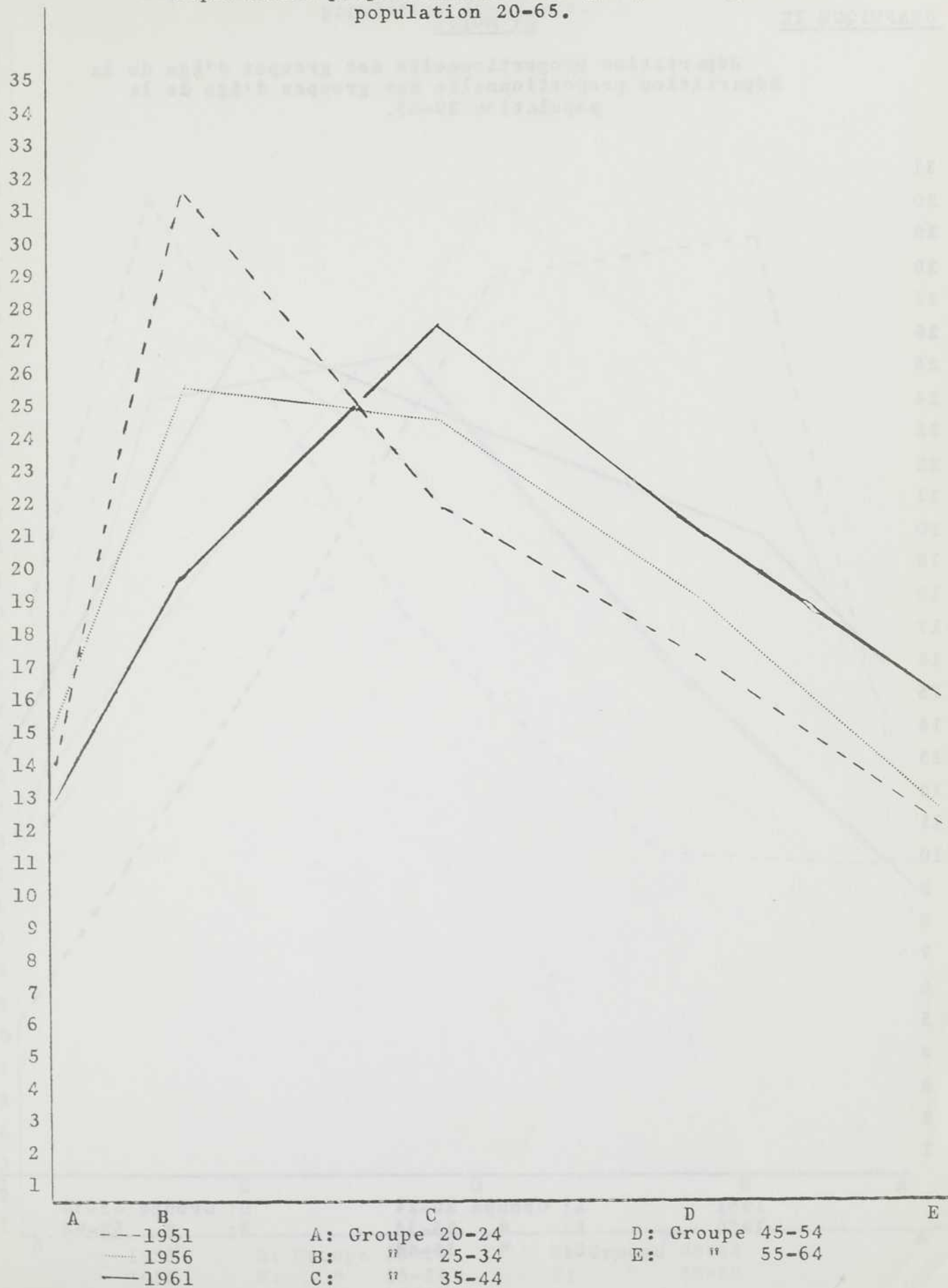
GRAPHIQUE VII

Ste-Thérèse de Gaspé

Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population 20-65 ans.



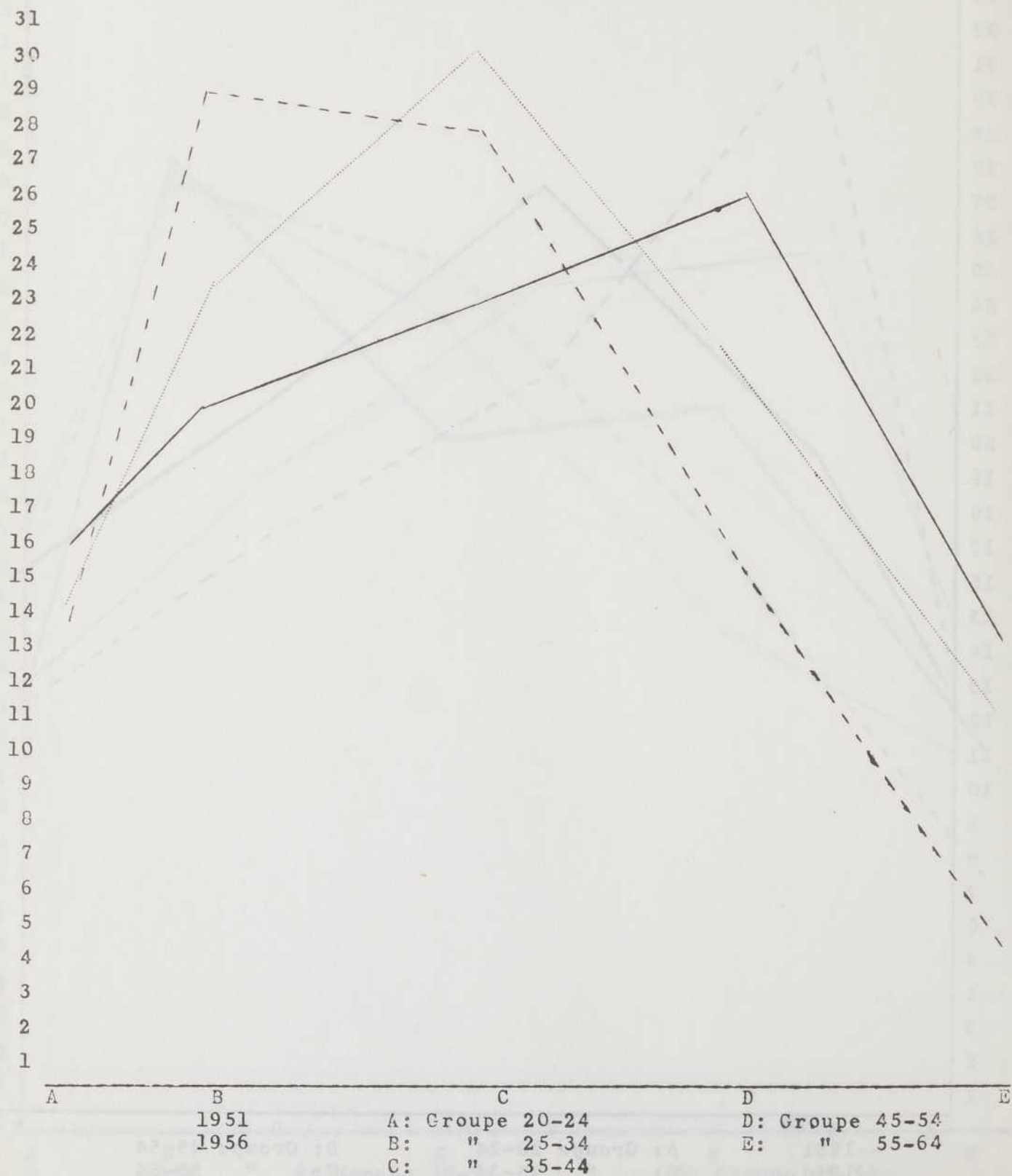
Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population 20-65.



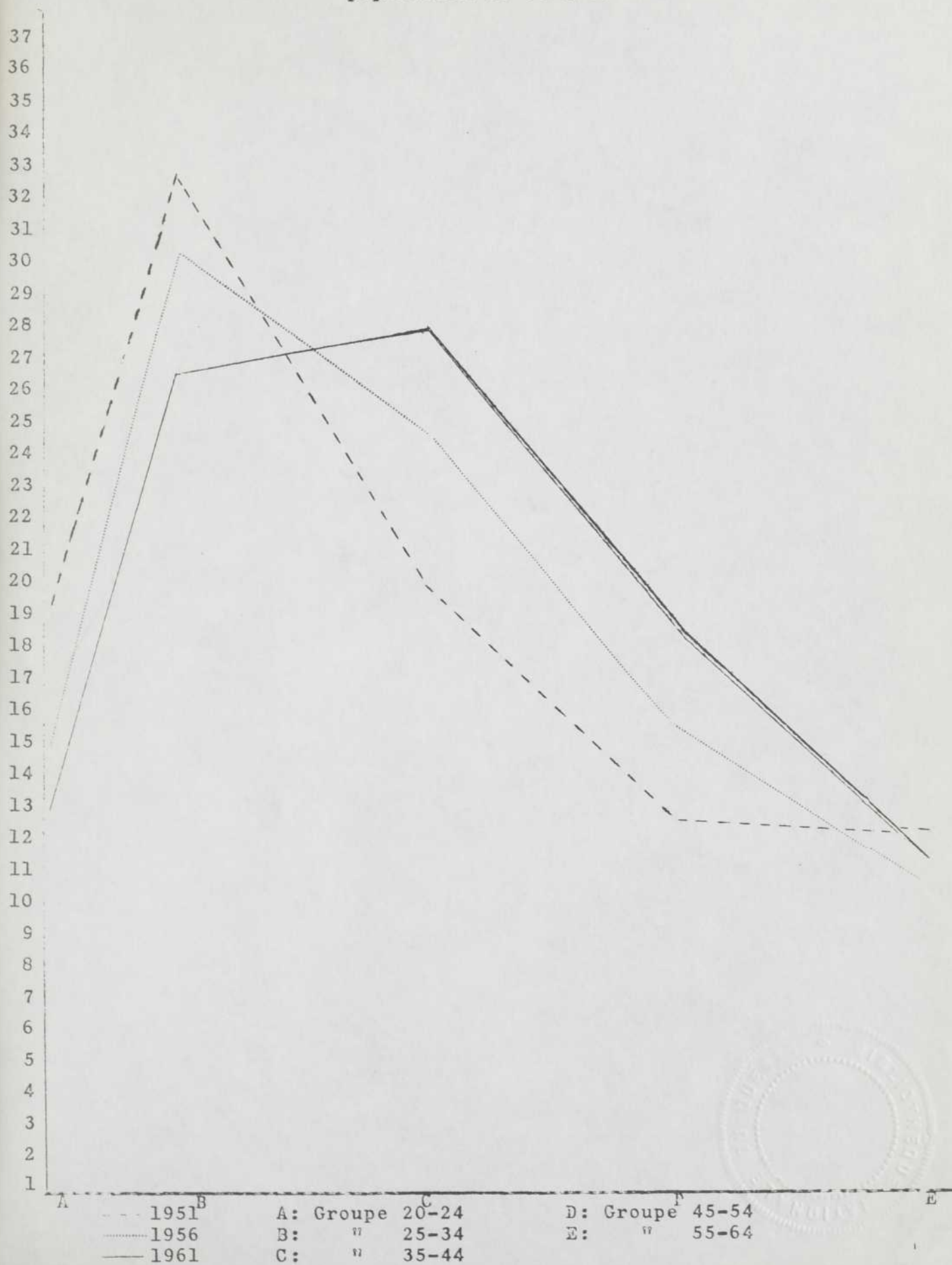
GRAPHIQUE IX

ST MOISE

Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la
Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la
population 20-65.



Répartition proportionnelle des groupes d'âge de la population 20-65 ans.

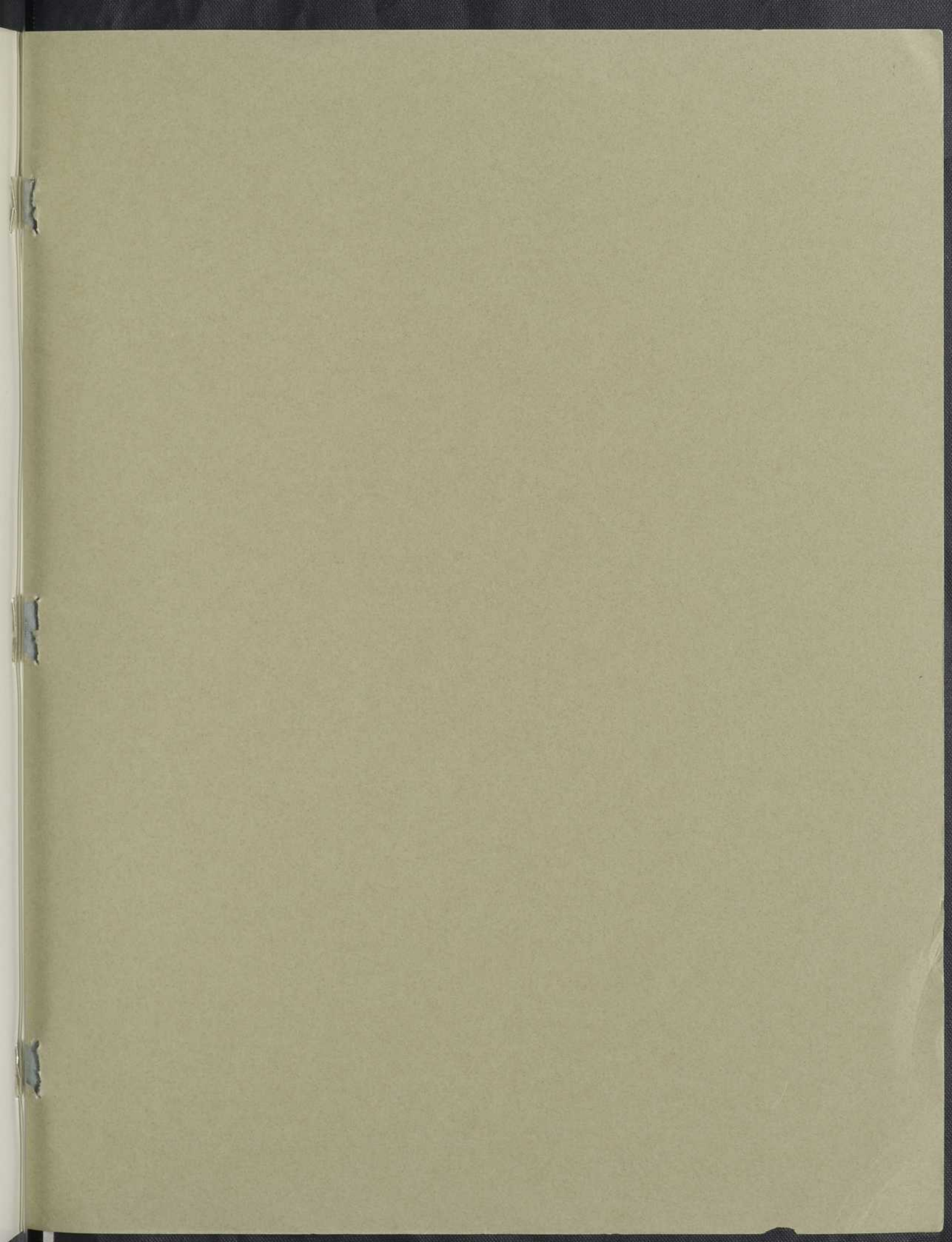


Registration population in the group of 10
population 10-15 and

10-15 age group and 10-15 age group
10-15 age group and 10-15 age group



10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group
10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group
10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group
10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group	10-15 age group



BNQ



000 193 469